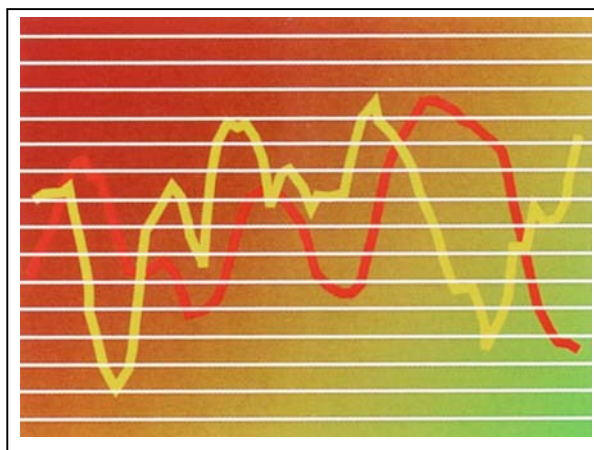


NOTE DE CONJONCTURE

MARS 2010



UNE DEMANDE SANS TONUS EN EUROPE

NOTE DE CONJONCTURE

Mars 2010

© Insee 2010

■ Directeur de la publication

Jean-Philippe Cotis

■ Rédacteurs en chef

Sandrine Duchêne

Benoît Heitz

Mathilde Pak

Olivier Redoulès

■ Contributeurs

Brou Adjé

Julie Argouarc'h

Dorothee Ast

Meriam Barhoumi

Anne Billaut

Pierre-Yves Cabannes

Mélanie Chassard

Marie-Émilie Clerc

Véronique Cordey

Matthieu Cornec

Vincent Cottet

Étienne Dalibard

Étienne Debauche

Nicolas De Riccardis

Aurélien D'Isanto

Marie-Émmanuelle Faure

Jean-Marc Fournier

Sylvain Heck

Audrey Isel

Gowtam Jinnuri

Guy Lalanne

Fabrice Langumier

Pierre Leblanc

Pierre Lissot

Léa Mauro

Aurélien Poissonnier

Sophie Renaud

Anne Smyk

Hélène Thélot

Émilie Vivas

Les notes de conjoncture sont disponibles dès leur parution sur le serveur internet de l'Insee dans la rubrique *Conjoncture - Analyse de la conjoncture* à l'adresse : www.insee.fr.

ISSN 0766-6268

Impression d'après documents fournis
JOUVE - PARIS

■ Secrétariat de rédaction
et mise en page

Jean-William Angel

Dominique Michot

Maria Diaz

Denise Maury-Duprey

■ Secrétariat

Samuel Berté

Nathalie Champion

Nelly Cousté

Rédaction achevée le 18 mars 2010

UNE DEMANDE SANS TONUS EN EUROPE

VUE D'ENSEMBLE	7
-----------------------------	---

RETOUR SUR LA PRÉCÉDENTE PRÉVISION	17
---	----

DOSSIERS

- Le cycle de l'emploi
Les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise . . . 23
- L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ? 43

CONJONCTURE FRANÇAISE

- Environnement international de la France 59
- Échanges extérieurs 63
- Pétrole 66
- Prix à la consommation 70
- Emploi 73
- Chômage 78
- Salaires 80
- Revenus des ménages 83
- Consommation et investissement des ménages 87
- Résultats des entreprises 91
- Investissement des entreprises et stocks 93
- Production 96

DÉVELOPPEMENTS INTERNATIONAUX

- Marchés financiers 105
- Zone euro 108
- Allemagne 110
- Italie 111
- Espagne 112
- États-Unis 113
- Royaume-Uni 114
- Japon 115
- Chine et Asie émergente 116

Éclairages

- Les spéculateurs, rois du pétrole ou mouches du coche ? 67
- L'impact des contrats d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2009 76
- La consommation des Français à l'épreuve de la crise 90
- Vagues de froid : des effets faiblement positifs sur l'activité 100

COMPTES DES PAYS	118
-------------------------------	-----

COMPTE ASSOCIÉ DE LA FRANCE	122
--	-----

Une demande sans tonus en Europe

Au quatrième trimestre 2009, l'activité a nettement accéléré dans les économies avancées prises dans leur ensemble. Mais l'ampleur des mouvements de stocks invite à relativiser cette embellie : la demande privée reste peu dynamique. En particulier dans la zone euro, la faiblesse de la demande intérieure a occasionné une quasi-stagnation de l'activité en fin d'année 2009. La performance allemande s'est à cet égard révélée particulièrement décevante.

Au mois de février 2010, les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprises restent ternes. En France notamment, le climat conjoncturel est toujours inférieur à sa moyenne de longue période, et il s'améliore lentement depuis l'automne dernier. Dans les économies avancées, la croissance de l'activité resterait donc modeste au premier semestre, portée principalement par les politiques publiques.

En effet, les politiques monétaires restent exceptionnellement accommodantes, et leurs canaux de transmission semblent plus efficaces. Les conditions de financement des entreprises s'assouplissent ainsi progressivement.

Le soutien des politiques budgétaires à la croissance serait très disparate. En Europe, si l'Allemagne renforce ses mesures de relance en 2010, les autres grands pays entrent, ou bien dans une phase de neutralité budgétaire (France, Italie), ou bien dans une phase de durcissement (Royaume-Uni, Grèce). Au premier semestre, avec une progression très modeste des revenus d'activité, la demande intérieure en Europe ne bénéficierait que d'une faible impulsion, contrairement aux États-Unis.

Ainsi en France, la reprise de la demande intérieure resterait hésitante et la croissance du PIB dans notre scénario serait modérée : 0,2 % au premier trimestre et 0,3 % au deuxième.

L'appareil productif est toujours faiblement sollicité. Au premier semestre, les entreprises relanceraient cependant quelque peu leurs projets d'investissement mis à mal par la crise, en s'appuyant sur l'amélioration progressive de leurs débouchés et de leurs conditions de financement. Le rythme des destructions d'emploi, qui s'est atténué depuis l'été dernier, devrait encore faiblir dans les mois qui viennent. La hausse du chômage se modérerait ainsi sensiblement à l'horizon de la mi-2010.

La consommation des ménages stagnerait globalement au premier semestre 2010. Elle serait fragilisée par la faiblesse du pouvoir d'achat et le contrecoup de la prime à la casse.

Les prévisions restent environnées d'une grande incertitude. La demande intérieure française pourrait pâtir d'avantage du contrecoup de la prime à la casse et d'une normalisation plus lente du marché immobilier. À l'inverse, le rebond « technique » des stocks pourrait être un peu plus marqué que prévu dans notre scénario. Cependant, une partie de l'ajustement des stocks semble avoir eu lieu fin 2009, ce qui limite le potentiel de rebond. Les sources de croissance sont peut-être plus à rechercher du côté des économies émergentes, notamment asiatiques. Le dynamisme de leur activité pourrait ainsi fournir un surcroît de croissance externe, bienvenu, pour les économies avancées, et plus ample qu'envisagé dans notre scénario. ■

2009 : une récession profonde, suivie d'un timide rebond de l'activité

L'année 2009 a été marquée par une profonde récession

Le dynamisme des économies émergentes a suscité un rebond du commerce en cours d'année...

... dont ont bénéficié les économies avancées pour sortir de récession

En 2009, toutes les économies avancées ont enregistré une profonde récession. Leur activité s'est repliée de 3,5 %. Toutefois, si la récession a été globale, sa sévérité a varié selon les pays : la baisse de l'activité a été limitée à 2,2 % en France et à 2,4 % aux États-Unis ; elle a atteint 3,6 % en Espagne et environ 5 % en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni et au Japon.

Dès le deuxième trimestre, le rebond de la demande des pays émergents avait permis au commerce mondial de se stabiliser, après deux trimestres de chute. Le dynamisme de ces économies, et particulièrement de la Chine, ne s'est pas démenti sur le reste de l'année. Il a encore nettement soutenu les échanges internationaux. Au premier semestre 2010, la croissance des zones émergentes serait encore forte, mais elle se modérerait quelque peu : en Chine notamment, la demande serait légèrement moins dynamique, suite au resserrement monétaire opéré en début d'année par la Banque centrale chinoise.

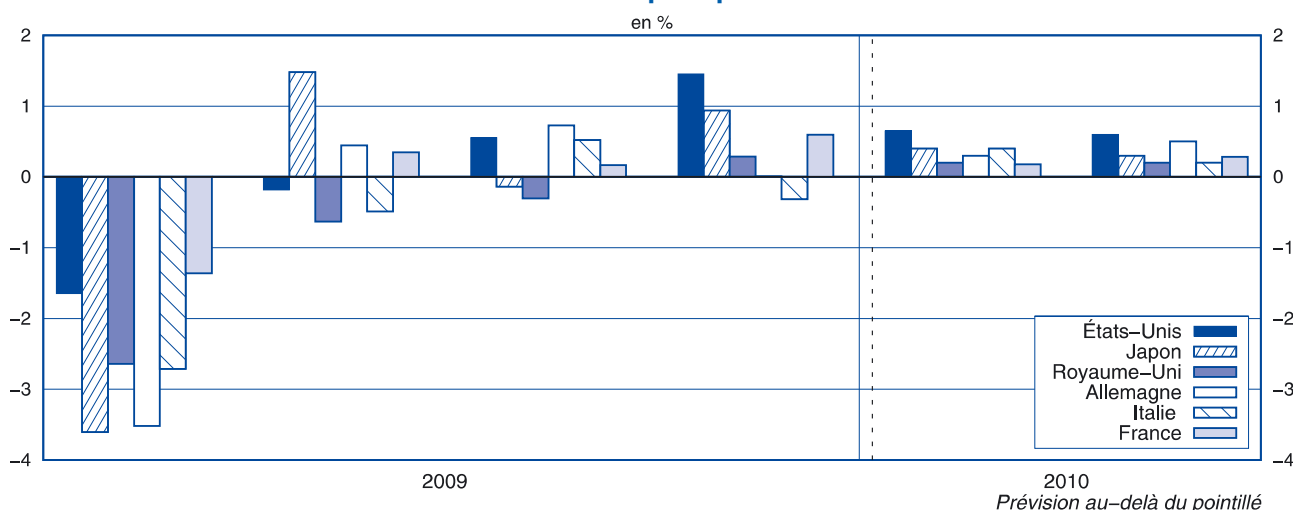
Via le commerce mondial, le dynamisme retrouvé des économies émergentes est venu soutenir l'activité des pays avancés, notamment ceux dont l'économie est très dépendante du commerce extérieur, comme l'Allemagne et, encore davantage, le Japon (cf. le dossier « L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ? »). Ainsi, l'activité des économies avancées, après s'être stabilisée au deuxième trimestre 2009 (+0,1 %), a rebondi au troisième (+0,3 %) puis a accéléré au quatrième (+0,8 %). Cependant, l'amplitude récente des mouvements de stocks invite à relativiser ce rebond : la demande intérieure reste peu dynamique. Surtout, cette reprise de l'activité a été d'une ampleur limitée par rapport au plongeon enregistré au tournant de 2009, et elle n'a pas été homogène : certains pays, comme l'Espagne, peinent même à sortir de la récession (cf. graphique 1).

Les stratégies de retrait des plans de relance commencent à se dessiner

Les marchés financiers et immobiliers se détendent

Les marchés interbancaires ont retrouvé un fonctionnement normal au troisième trimestre. Dans leur sillage, les tensions se sont atténuées sur la dette des sociétés non financières, et les conditions d'octroi de crédit par les banques commencent à s'assouplir, notamment en France. Les conditions de financement continue-

1 - Croissance trimestrielle des principales économies avancées



raient de se détendre début 2010. Parallèlement, les tensions semblent s'apaiser sur les marchés immobiliers, à l'exception notable de l'Espagne et de l'Irlande où la crise se poursuit. Reste que le secteur de la construction est encore partout convalescent, avec des niveaux d'activité nettement inférieurs à ceux d'avant la crise et des perspectives de croissance encore limitées.

Certains pays continuent à renforcer leurs mesures de relance...

Même si les conditions financières se normalisent et si l'activité commence à repartir, certains pays continueraient de faire monter en charge leurs plans de relance. Ainsi, aux États-Unis, le pouvoir d'achat des ménages serait fortement soutenu au premier semestre par les crédits d'impôts, ainsi que par la prolongation des allocations chômage et des subventions à l'assurance maladie. Outre-Rhin, les ménages bénéficieraient de nouvelles réductions d'impôts, mais le contrecoup de la prime à la casse allemande continuerait de peser sur leur consommation.

... alors que d'autres commencent déjà à les retirer

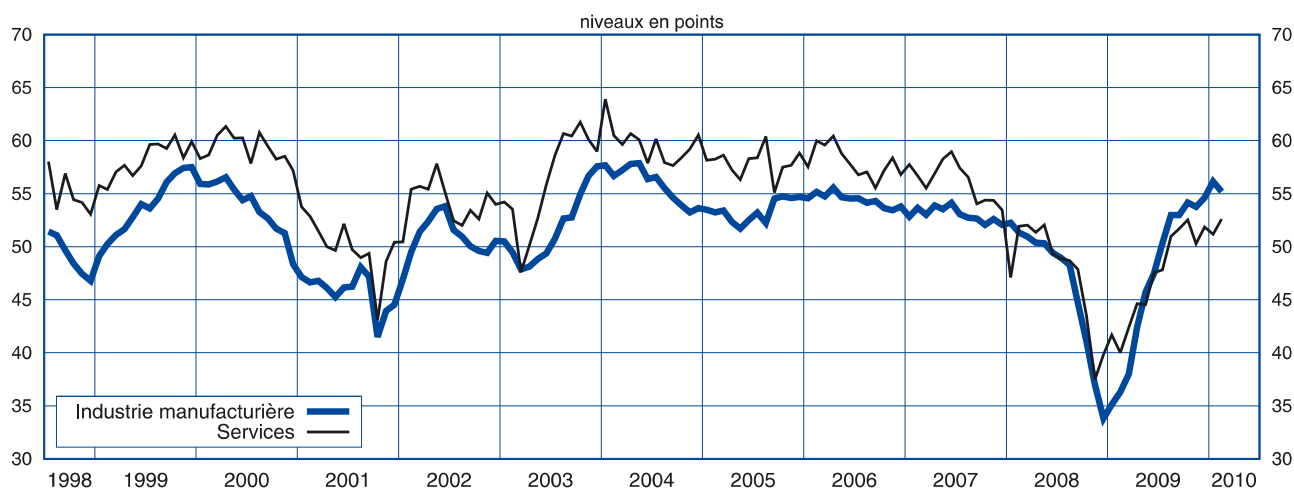
À l'opposé, d'autres pays entrent dans une phase de neutralité budgétaire ou même dans une phase de durcissement. Le Royaume-Uni met en œuvre à compter de début 2010 des mesures pour redresser la situation de ses comptes publics : relèvement de la TVA au 1^{er} janvier, hausses d'impôts et baisses de prestations sociales. En Espagne, le retrait des dispositifs de soutien au pouvoir d'achat a commencé et l'impôt sur les revenus du capital augmente.

Les économies avancées début 2010 : croissance modérée et hétérogénéités

La croissance modérée des économies avancées ...

Au premier semestre 2010, le climat des affaires global s'est stabilisé dans la zone d'expansion. Ainsi, les économies avancées continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré. Cette hausse de l'activité serait plus marquée dans l'industrie que dans les services (cf. graphique 2). Toutefois, la croissance du PIB s'inscrirait en retrait par rapport au quatrième trimestre, notamment parce que le soutien des plans de relance s'estomperait dans de nombreux pays. De plus, les mouvements de stocks soutiendraient moins l'activité. Au total, le PIB des économies avancées croîtrait de 0,4 % par trimestre jusqu'à la mi-2010 (après +0,8 % au quatrième trimestre). Cette modération de la croissance des économies avancées pèserait sur le commerce mondial, qui ralentirait.

2 - Composantes «manufacturier» et «services» de l'enquête globale auprès des directeurs d'achats dans les pays avancés



Source : Markit

... masquerait une hétérogénéité importante, notamment dans la zone euro

Les exportations françaises en hausse modérée

En France, une hausse peu soutenue de la production dans les services...

... la production manufacturière affaiblie par le contrecoup de la prime à la casse...

... et la construction en moindre baisse, au-delà des effets d'un hiver rigoureux

Au premier semestre 2010, les situations conjoncturelles divergeraient, parce que la demande des ménages serait plus dynamique aux États-Unis que dans les autres économies avancées. En effet, le pouvoir d'achat des Américains serait soutenu par la montée en charge des mesures de relance et par le redémarrage de l'emploi. En zone euro, la reprise serait plus hésitante et hétérogène. D'une part, la demande des ménages stagnerait : elle pâtirait du retrait progressif des mesures de relance, alors que l'emploi peinerait à repartir. D'autre part, la reprise serait plus franche en Allemagne tandis que l'Espagne resterait à la traîne.

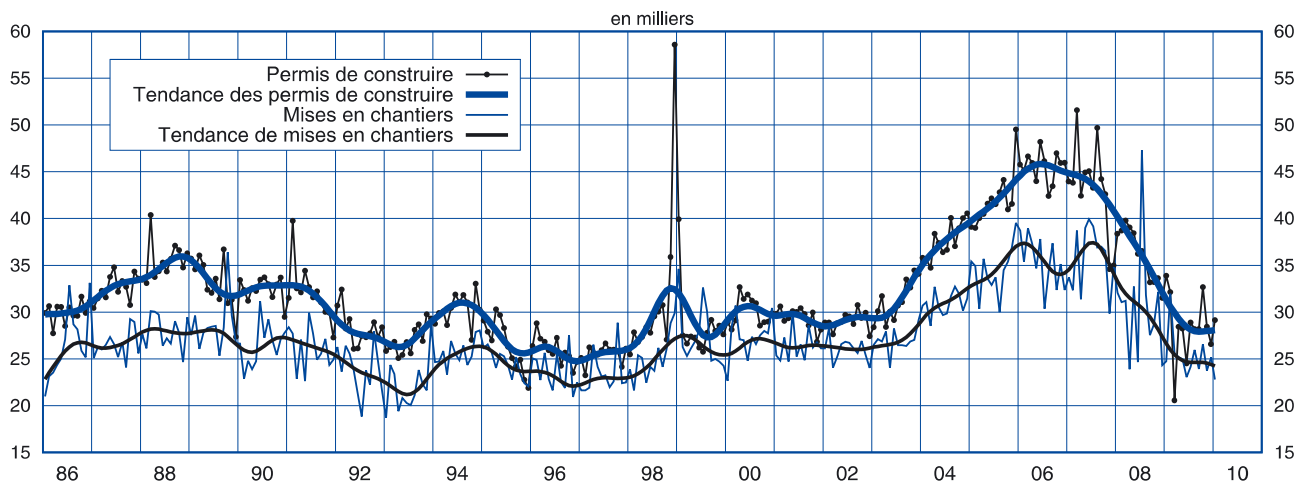
Dans le sillage du commerce mondial, la demande étrangère adressée à la France ralentirait quelque peu à l'horizon de la mi-2010, revenant ainsi à sa croissance moyenne. Par conséquent, les exportations françaises croîtraient de façon modérée, à peine plus de 1 % par trimestre, l'appréciation de l'euro fin 2009 pénalisant en outre la compétitivité-prix des produits français. Cet effet devrait néanmoins s'estomper avec la dépréciation récente de l'euro. Au total, après avoir fortement reculé en 2009 (-11,2 %), les exportations présenteraient tout de même à la mi-2010 un acquis de croissance nettement positif (+3,4 %).

Au premier semestre 2010, l'activité dans les services serait peu soutenue : selon les chefs d'entreprise, l'amélioration de la conjoncture ces derniers mois a été moins nette qu'au second semestre 2009. De plus, l'indicateur synthétique du climat des affaires s'établit bien en deçà de sa moyenne de longue période.

La production manufacturière a continué de progresser au quatrième trimestre 2009 (+1,7 % après +2,0 % au troisième trimestre), notamment soutenue par la production automobile (+3,7 % après +7,7 %). Cependant, le climat des affaires dans l'industrie s'améliore très peu depuis la fin 2009. Ainsi, la production manufacturière croîtrait à un rythme nettement moins élevé au premier semestre 2010 (+0,4 % par trimestre), pénalisée notamment par le contrecoup de la prime à la casse (cf. *infra*). Au total, la production industrielle serait encore loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant la crise.

La production dans le secteur de la construction s'est de nouveau nettement contractée au quatrième trimestre : -1,6 % après -1,8 % au troisième trimestre 2009. Cette contraction a touché tant le bâtiment que les travaux publics. Dans le logement neuf, la stabilisation des mises en chantier augure toutefois d'une baisse de moins en moins marquée de l'activité (cf. graphique 3). Le secteur des travaux publics serait particulièrement touché par la vague de froid du début d'année, ce qui viendrait peser sur son activité au premier trimestre puis la soutiendrait par contrecoup au deuxième (cf. l'éclairage « Vagues de froid : des effets faiblement

3 - Permis de construire et mises en chantier de logements neufs en France



Sources : Sitadel2 (SoeS), calculs Insee

positifs sur l'activité »). Au total, la production dans le secteur de la construction se contracterait de nouveau au premier trimestre (-1,7 %) puis elle rebondirait légèrement au deuxième (+0,2 %).

En France, la croissance serait modérée

Par conséquent, l'activité économique française s'inscrirait en hausse modérée au premier semestre 2010 (+0,2 % au premier trimestre puis +0,3 % au deuxième), ce qui classerait la France dans la moyenne de la zone euro. L'acquis de croissance pour 2010 à l'issue du deuxième trimestre serait positif (+1,0 %), après la récession de l'année précédente (-2,2 %).

Redémarrage hésitant de l'investissement

L'investissement encore en baisse jusqu'au premier trimestre

Début 2010, les chefs d'entreprises seraient hésitants dans la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement, malgré l'amélioration de leurs conditions de financement. En effet, leurs perspectives de demande sont encore modestes et leurs capacités productives toujours sous-utilisées. Ainsi, l'investissement des entreprises ne se remettrait à croître qu'au deuxième trimestre, modestement (+0,6 % après -0,4 % au trimestre précédent).

Une tendance désinflationniste toujours à l'œuvre

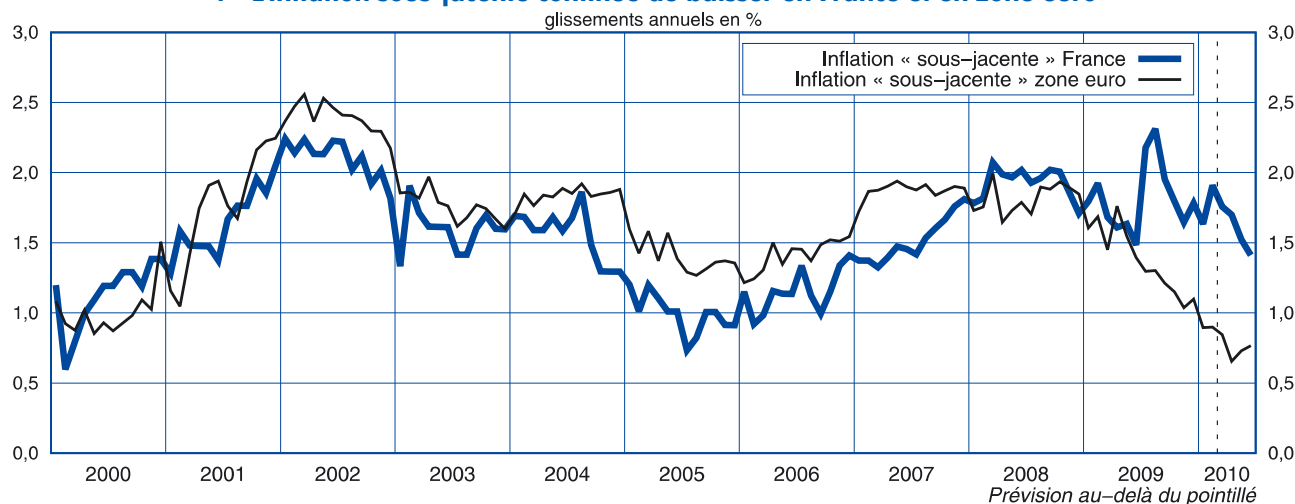
Baisse mesurée de l'inflation sous-jacente

Dans les économies avancées, l'inflation « sous-jacente » est sur une tendance à la baisse mais elle reste presque partout positive, avec deux exceptions : l'Irlande, où elle atteint -3,0 % en décembre 2009, et le Japon, toujours englué dans la déflation. La baisse de l'inflation tient d'abord à la faiblesse de la demande, qui contraint les entreprises à contenir les prix pour conserver leurs clients. Elle tient également à la hausse du chômage et à la modération salariale qu'elle induit. Cependant, la hausse récente des prix des matières premières, et notamment du pétrole, viendrait limiter cette baisse en se diffusant progressivement aux prix à la consommation. Par conséquent, la baisse de l'inflation sous-jacente se poursuivrait mais elle serait modérée. L'inflation sous-jacente se replierait à +1,4 % en France en juin 2010 après +1,6 % en janvier ; en zone euro, elle s'établirait à +0,8 % en juin 2010 après +0,9 % en janvier (cf. graphique 4).

Quasi-stabilité de l'inflation totale en France et en zone euro

En France comme en zone euro, le glissement annuel des prix ne progresserait que parce que la forte baisse des prix des produits frais de l'année précédente ne serait plus comptée dans le calcul du glissement des prix. L'inflation énergétique se stabiliserait peu ou prou en glissement annuel, sous l'hypothèse d'une stabili-

4 - L'inflation sous-jacente continue de baisser en France et en zone euro



Sources : Eurostat, Insee

sation des prix du pétrole autour de 75\$ le baril de Brent. Au total, le glissement annuel des prix atteindrait en juin 2010 +1,3 % en France, après +1,1 % en janvier, et +0,8 % en zone euro, après +0,9 % en janvier.

Moindre dégradation du marché du travail

La baisse de l'emploi tend à se modérer

Alors que l'activité se contractait fortement au tournant de l'année 2009, le marché du travail ne s'est ajusté, comme à l'accoutumée, qu'avec retard. De ce fait, la productivité des entreprises s'est nettement dégradée (cf. graphique 5). Celles-ci ont pu commencer à restaurer leur productivité à partir du deuxième trimestre 2009 : l'emploi a ainsi continué de se replier en tendance, alors que la reprise de l'activité était déjà à l'œuvre. Cette reprise se prolongeant, quoique sur un rythme très modeste, la baisse de l'emploi tendrait à se modérer progressivement. Les secteurs marchands non agricoles perdraient 80 000 postes au premier semestre 2010, après 100 000 au second semestre 2009 et près de 260 000 au premier. Dans les secteurs non marchands, l'emploi se stabiliserait, après avoir été très dynamique en 2009, parce que le nombre de bénéficiaires de contrats aidés baisserait. En effet, le nombre d'entrées en dispositif serait légèrement moins élevé qu'en 2009, mais les sorties nettement plus importantes, conséquence de l'accroissement du volume des entrées en 2009. Au total, 74 000 emplois seraient perdus au premier semestre 2010, après 36 000 au second semestre 2009.

Le chômage en faible hausse

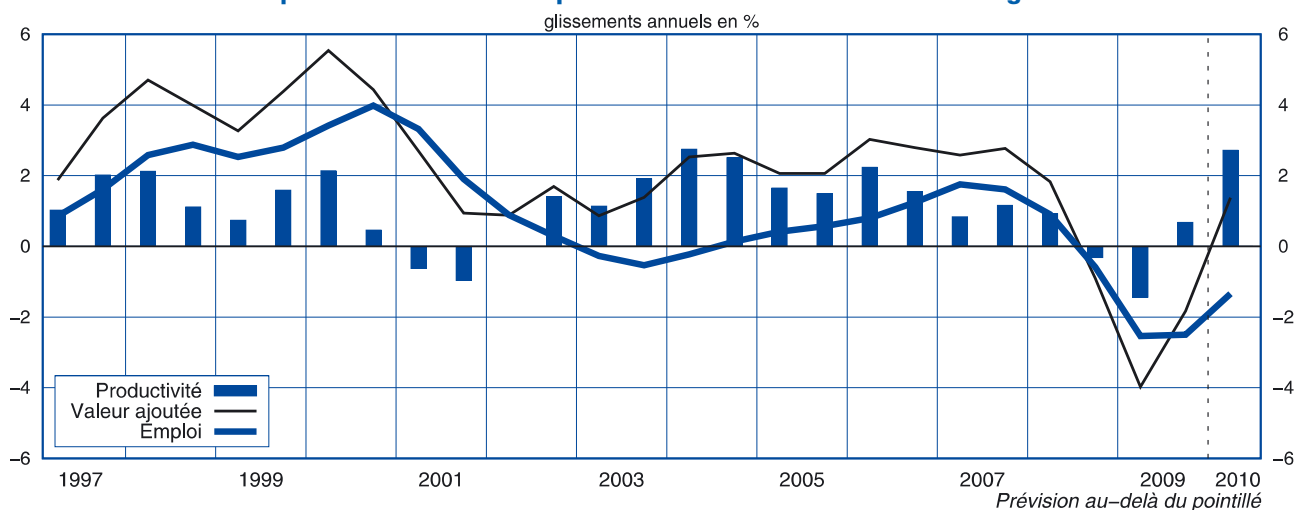
Du côté du chômage, au-delà des chiffres au trimestre le trimestre, la tendance à la hausse s'est modérée depuis le deuxième trimestre 2009. Cette hausse moins marquée du chômage tient à la reprise progressive de l'activité. Cette modération se prolongerait donc sur les trimestres à venir : le taux de chômage atteindrait 9,8 % de la population active en moyenne en France métropolitaine au deuxième trimestre 2010 (10,2 % y compris Dom), après 9,6 % au dernier trimestre 2009 (10,0 % y c. Dom).

Le contrecoup de la prime à la casse fait fléchir la consommation

De faibles gains de pouvoir d'achat

Au premier semestre 2010, le pouvoir d'achat continuerait de ralentir : les gains de pouvoir d'achat des ménages se limiteraient à 0,1 % au premier trimestre puis à 0,3 % au deuxième. En effet, les revenus d'activité se redresseraient insuffisamment pour compenser l'accélération des prélèvements obligatoires, contrecoup

5 - Emploi salarié et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles



des baisses d'impôts de 2009, et le ralentissement des prestations sociales. Les allocations chômage, notamment, seraient moins dynamiques en raison de la moindre dégradation du marché du travail.

La consommation fléchit sous le contrecoup de la prime à la casse

La consommation des ménages a peu progressé mais a tout de même résisté pendant la crise. Elle fléchirait au premier semestre 2010 en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat et du contrecoup de la prime à la casse. En effet, la consommation des ménages a fortement augmenté au quatrième trimestre (+0,9 %), dopée par les achats d'automobiles : les ménages ont avancé ces achats pour tirer pleinement profit de la prime à la casse et du bonus-malus avant que ces dispositifs deviennent moins généreux. Au premier semestre 2010, ce bond sur les automobiles serait suivi d'un contrecoup (cf. graphique 6). La consommation progresserait toutefois très légèrement au premier trimestre (+0,1 %) car la consommation d'énergie serait dopée par les vagues de froid au cours de cet hiver. Ce facteur ne jouant plus au deuxième trimestre, la consommation baisserait alors légèrement (-0,2 %).

Vers une stabilisation de l'investissement des ménages

Depuis la mi-2008, les ménages réduisent leur investissement, principalement constitué d'acquisitions de logements neufs. L'investissement en logement continuerait de se contracter à l'horizon de la prévision, mais cette contraction serait de moins en moins vive, grâce notamment à l'amélioration des conditions de financement : l'investissement, qui avait nettement baissé au quatrième trimestre 2009 (-2,7 %), serait quasiment stable au deuxième trimestre 2010 (-0,4 %).

Des importations qui ralentissent

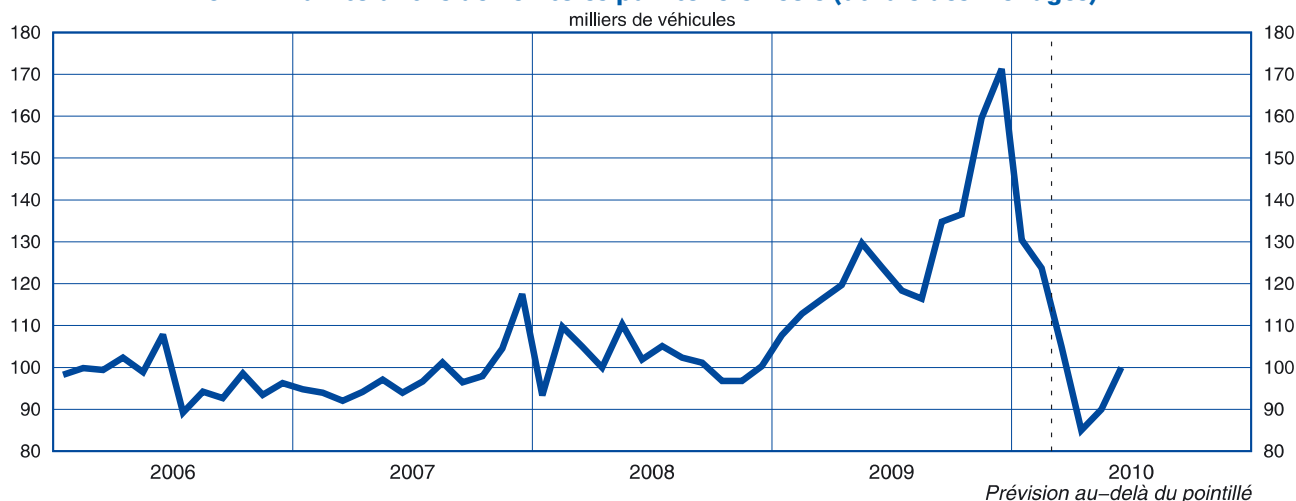
Les importations seraient elles aussi affectées au premier semestre 2010 par le contrecoup de la prime à la casse. Après avoir nettement augmenté au quatrième trimestre 2009 (+3,3 %), elles ralentiraient sensiblement : +0,8 % au premier trimestre puis +0,5 % au deuxième.

Aléas : les stocks pourraient soutenir la reprise, l'immobilier la freiner

Un mouvement de reconstitution des stocks pourrait soutenir l'activité en France et à l'étranger

De fin 2007 à la mi-2009, les stocks ont globalement pesé sur l'activité des pays avancés, et plus particulièrement au premier semestre 2009. Ils ont ensuite soutenu l'économie, mais sans compenser intégralement le mouvement précédent. Par conséquent, les entreprises pourraient être amenées à reconstituer leurs stocks plus rapidement qu'anticipé. Un tel mouvement de restockage viendrait rehausser la croissance, en France et à l'étranger.

6 - Immatriculations de véhicules particuliers neufs (achats des ménages)



Source : Insee, CCFA, SOeS

Vue d'ensemble

L'impulsion en provenance des économies émergentes pourrait être plus forte que prévu

L'ampleur et le profil du contrecoup de la prime à la casse en France sont incertains

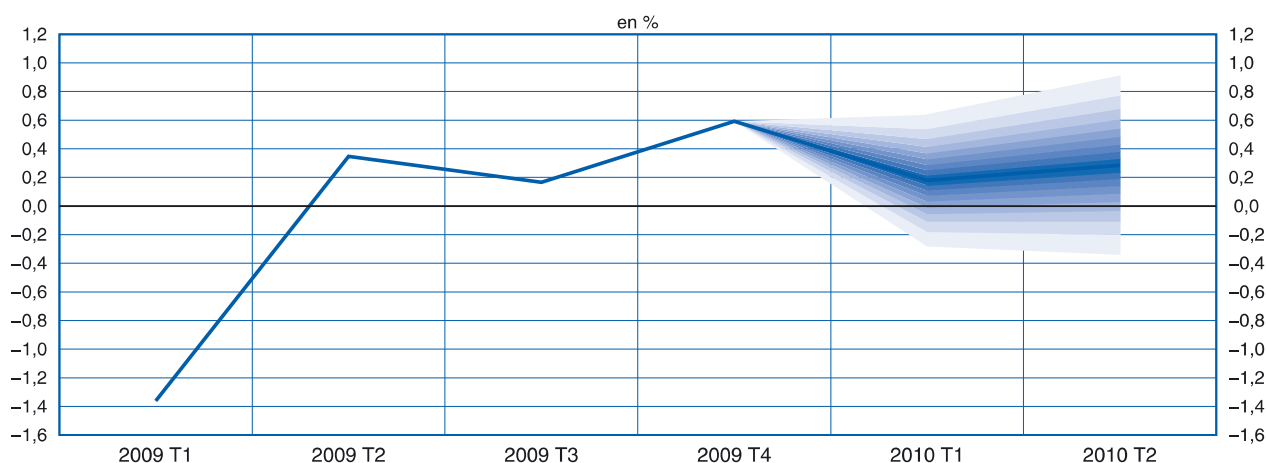
Une rechute de l'immobilier reste possible

Les économies émergentes, notamment asiatiques, ont déjà fait preuve de leur capacité à entraîner les économies avancées au sortir de la recession. Le dynamisme de leur activité, s'il restait intact, pourrait également fournir un surcroît de croissance externe aux économies avancées.

Dans tous les pays qui ont mis en œuvre une prime à la casse, celle-ci a très nettement soutenu le marché automobile. L'arrêt de ces mesures provoquerait par contrecoup un repli de la consommation des ménages en automobiles. Toutefois, l'ampleur de ce contrecoup est très incertaine : il a ainsi été très marqué en Allemagne mais quasi inexistant aux États-Unis. En outre, son profil est également incertain, comme l'illustre en France la quasi-stabilisation des immatriculations en février après la chute de janvier, et avant un probable repli dans les mois à venir.

Les marchés immobiliers ont montré des signes de redressement mais des facteurs de fragilité persistent. Ainsi, aux États-Unis, les prix se sont redressés et les ventes ont rebondi au second semestre 2009 ; mais elles-ci chutent de nouveau en ce début d'année. Dans d'autres pays, les marchés immobiliers qui se sont redressés précocement pourraient également rechuter. Des signes d'essoufflement sont déjà perceptibles au Royaume-Uni par exemple. Le redressement du marché français pourrait également prendre plus de temps que prévu, ce qui pèserait sur l'activité dans la construction et pourrait affecter la confiance des ménages. ■

7 - Le graphique des risques associé à la Note de conjoncture



Lecture : le graphique des risques retrace autour de la prévision centrale (en trait bleu), 90 % des scénarios probables. La première bande, la plus foncée, décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 10 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes immédiatement au-dessus et immédiatement en dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de telle sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 20 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 90 % (cf. la Note de conjoncture de l'Insee de juin 2008, pages 15 à 18). On peut alors estimer que le premier résultat qui sera publié par les comptes trimestriels pour le premier trimestre 2010 a 50 % de chances d'être compris entre +0,0 % (bas de la cinquième bande en partant du bas) et +0,4 % (limite supérieure de la cinquième bande en partant du haut) et 90 % de chances d'être compris entre -0,3 % et +0,6 %.

Source : Insee

Chiffres-clés : la France et son environnement international

données cjo-cvs (à l'exception des prix), moyennes trimestrielles ou annuelles, en %

	2008				2009				2010		2008	2009	acquis 2010
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Environnement international													
PIB des économies avancées	0,4	-0,1	-0,7	-1,8	-2,3	0,1	0,3	0,8	0,4	0,4	0,2	-3,5	1,6
PIB de la zone euro	0,8	-0,3	-0,4	-1,9	-2,5	-0,1	0,4	0,1	0,2	0,3	0,5	-4,0	0,7
Baril de Brent (en dollars)	97	122	115	55	45	59	68	75	75	75	97	62	75
Taux de change euro-dollar	1,5	1,6	1,5	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4
Demande mondiale adressée à la France	1,5	-0,2	-0,2	-6,0	-9,8	-1,4	4,0	2,2	1,9	1,4	1,6	-12,9	6,3
France													
Équilibre ressources-emplois													
PIB	0,5	-0,4	-0,2	-1,5	-1,4	0,3	0,2	0,6	0,2	0,3	0,3	-2,2	1,0
Importations	1,5	-1,1	0,4	-4,0	-5,8	-2,6	0,3	3,3	0,8	0,5	0,6	-9,7	3,1
Dépenses de consommation des ménages	-0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,1	0,9	0,1	-0,2	0,9	0,8	0,7
Dépenses de consommation des APU et des ISBLSM	0,3	0,3	0,6	0,4	0,1	0,6	0,6	0,7	0,4	0,5	1,3	1,7	1,8
FBCF totale	1,0	-1,5	-1,2	-2,6	-2,4	-1,0	-1,4	-1,2	-0,9	0,4	0,4	-6,9	-2,5
dont : ENF	2,1	-1,4	-0,6	-3,1	-3,4	-1,2	-1,0	-0,8	-0,4	0,6	2,4	-7,7	-1,3
Ménages	0,1	-1,4	-2,8	-2,5	-1,7	-1,6	-2,3	-2,7	-1,9	-0,4	-1,4	-8,1	-5,6
Exportations	2,3	-2,3	-0,4	-6,2	-7,3	0,5	1,8	0,5	1,2	1,1	-0,6	-11,2	3,4
Contributions (en point)													
Demande intérieure hors stocks	0,2	-0,2	0,0	-0,5	-0,4	0,1	-0,1	0,5	0,0	0,1	0,9	-0,6	0,4
Variations de stocks	0,1	0,1	0,0	-0,5	-0,7	-0,6	-0,1	0,9	0,1	0,0	-0,3	-1,4	0,6
Commerce extérieur	0,2	-0,3	-0,2	-0,5	-0,2	0,8	0,3	-0,7	0,1	0,1	-0,3	-0,2	0,0
France													
Situation des ménages													
Emploi total (variation en fin de trim.)	80	-55	-48	-112	-145	-96	-45	10	-42	-32	-135	-276	-
Salariés du secteur marchand non agricole	68	-65	-57	-120	-158	-99	-80	-20	-50	-31	-174	-358	-
Taux de chômage BIT France métropolitaine	7,2	7,3	7,4	7,8	8,6	9,1	9,1	9,6	9,7	9,8	7,8	9,6	-
Taux de chômage BIT France (y compris DOM)	7,5	7,6	7,8	8,2	9,0	9,5	9,5	10,0	10,1	10,2	8,2	10,0	-
Indice des prix à la consommation ⁽¹⁾	3,2	3,6	3,0	1,0	0,3	-0,5	-0,4	0,9	1,3	1,3	2,8	0,1	-
Inflation « sous-jacente » ⁽¹⁾	2,1	2,0	2,1	1,9	1,6	1,5	2,0	1,8	1,8	1,4	2,0	1,8	-
Pouvoir d'achat des ménages	0,0	-0,4	-0,1	1,1	0,4	1,1	0,6	0,2	0,1	0,3	0,7	2,2	1,0

Prévision

* Glissement annuel sur le dernier mois du trimestre

Note de lecture : les volumes sont calculés aux prix de l'année précédente chaînés, données cvs-cjo, moyennes trimestrielles ou annuelles, en %.

Source : Insee

Retour sur la précédente prévision

Au quatrième trimestre 2009, l'activité en France a crû de 0,6 %, soit un peu plus que prévu lors de la note de conjoncture de décembre. En particulier, la production manufacturière a été plus dynamique qu'anticipé. Sur la première partie de l'année 2010, la prise en compte des derniers indicateurs disponibles ne remet pas en cause le scénario d'une croissance modérée, retenu alors. Toutefois, le contrecoup de la baisse de la prime à la casse, plus prononcé que celui anticipé dans la note de décembre, conduit à revoir à la baisse la croissance du premier trimestre. Enfin, les profils de la production énergétique et de la construction sont révisés du fait de températures nettement inférieures au premier trimestre aux normales saisonnières.

Le secteur manufacturier a continué son redressement, la construction a poursuivi sa chute

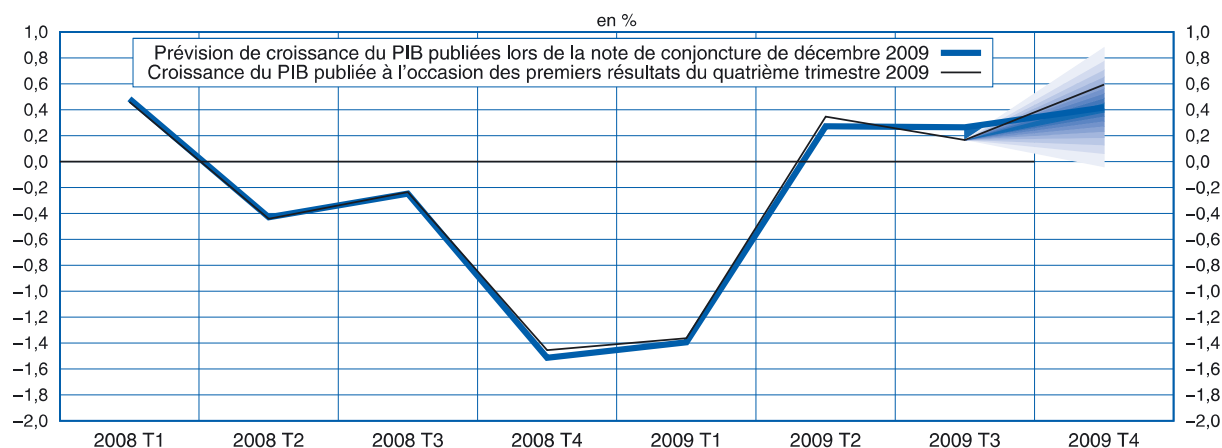
Au quatrième trimestre, le PIB a augmenté de 0,6 % après +0,2 % au troisième trimestre : l'activité a ainsi continué de se redresser. L'erreur de prévision de la Note de conjoncture de décembre 2009 est faible (0,2 point, cf. graphique 1). Elle s'explique pour l'essentiel par une production manufacturière plus dynamique que prévu (+1,7 % contre +0,9 % anticipé). Les services principalement marchands (+0,7 % réalisé contre +0,6 %

prévu) ont fortement contribué au dynamisme de l'activité. À l'inverse, le secteur de la construction a de nouveau lourdement chuté, comme prévu (-1,6 %, contre une prévision de la dernière note à -1,5 %) : l'investissement en construction des ménages et des entreprises a en effet continué de se replier.

La prime à la casse a soutenu la demande

Au quatrième trimestre 2009, l'effet « automobile » a nettement soutenu la demande et la production. Les ménages ont ainsi anticipé leurs achats de véhicules avant que ne se durcissent, au premier janvier 2010, les conditions d'attribution de la prime à la casse et du bonus-malus. Ce rebond de la consommation automobile, anticipé dans la note de décembre, a été un peu plus ample que prévu : ainsi, la consommation des ménages en automobiles a augmenté de près de 15 % au quatrième trimestre, entraînant la consommation en produits manufacturés (+2,9 % contre +2,2 % prévu). De plus, en Italie, les ménages ont aussi anticipé leurs achats d'automobiles, avant l'arrêt de la prime à la casse fin 2009, ce qui a favorisé les exportations de la France. Au total, le dynamisme de la demande en automobiles a soutenu la production manufacturière, par son effet direct (la production automobile a crû de 3,7 % au quatrième trimestre)

1- Graphique des risques associé à la Note de Conjoncture de décembre et croissance réalisée



Source : Insee

et par l'effet de diffusion sur les autres secteurs manufacturiers⁽¹⁾ ; il a également joué sur la branche commerce (+1,0 % contre +0,9 % prévu).

La contribution négative du commerce extérieur a été compensée par celle, positive, des stocks

La prime à la casse a également beaucoup soutenu les importations en produits manufacturés. Leur progression a été plus forte que prévu (+5,8 % contre +2,4 % prévu) et s'explique pour un tiers par les importations d'automobiles. Au total, le commerce extérieur a contribué négativement à l'activité au quatrième trimestre (-0,7 point), ce qui n'avait pas été anticipé. En contrepartie, le mouvement de «reconstitution des stocks», clairement identifié comme un aléa positif lors de la précédente note, a été plus rapide que prévu. Aussi, la contribution des stocks a été fortement positive au quatrième trimestre (+0,9 point contre +0,1 point prévu)⁽²⁾.

Au premier semestre 2010, nous maintenons l'hypothèse d'un rythme de croissance modeste

Au premier semestre 2010, notre scénario reste globalement le même que celui de la Note de décembre : la croissance resterait modérée. Le climat des affaires dans le secteur manufacturier, après s'être nettement redressé depuis son point bas atteint début 2009, ne progresse plus guère depuis quelques mois (cf. fiche « production »). Dans les services, le climat des affaires continue de se redresser peu à peu, tandis que dans la construction, il n'a toujours pas véritablement rebondi. Pour le premier trimestre 2010, la prise en compte de plusieurs informations nouvelles induit toutefois une légère révision à la baisse de notre prévision de croissance.

Dans le scénario précédent, nous attendions un contrecoup progressif de la consommation automobile au premier semestre 2010. En effet, le dispositif 2009 sur la prime à la casse et le bonus-malus restaient valables pour toutes les commandes faites avant le 31 décembre, et les délais de livraison laissaient envisager un contrecoup modéré au premier trimestre 2010. Au vu de la chute des immatriculations en janvier-février, un contrecoup plus marqué aurait lieu dès le premier trimestre. Au total, la consommation des ménages est moins dynamique au premier semestre dans notre nouveau scénario.

Par ailleurs, la campagne de vaccination contre la grippe A a ralenti plus tôt que prévu, avec la fermeture des centres de vaccination en janvier. La forte hausse de la consommation publique en santé au quatrième trimestre serait donc suivie par un contrecoup plus fort qu'attendu au premier trimestre 2010.

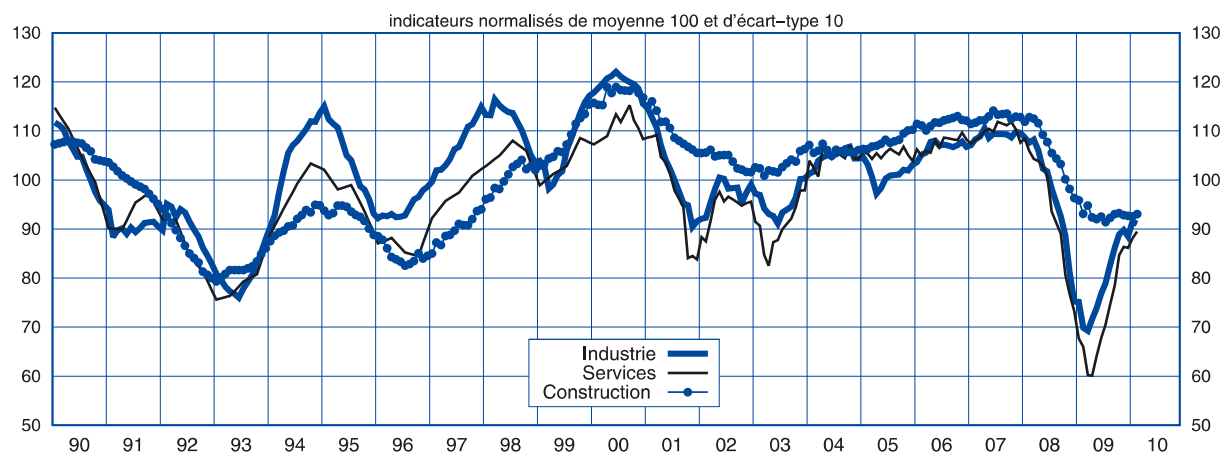
Enfin, les profils de la consommation d'énergie, en hausse, et de l'investissement en travaux publics, en baisse, seraient plus prononcés pour refléter des températures très en deçà des moyennes saisonnières en janvier et février. La consommation et la production d'énergie rebondiraient fortement au premier trimestre, tandis que l'investissement en travaux publics a été revu à la baisse. Toutefois, ces deux effets se compensant en grande partie, la rigueur de l'hiver n'aurait qu'un faible impact sur l'économie dans son ensemble (cf. éclairage « Vagues de froid : des effets faiblement positifs sur l'activité. »).

Au total, la prévision de PIB est légèrement revue à la baisse au premier trimestre, à +0,2 % (contre +0,4 % lors de la précédente note) et laissée inchangée au deuxième trimestre 2010 (+0,3 %). ■

(1) Une hausse de la valeur ajoutée, dans la branche automobile, par son effet sur les autres secteurs via les consommations intermédiaires, entraînerait in fine un impact environ trois fois plus important sur le PIB (cf. éclairage « Le coup de frein à la production automobile : sa part dans la récession », Note de conjoncture de mars 2009).

(2) La forte contribution des stocks à la croissance est pour partie liée à l'évolution des grands contrats à l'exportation. Les livraisons avaient atteint des niveaux très élevés au troisième trimestre, et sont redescendus à leur niveau habituel au quatrième trimestre. En conséquence, il y a eu un fort ralentissement des exportations. Comme par ailleurs, la production n'a pas subi d'à-coups, ce ralentissement des exportations a eu une contrepartie dans les variations de stocks.

2 - Climat des affaires dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services



Source : Insee

Dossiers



Le cycle de l'emploi

Les petites entreprises ont été les premières à baisser leurs effectifs pendant la crise

Julie Argouarc'h
Étienne Debauche

**Cellule synthèse et
conjoncture de l'emploi**

Vincent Cottet

**Division marchés et
stratégies d'entreprises**

Anna Smyk

**Division exploitation
de fichiers administratifs**

*T*raditionnellement, on analyse le cycle de l'emploi à l'aide de séries statistiques agrégées. Pour la France, l'Insee publie chaque trimestre une estimation du nombre d'emplois salariés sur le secteur marchand, déclinées par grand secteur. Cette approche macroéconomique masque les dynamiques propres à chaque entreprise : à tout moment certaines entreprises créent des emplois, tandis que d'autres en détruisent. Par ailleurs, les évolutions de l'emploi ne sont pas les mêmes entre les très petites entreprises, comme les artisans ou les petits commerçants, et les grands groupes du CAC40.

C'est à cette hétérogénéité entre les entreprises que s'attache ce dossier. L'approche reste agrégée, mais s'appuie sur la diversité des situations individuelles depuis le début des années 2000. À partir des flux d'emploi observés au niveau des entreprises, on a ainsi reconstitué des flux bruts de créations et de destructions d'emplois pour le secteur marchand, ainsi que des séries d'emploi par taille d'entreprise.

Les flux bruts de création et de destruction des emplois sont beaucoup plus élevés que l'évolution nette de l'emploi, car une grande partie de ces mouvements se compense à chaque instant. Si la mise en évidence de ce phénomène n'est pas nouvelle, le dossier y apporte un éclairage d'ordre conjoncturel : en effet, ce processus des créations et des destructions d'emplois se modifie nettement au cours du cycle économique.

À cet égard, les résultats de ce dossier peuvent apparaître quelque peu contre-intuitifs. On s'attendrait en effet à ce que les créations d'emplois s'intensifient en phase haute de cycle, et à ce que, dans les creux de cycle, les destructions d'emplois s'accroissent. Les flux observés depuis dix ans en France contredisent assez radicalement cette vision. Depuis dix ans, la dynamique des créations d'emplois semble ainsi avoir quelque peu faibli. Elle n'est pas à l'origine de l'accélération de l'emploi qui s'est produite entre 2004 et 2007. Celle-ci est due exclusivement au ralentissement des destructions d'emplois. En revanche, c'est par un nouveau fléchissement des créations d'emplois que débute la récession de 2008, tandis que les destructions d'emplois se stabilisent, du moins jusqu'à la mi-2009.

L'examen des flux d'emplois selon la taille des entreprises révèle également des différences significatives. En particulier, en 2008, la baisse de l'emploi a démarré plus tôt dans les petites entreprises. Les très grandes entreprises se caractérisent à l'inverse par une rétention de main-d'œuvre très marquée pendant la récession, notamment dans l'industrie.

Le cycle de l'emploi

L'analyse macroéconomique des évolutions de l'emploi ne rend qu'imparfaitement compte du processus de création et de destruction des emplois au sein des entreprises

Les explications traditionnelles du lien entre croissance et emploi reposent sur le cycle de productivité

Dans les secteurs marchands, au niveau agrégé, l'évolution de l'emploi depuis 10 ans a suivi le cycle économique

Depuis 2000, les créations nettes d'emplois dans les secteurs marchands ont suivi trois phases. Entre 2000 et 2003, elles ont fortement ralenti, et l'emploi a même baissé légèrement en 2003 (cf. graphique 1). Puis, entre 2004 et 2007, la hausse de l'emploi s'est accentuée, portée par une croissance plus vigoureuse de l'économie. Enfin, dès le début de 2008, l'emploi a commencé à reculer. Ce recul s'est fortement intensifié à partir du deuxième trimestre 2008, en lien avec la contraction de l'activité.

Ainsi, près de 600 000 emplois ont été perdus entre le deuxième trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009 dans les secteurs marchands, les secteurs non marchands étant quant à eux moins sensibles à l'évolution de la conjoncture.

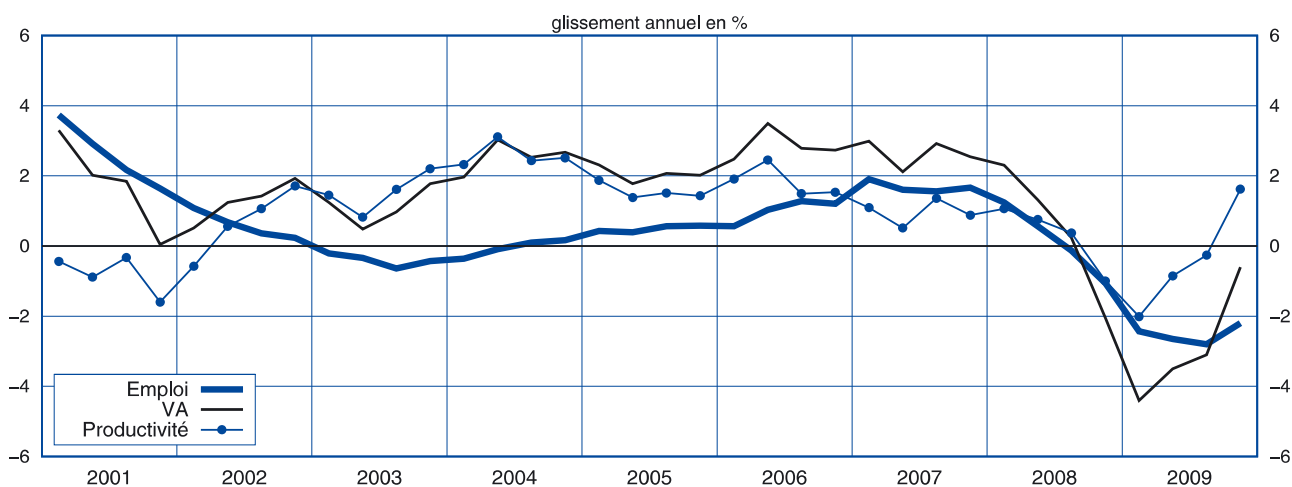
Mais les évolutions de l'emploi s'ajustent avec retard à celles de la production

Les variations de l'activité se répercutent en effet sur l'emploi avec un certain délai. Ce décalage dans l'ajustement de l'emploi à l'activité crée ce qu'on appelle un cycle de productivité⁽¹⁾. Une baisse de l'activité se traduit dans un premier temps par une chute de la productivité car l'emploi baisse moins que la production : avant de licencier, les entrepreneurs préfèrent diminuer le temps de travail ou recourir au chômage partiel. À l'inverse, au sortir d'une récession, la reprise de l'activité n'entraîne pas de reprise immédiate des créations d'emplois : avant d'embaucher, les entreprises commencent, par exemple, par augmenter les heures travaillées. En n'augmentant pas immédiatement leurs effectifs, elles restaurent ainsi la productivité qu'elles ont perdue en période de ralentissement. Le cycle économique s'accompagne donc, en règle générale, d'un cycle de productivité.

La vitesse et l'ampleur de l'ajustement du volume de travail à l'activité ne dépendent pas seulement de la flexibilité des heures travaillées, via la modulation du

(1) La productivité est définie comme le rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi. Quand l'emploi est mesuré en nombre de personnes on parle de productivité par tête, s'il est mesuré en heures travaillées on parle de productivité horaire.

1 - Emploi, valeur ajoutée et productivité (secteurs marchands non agricoles)



Source : Insee

temps de travail ou le chômage partiel. Elles sont aussi fonction du type prédominant de contrat, de l'ancienneté moyenne de la main-d'œuvre, de l'incertitude qui entoure les débouchés futurs des entreprises. L'intensité du recours au travail intérimaire constitue également à court terme une des modalités d'ajustement de l'emploi.

Les évolutions globales de l'emploi sont également la résultante d'évolutions sectorielles, chaque secteur ayant ses spécificités

La répartition de l'emploi entre les secteurs influe également sur les évolutions de l'emploi au niveau agrégé. Les dynamiques sectorielles sont en effet très différentes. En premier lieu, les gains de productivité ne sont pas uniformes d'un secteur à l'autre : l'industrie affiche tendanciellement de forts gains de productivité à la différence des services. Second facteur de différence, les conjonctures sectorielles peuvent être décalées dans le temps : ainsi le secteur de la construction a réagi avec retard au retournement conjoncturel de 2008. Enfin, le cycle de productivité lui-même peut-être plus ou moins accusé selon les secteurs, en fonction des différents facteurs mentionnés ci-dessus.

Ainsi, l'industrie a perdu des emplois depuis 2001 (cf. graphique 2). Même lorsque la croissance a été soutenue, la hausse de l'activité n'a pas entraîné d'augmentation de l'emploi du fait de gains de productivité élevés. À l'inverse, dans la construction l'emploi salarié a fortement progressé durant la période d'expansion. Sur la seule année 2007, il a crû d'un peu plus de 4 %.

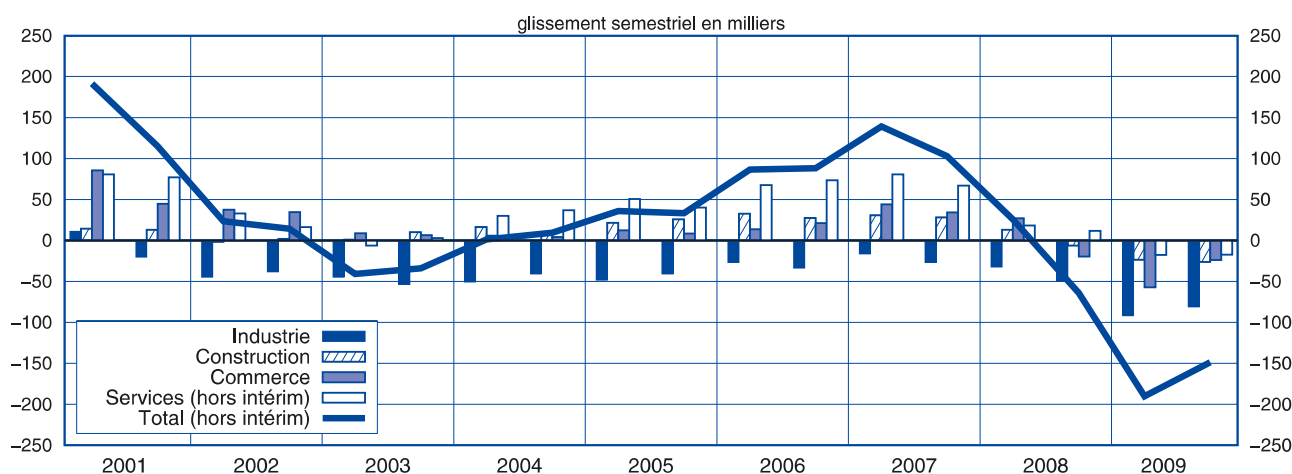
Dans le tertiaire, l'emploi a également été dynamique. Une partie de l'augmentation des effectifs provient de la hausse du nombre d'intérimaires, comptabilisés dans les services même s'ils effectuent leur mission dans un autre secteur⁽²⁾. Hors intérim, les effectifs du tertiaire ont toutefois aussi progressé durant les dix dernières années.

Les évolutions macroéconomiques de l'emploi s'accompagnent d'une forte dispersion des secteurs ou des entreprises

L'analyse macroéconomique, dont nous venons de rappeler les grands traits, s'appuie sur les évolutions moyennes de l'emploi, qui sont des flux d'emplois « nets » dans l'économie à un moment donné. Or, ces flux sont la résultante de si-

(2) L'industrie et la construction emploient d'ailleurs plus de la moitié des intérimaires.

2 - Évolution de l'emploi total et par secteurs hors intérim



Source : Insee

tuations d'entreprises très diverses : à tout moment certaines créent des emplois tandis que d'autres en détruisent.

Ce dossier s'intéresse aux composantes microéconomiques du cycle de l'emploi. Il repose sur les données utilisées pour réaliser les estimations d'emploi, à savoir les déclarations remplies chaque trimestre par les entreprises auprès des Urssaf. Ces données ne couvrent ni l'intérim ni les ex-GEN (grandes entreprises nationales, comme la SNCF et la RATP - cf. encadré 1).

L'agrégation de ces données individuelles d'entreprises permet de construire des séries longitudinales depuis le début des années 2000. Elles fournissent une vision nouvelle des mouvements d'emplois au cours du cycle. Dans la deuxième partie, nous nous intéressons aux flux de créations et destructions d'emplois, sur l'ensemble de l'économie et par secteur d'activité. Dans la troisième partie, nous analysons ces flux par taille d'entreprise.

Encadré 1 - Des données d'emploi par entreprise, hors intérim et grandes entreprises nationales

Les données d'emploi utilisées dans ce dossier proviennent des déclarations trimestrielles des établissements aux Urssaf. En effet, tout établissement affilié à ce régime, quelle que soit sa taille, doit déclarer au moins une fois par trimestre les salaires versés et ses effectifs salariés à la fin du trimestre. Les effectifs déclarés ne prennent pas en compte les intérimaires, qui continuent d'être employés par l'entreprise d'intérim.

Ces déclarations sont ensuite retraitées par l'Insee (dans une chaîne appelée « Epure ») et sont une des sources principales du suivi conjoncturel de l'emploi. Cette source est disponible depuis 1997, mais nous l'utilisons ici depuis le quatrième trimestre 2001 afin d'assurer une qualité suffisante pour la construction de séries fines.

Cette source n'est pas utilisée pour l'estimation de l'évolution de l'emploi dans les ex-GEN (grandes entreprises nationales) car la qualité obtenue pour ces entreprises n'est pas constante dans le temps. Il en va de même pour l'emploi intérimaire. Ce dernier est mesuré par la Dares, à partir des fichiers de déclarations de Pôle emploi. Au total, le champ de l'étude concerne donc l'emploi marchand, hors GEN et hors intérim.

Ces données d'effectifs par établissement sont ensuite traitées pour récupérer des données d'entreprises. Nous restreignons ce champ en enlevant les holdings et sièges sociaux, dont les variations d'effectifs n'ont pas de signification économique. A contrario, sont retenus les entrepreneurs individuels, les personnes morales de droit étranger et les sociétés commerciales.

Les données sont ensuite regroupées par grand secteur d'activité. L'industrie regroupe les secteurs EB à EG en ancienne nomenclature économique de synthèse (NES). La construction correspond au secteur EH. L'intitulé « commerce » regroupe le commerce à proprement parlé (EJ) mais aussi le transport (EK) et les activités d'hôtels, cafés et restaurants (P1 en NES36). Les services regroupent les autres secteurs du tertiaire, notamment les services aux entreprises et ceux aux particuliers.

Choisir les tranches de taille

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit différentes catégories d'entreprises en mobilisant plusieurs critères : effectifs salariés, total de bilan, chiffre d'affaire annuel. En termes d'effectifs, le décret catégorise les entreprises de la manière suivante :

- 1 à 9 salariés, les micro-entreprises
- 10-249, les petites et moyennes entreprises
- 250 - 5000, les entreprises intermédiaires
- plus de 5000, les grandes entreprises

Le choix des tranches de taille pour ce dossier a été guidé par les définitions du décret, sauf pour le traitement des grandes entreprises : pour conserver un nombre d'emplois suffisant dans cette tranche, nous avons abaissé le seuil à 1000 salariés. Ceci permet d'obtenir des tranches plutôt homogènes en termes de poids dans l'emploi total.

Un autre seuil, non pris en compte par le décret, aurait pu être retenu : celui de 50 salariés, qui correspond à la contrainte législative pour l'employeur de mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi s'il veut mener au moins 10 licenciements économiques en un mois. Ce seuil de 50 salariés a été testé et ne modifie pas les résultats. Dans les faits, les dynamiques de l'emploi autour de ce seuil sont proches.

Le décret instaure également une nouvelle notion de l'entreprise qui ne sera pas retenue ici. Dans cette nouvelle définition, l'entreprise n'est plus assimilée à une entité légale, laquelle est identifiée par un numéro SIREN. Elle peut recouvrir un ensemble d'entités légales unies par des liens financiers et organisationnels. On peut alors parler de groupes de sociétés, composés d'une tête de groupe et de ses filiales. Dans ce dossier, nous avons considéré les seules entités légales.

Les séries présentées dans ce dossier sont toutes corrigées des variations saisonnières (CVS, méthode X12 sous SAS). Pour les flux bruts on n'a gardé que la tendance-cycle, qui permet de lire les grandes évolutions. Les séries par taille sont CVS et présentées en glissement annuel. ■

Le processus de créations et de destructions d'emplois se modifie selon la position dans le cycle

À tout moment coexistent des entreprises dont les effectifs augmentent et des entreprises qui réduisent leurs effectifs. De nombreux travaux académiques, aux États-Unis et en France, ont examiné les flux de créations et destructions concomitantes d'emplois par les entreprises : au regard de ces flux bruts d'emploi, l'évolution nette apparaît d'une ampleur somme toute modeste (Davis *et al.*, 2006 ; Duhautois, 2002 ; Lagarde *et al.* 1996 ; Picart, 2008).

Ici, nous revisitons ces travaux dans une optique plus conjoncturelle, de façon à mettre en lumière les dynamiques cycliques. Il s'agit notamment d'examiner si le recul de l'emploi pendant la récession de 2008 est le résultat d'un ralentissement des créations d'emplois ou d'une intensification des destructions.

Une décomposition de l'emploi en flux « bruts »

Une décomposition en quatre termes : H(ausse), B(aisse), C(réation), D(estruction)...

Au cours d'un trimestre, l'évolution nette de l'emploi peut se décomposer en quatre termes (cf. encadré 2) :

- Le total des emplois créés par les entreprises « pérennes », dont les effectifs augmentent au cours du trimestre (« entreprises en hausse »), noté NH ;
- Le total des emplois détruits par les entreprises « pérennes », dont les effectifs baissent au cours du trimestre (« entreprises en baisse »), noté NB ;
- Le total des emplois créés par les nouvelles entreprises (« créations d'entreprises »), noté NC ;
- Le total des emplois détruits par les entreprises qui disparaissent (« disparition d'entreprises »), noté ND.

Encadré 2 - H(ausse), B(aisse), C(réation), D(estruction) : quatre termes pour décomposer l'évolution de l'emploi en flux bruts

L'estimation de l'évolution nette de l'emploi salarié peut se décomposer en fonction des différents flux bruts. Plus précisément, elle s'exprime comme la différence entre les emplois créés par les entreprises en hausse et les emplois détruits par les entreprises en baisse. Chaque trimestre, les entreprises sont ainsi rangées suivant l'évolution de leur effectif sur le trimestre. Ainsi, NH représente l'ensemble de l'emploi dans les entreprises en hausse sur le trimestre t (NH _{t} est la somme des effectifs en fin de trimestre, NH _{$t-1$} la somme des effectifs en début de trimestre). On fait de même avec les entreprises en baisse (NB), les entreprises qui deviennent employeuses (NC) et les entreprises qui ne le sont plus (ND).

L'évolution de l'emploi total (E) est donc la différence entre les deux flux bruts comptés positivement (H et C) et les deux flux bruts comptés

$$E_t - E_{t-1} = |NC_t - NC_{t-1}| + |NH_t - NH_{t-1}| - |NB_t - NB_{t-1}| - |ND_t - ND_{t-1}|$$

négativement (B et D) :

$$\frac{E_t - E_{t-1}}{E_{t-1}} = \left| \frac{NC_t - NC_{t-1}}{E_{t-1}} \right| + \left| \frac{NH_t - NH_{t-1}}{E_{t-1}} \right| - \left| \frac{NB_t - NB_{t-1}}{E_{t-1}} \right| - \left| \frac{ND_t - ND_{t-1}}{E_{t-1}} \right|$$

On peut aussi écrire cette évolution en taux pour expliciter les contributions au taux de croissance de l'emploi :

$$\frac{E_t - E_{t-1}}{E_{t-1}} = H_t + C_t - B_t - D_t$$

Le taux de croissance de l'emploi chaque trimestre est donc la différence des taux de hausse H, de création C (comptés en positif), de baisse B et de destruction D (comptés en négatif) :

La décomposition en flux brut permet également de quantifier la contribution de chaque composante aux évolutions de la conjoncture. On peut en effet comparer deux points extrêmes successifs. La variation du taux de croissance de l'emploi entre ces deux points extrêmes résulte de la variation des taux H,C,B,D entre ces deux dates. ■

Le cycle de l'emploi

Pour chacun de ces flux d'emplois, on peut calculer sa part dans l'emploi marchand. Ainsi, le taux de création (C) représente la part dans l'emploi marchand du total des emplois créés dans les nouvelles entreprises au cours du trimestre. Parallèlement, le taux de destruction (D) correspond aux emplois détruits par les entreprises qui ont disparu au cours du trimestre ; le taux de hausse (H), au total des emplois créés par les entreprises pérennes, dont l'effectif a augmenté au cours du trimestre ; et le taux de baisse (B) correspond au total des emplois détruits par les entreprises dont l'effectif se replie.

Les entreprises « pérennes » sont par convention celles qui avaient déclaré au moins un salarié le trimestre précédent et qui en déclarent au moins un pour le trimestre courant. Les « créations » et « disparitions » d'entreprises diffèrent donc ici des concepts habituellement retenus notamment par l'Insee : une entreprise déjà existante, mais n'ayant aucun salarié, sera considérée comme créée si elle embauche au moins un salarié au cours du trimestre ; inversement, une entreprise pourra être considérée comme détruite dès lors qu'elle ne déclarera plus de salariés.

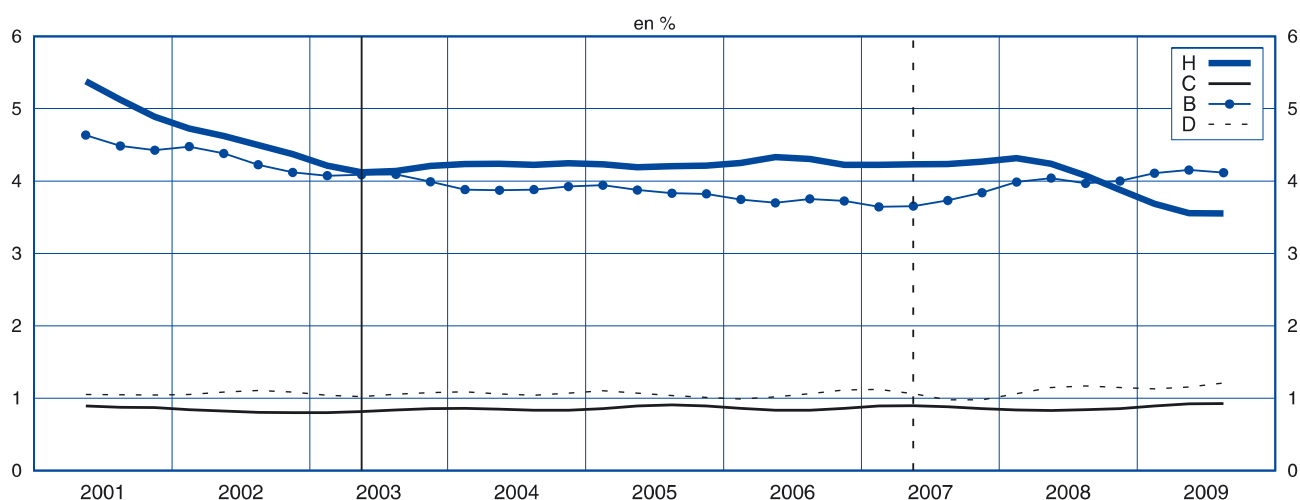
...révèle que le cycle de l'emploi provient pour l'essentiel des variations des taux de hausse et de baisse

En volume, les flux de créations et destructions représentent une part non négligeable de l'emploi, de l'ordre de 1 % par trimestre chacun. Ils sont cependant relativement stables, quel que soit l'état global de la conjoncture, et se compensent à peu près (cf. graphique 3).

De fait, une grande partie du cycle de l'emploi résulte des variations d'effectifs au sein des entreprises pérennes. Les taux de hausse et de baisse sont chacun de l'ordre de 4 % par trimestre, et sont variables dans le cycle (cf. graphique 3).

Pour caractériser la contribution des flux au cours des phases du cycle de l'emploi, nous avons identifié les différentes sous-périodes par leurs pics et leurs creux. Ceux-ci correspondent aux dates où le taux de croissance trimestriel de l'emploi marchand a atteint un maximum (T2 2001, T2 2007) ou un minimum (T2 2003, T2 2009). Pour chacun de ces trimestres, le taux de croissance de l'emploi se décompose en la somme des taux de création, destruction, hausse, baisse (cf. encadré 2). Au deuxième trimestre 2003, l'emploi marchand a par exemple reculé de 0,2 % (cf. tableau 1). Le taux de hausse, H, et le taux de création, C, ont contribué à faire croître l'emploi, respectivement de 4,1 et 0,8 point ; *a contrario*, les taux de baisse, B, et de destruction de l'emploi, D, ont contribué à le faire reculer, respectivement à hauteur de 4,1 et de 1,0 point.

3 - Taux de hausse, de baisse, de création et de destruction dans les secteurs marchands



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Nous avons ensuite calculé la variation des taux de croissance de l'emploi, de « pic à creux » ou de « creux à pic », qui découle de la variation des différents taux H, B, C et D (cf. encadré 2). Ainsi, en début de période, entre le T1 2001 et le T2 2003, le taux de croissance net de l'emploi a reculé de 0,8 point. Ce recul provient essentiellement de moindres créations d'emplois dans les entreprises pérennes, le taux de hausse ayant diminué de 1,3 point. Le ralentissement des destructions d'emplois a cependant quelque peu amorti ce recul, le taux de baisse ayant diminué de 0,5 point entre ces deux dates.

Sur l'ensemble des années observées, la contribution des différents flux bruts à l'évolution nette de l'emploi fluctue avec les différentes phases du cycle. Se distinguent ainsi nettement la phase haute (2004-2007), et le bas de cycle depuis début 2008.

Entre 2004 et 2007, l'amélioration de la conjoncture se traduit par de moindres destructions d'emplois, davantage que par une intensification du rythme de créations d'emplois

L'approche par les flux bruts permet d'explicitier les sources du dynamisme de l'emploi pendant la période haute du dernier cycle (2004-2007). L'accélération de l'emploi a résulté non pas d'un dynamisme accru de l'emploi dans les entreprises en expansion, mais de moindres destructions d'emplois. Le taux de baisse de l'emploi dans les entreprises pérennes est ainsi passé de 4,1 % en 2003 à 3,7 % en 2007 (cf. tableau 1). En revanche, le nombre d'emplois créés par des entreprises en hausse est quasiment stable, passant de 4,1 % à 4,2 %.

Ce message général se décline toutefois différemment selon les secteurs (cf. graphique 4). Certes, cette contribution positive du taux de baisse se retrouve dans l'ensemble des grands secteurs économiques. Mais dans les services et la construction, où l'emploi a été particulièrement dynamique, le taux de hausse a également augmenté, contribuant à l'accélération de l'emploi entre 2003 et 2007. À l'inverse, dans le commerce et l'industrie où l'accélération de l'emploi a été moindre, le taux de hausse a diminué : ces deux secteurs n'ont pas été portés au cours de cette période par la dynamique de l'emploi dans les entreprises en croissance.

Dans les services, le solde très positif des créations et des destructions d'entreprises sur la période constitue également une singularité.

Tableau 1

Flux bruts (en taux) dans les secteurs marchands

	en %				
	Pic 2001 T2	Creux 2003 T2	Pic 2007 T2	Intermédiaire 2008 T2	Creux 2009 T2
Taux de hausse H (1)	5,4	4,1	4,2	4,2	3,5
Taux de création C (2)	0,9	0,8	0,9	0,8	0,9
Taux de baisse B (3)	4,6	4,1	3,7	4,0	4,1
Taux de destruction D (4)	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
Total (5)=(1)+(2)-(3)-(4)	0,6	-0,2	0,4	-0,1	-0,8
En différence :					
	2001 T1-2003 T2	2003 T2-2007 T2	2007 T2- 2008 T2	2008 T2- 2009 T2	
Hausse	-1,3	0,1	0,0	-0,7	
Création	-0,1	0,1	-0,1	0,1	
Baisse (en négatif)	0,5	0,4	-0,4	-0,1	
Destruction (en négatif)	0,0	0,0	-0,1	0,0	
Total	-0,8	0,6	-0,5	-0,7	

Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Le cycle de l'emploi

À partir du troisième trimestre 2007, l'emploi a commencé à ralentir, même si les créations restaient encore positives. C'est principalement l'intensification des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes qui est à l'origine de ce ralentissement : le taux de baisse a augmenté, alors que le taux de hausse est resté stable.

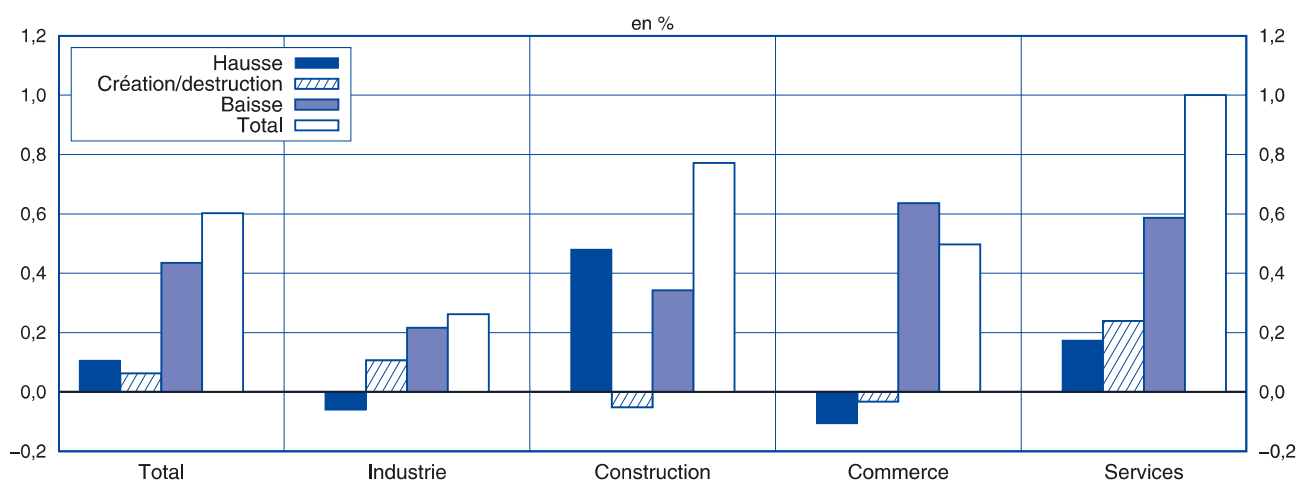
Au début de la crise au contraire, la chute de l'emploi s'explique par le ralentissement des créations d'emplois, et non par une intensification des destructions

La récession qui a débuté en 2008 n'a pas eu non plus un impact symétrique sur les flux d'emplois. Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, le taux de croissance trimestriel de l'emploi est passé de -0,1 % à -0,8 %. Cette fois, le taux de baisse est resté quasiment stable au cours de cette période (passant de 4,0 % à 4,1 %) alors que le taux de hausse diminuait franchement (passant de 4,2 % à 3,5 %, cf. tableau 1)⁽³⁾.

Ainsi et de façon quelque peu contre-intuitive, la chute de l'emploi pendant la récession est principalement imputable à un fléchissement des créations d'emplois dans les entreprises pérennes. Il faut noter qu'à la mi-2009 l'effet de la crise ne s'est pas encore fait sentir, ni sur le rythme des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes, ni sur les pertes d'emplois entraînées par les disparitions d'entreprises. À ce stade du cycle, les données disponibles ne permettent pas d'isoler de façon très nette un impact des licenciements et des fermetures de sites : les taux de baisse ou de destruction sont restés au début de la crise proche de la tendance qui prévalait dans la phase précédente.

(3) Les travaux identiques menés sur données américaines conduisent à des conclusions légèrement différentes. En effet les flux américains sont plus en phase avec le cycle, que l'on soit en période de croissance ou de crise. En particulier, dans les phases de bas de cycle et contrairement au cas français, les flux de baisse augmentent fortement et expliquent en grande partie les ajustements de l'emploi américain à l'activité (Davis et Haltiwanger, 1996).

4 - Contribution des taux de hausse, de baisse et de créations/destructions à l'accélération de l'emploi entre 2003 T2 et 2007 T2



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

L'industrie se singularise par l'intensification des destructions d'emplois dans les entreprises pérennes

À nouveau, ce constat global doit être nuancé selon les secteurs. Même si, dans l'ensemble des secteurs, c'est le recul des créations d'emplois dans les entreprises pérennes qui explique le retournement conjoncturel de l'emploi, l'industrie se singularise par une intensification des destructions d'emplois : le taux de baisse augmente ainsi de 0,4 point (cf. graphique 5).

La prise en compte du travail intérimaire, non comptabilisé ici, renforcerait sans doute ce constat. Début 2008, 316 000 intérimaires travaillaient dans l'industrie. Un an et demi plus tard, mi-2009, ils n'étaient plus que 172 000, soit une baisse de près de 50 %. L'ajustement du secteur industriel à la baisse de l'activité est donc en grande partie passé par une baisse des missions d'intérim.

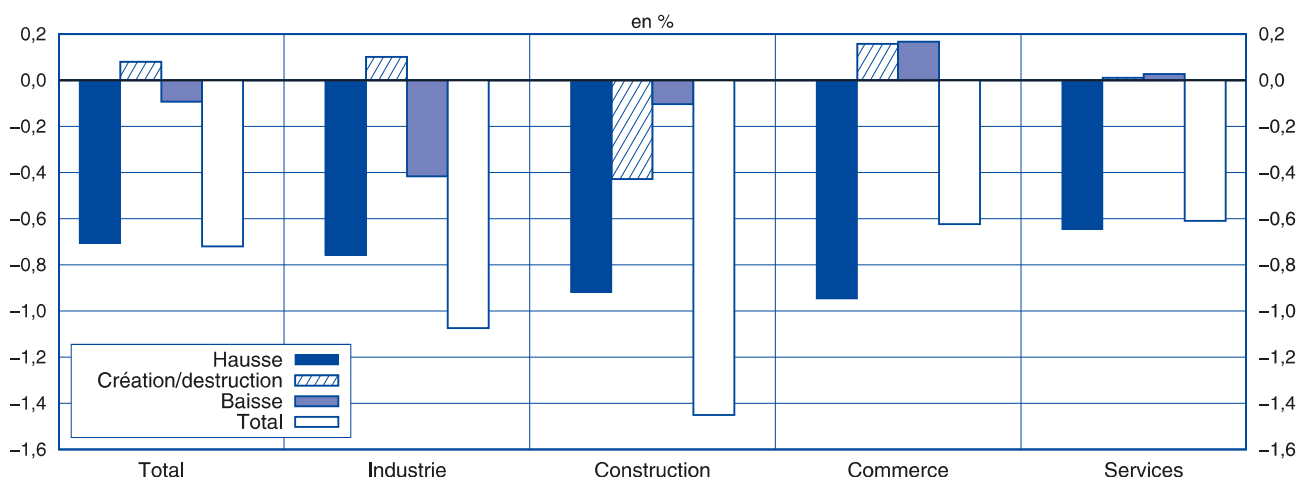
Dans la construction, la contribution des disparitions d'entreprises est importante.

La construction a également subi un fort retournement, contrastant avec la période de croissance soutenue des années 2006-2007. Les emplois créés par les entreprises en hausse, qui avaient beaucoup augmenté, se contractent fortement pendant la crise. Mais le secteur de la construction se démarque par une contribution significative du solde des créations/destructions d'entreprises : le recul de l'emploi y est ainsi en partie imputable aux disparitions d'entreprises, ce qui reflète sans doute la forte proportion de petites entreprises dans ce secteur.

Les dynamiques de l'emploi des services et du commerce sont assez proches, et analogues à celle de l'ensemble : quasi-stabilité du taux de baisse et forte diminution du taux de hausse pendant la crise.

Ces dynamiques sectorielles différentes renvoient dans une large mesure à la structure du tissu productif dans ces secteurs. Dans la partie suivante, nous nous attachons à mettre en évidence des effets de taille, pour illustrer ces spécificités sectorielles.

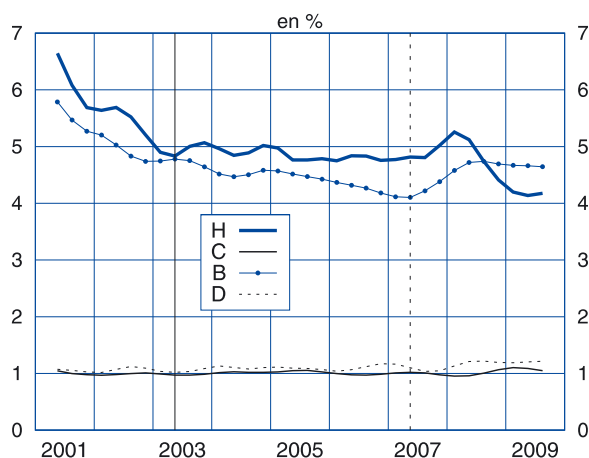
5 - Contribution des taux de hausse, de baisse et de créations/destructions à l'évolution de l'emploi entre 2008 T2 et 2009 T2



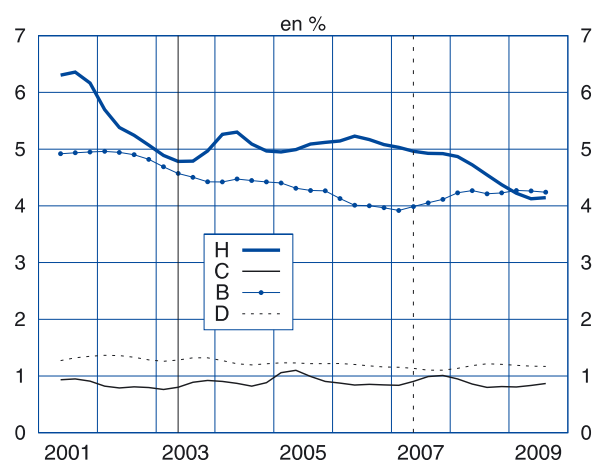
Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

Le cycle de l'emploi

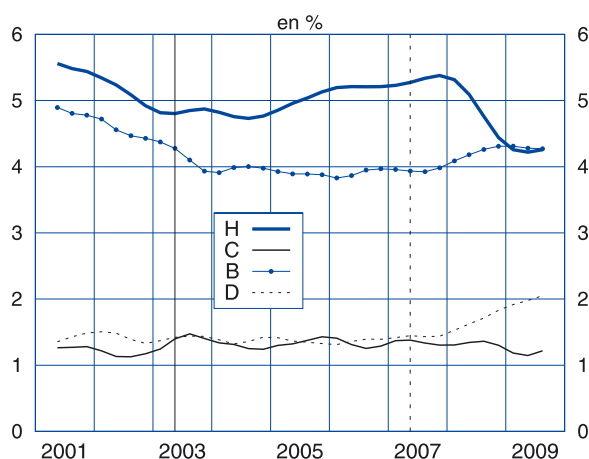
6 - Flux brut (en taux) dans le commerce



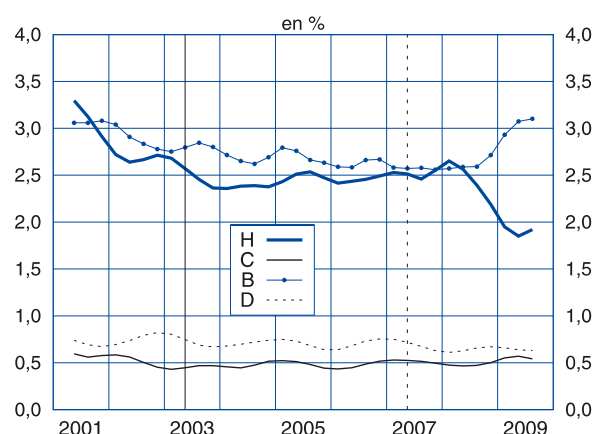
7 - Flux brut (en taux) dans les services



8 - Flux brut (en taux) dans la construction



9 - Flux brut (en taux) dans l'industrie



Note : la barre en trait plein représente un creux, la barre en pointillé représente un pic
 Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)
 Source : Insee

Les petites entreprises, globalement plus réactives au cycle

La réaction des entreprises aux chocs d'activité peut en effet dépendre de leur taille. Les grandes entreprises disposent, dans la gestion de leurs effectifs, de leviers de flexibilité interne relativement faibles : obligation de faire des plans de sauvegarde de l'emploi, plus grande ancienneté des salariés dans l'entreprise, moindre recours aux contrats à durée déterminée ; mais elles bénéficient aussi d'une flexibilité externe très importante : recours plus fréquent à la sous-traitance, à l'intérim ou au chômage partiel. Elles sont ainsi à même de préserver plus longtemps le noyau dur de leur emploi dans les phases de recul prononcé de leur activité. À l'inverse, les petites entreprises ont des marges de manœuvre plus limitées en cas de chocs défavorables : elles fonctionnent plus souvent en flux tendus et font face à des contraintes financières en général plus serrées.

Les entreprises sont réparties dans quatre tailles

Les données d'emploi au niveau des entreprises permettent de construire des séries d'emploi par taille (cf. encadré 1). Nous avons différencié les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les petites et moyennes entreprises (entre 10 et

250) et les grandes, en isolant les très grandes (plus de 1000 salariés). La tâche est en réalité plus complexe qu'il n'y paraît et requiert une méthodologie adaptée pour traiter les passages d'une tranche à l'autre (cf. encadré 3).

La répartition de l'emploi par taille d'entreprise diffère selon les secteurs (cf. tableau 2). Ainsi, 84 % de l'emploi de la construction relève des entreprises de moins de 250 salariés (et même 36 % dans les moins de 10) contre 67 % dans le commerce et 55 % dans les services. L'industrie se situe à l'autre extrême, avec une répartition presque équivalente entre entreprises de moins de 250 salariés (52 %, et seulement 10 % pour les moins de 10 salariés) et entreprises de plus de 250 salariés (48 %). Les très grandes entreprises, de plus de 1000 salariés, représentent 27 % de l'emploi industriel en 2007.

Nous allons maintenant comparer les dynamiques de l'emploi selon les différentes tailles d'entreprises, et la contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi, en tenant compte de leurs poids.

À grand traits, l'emploi dans les différentes tranches de taille évolue dans le même sens sur l'ensemble du champ de l'étude : lors de la phase d'expansion entre 2004 et 2007, toutes les catégories d'entreprises créent de l'emploi (cf. graphique 10). Elles sont ensuite toutes affectées par la crise. Cependant, les mouvements de l'emploi dans les différentes tranches de taille n'ont pas suivi le même calendrier et n'ont pas eu la même amplitude.

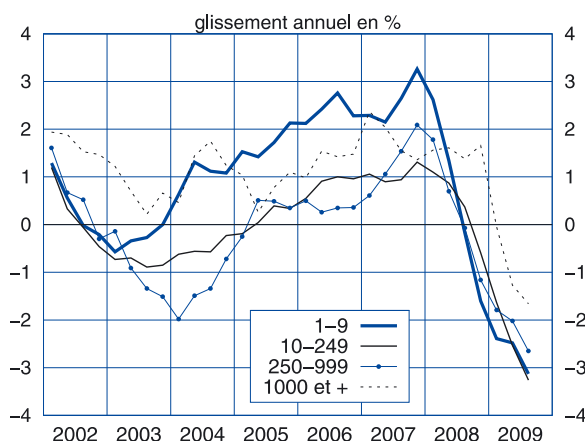
Tableau 2

Répartition de l'emploi des secteurs marchands par tranche de taille en 2007

Secteur	en %			
	Tranche de taille			
	1-9	10-249	250-999	1 000 et +
Industrie	10	42	21	27
Construction	36	48	8	8
Commerce	26	41	10	23
Services	20	35	15	30
Total	21	41	14	24

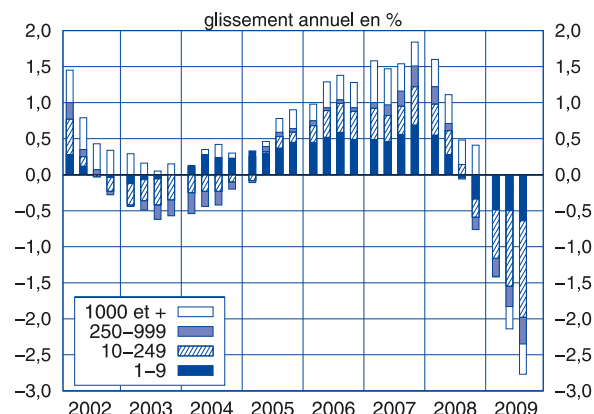
Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).
Source : Insee

10 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans les secteurs marchands



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)

11 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans les secteurs marchands



Source : Insee

Le cycle de l'emploi

Les petites entreprises apparaissent plus réactives dans la phase d'expansion comme dans la crise. *A contrario*, le profil de l'emploi dans les grandes entreprises apparaît plus lisse : le ralentissement de 2002 ne les a pas touchées, au sens où elles ont continué à créer des emplois, sur un rythme toutefois ralenti. Et, pendant la récession, l'ajustement de l'emploi semble y avoir démarré plus tardivement⁽⁴⁾.

Entre 2004 et 2007, l'évolution de l'emploi a été plus dynamique dans les très petites et les plus grandes entreprises. Ce sont ces deux classes d'entreprises qui ont le plus contribué à la hausse de l'emploi (+0,4 point pour les très petites et +0,3 point pour les très grandes, en moyenne par trimestre) (cf. graphique 11).

Inversement, lors du retournement de l'activité à partir de début 2008, les destructions d'emplois ont débuté dans les petites et moyennes entreprises, et ont fortement contribué à la baisse de l'emploi pendant la récession. Les entreprises de plus de 1 000 salariés, où l'ajustement a été plus tardif, ne présentent une contribution négative que depuis le deuxième trimestre 2009.

Au niveau macroéconomique, le cycle de productivité résulte donc pour partie d'un décalage dans la réaction de l'emploi des entreprises selon leur taille. C'est en tout cas ce que l'on observe sur la période 2001-2009.

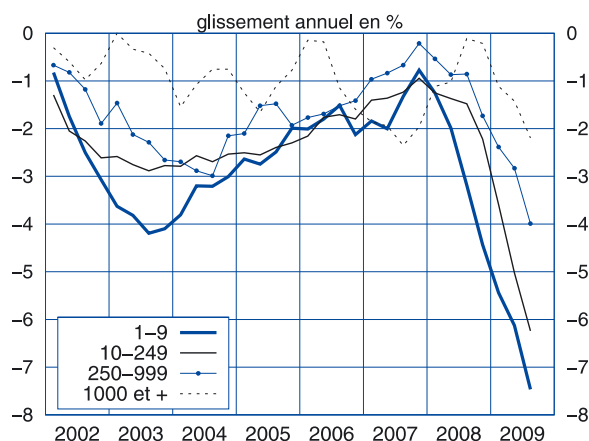
L'emploi des grandes entreprises industrielles semble pour le moment moins touché par la crise

Dans l'industrie, les entreprises de taille moyenne font le cycle du fait de leur poids

Dans l'industrie, la baisse des effectifs est tendancielle, même si elle s'est quelque peu atténuée entre 2004 et 2007. Sur cette période, ce sont les très grandes entreprises qui ont le moins détruit d'emplois (cf. graphiques 12 et 13). En revanche, les moyennes entreprises (en particulier celles de la tranche 10-249) ont perdu beaucoup d'emplois (-2,0 % en moyenne en glissement annuel sur 2004-2007) : comme elles représentent près de la moitié de l'emploi industriel (42 %), ce sont elles qui contribuent le plus à la baisse de l'emploi. Leur contribu-

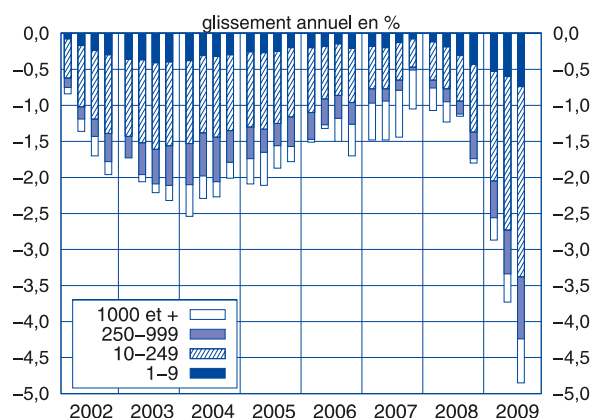
(4) Le constat effectué dans la littérature américaine rejoint celui exposé dans ce dossier. En effet, aux États-Unis, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, évoluent avec le cycle. Cependant, en France comme aux États-Unis, les petites entreprises réagissent plus aux chocs, qu'ils soient positifs ou négatifs, et elles sont touchées plus rapidement que les autres par la crise (Helfand et al., 2007).

12 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans l'industrie



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

13 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans l'industrie



Source : Insee

tion est près de trois fois supérieure à celles des très grandes ou des très petites entreprises : -0,8 point contre -0,3 point pour les deux autres tranches de taille.

Au cours de la récession, l'emploi dans les très petites entreprises (1-9 salariés) a davantage reculé que dans les autres ; mais comme elles ne représentent que 10 % de l'emploi industriel, leur forte baisse contribue peu à la baisse totale. Au total, en période de retournement comme en période de croissance, ce sont les entreprises de taille moyenne qui font la majeure partie du cycle de l'emploi industriel, surtout celles qui emploient entre 10 et 249 salariés.

Les différences selon la taille, reflet des relations de sous-traitance ?

Au cours de la récession, les très grandes entreprises industrielles, qui pèsent 27 % de l'emploi, n'ont pas réduit davantage l'emploi qu'en temps normal. Jusqu'au milieu de l'année 2009, elles ont même mieux préservé leurs emplois que les autres entreprises ; ce qui ne signifie pas que l'ajustement ne s'est pas produit par la suite.

Pour autant, l'impact des grandes entreprises sur l'emploi industriel dans son ensemble est déterminant : il passe notamment par le canal externe de la sous-traitance. En période de récession, quand les grandes entreprises ne passent plus de commandes à leurs sous-traitants, ce sont eux, le plus souvent des petites et moyennes entreprises, qui réduisent en premier leur main-d'œuvre. Aussi, les évolutions différentes de l'emploi selon la taille, telles qu'on les observe depuis le début de la crise, trouvent-elles en partie leur source dans ces rapports de sous-traitance (cf. graphique 12).

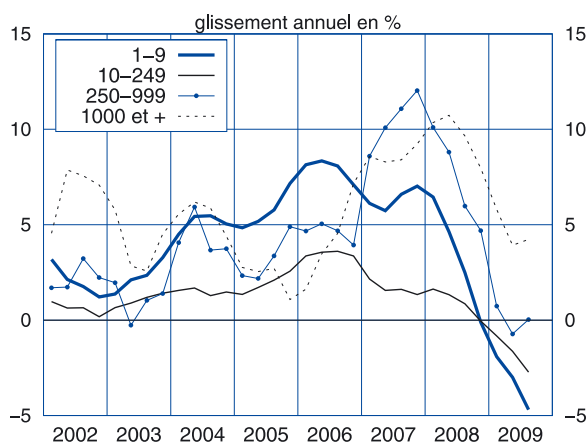
Dans la construction, les très petites entreprises, très nombreuses, font le cycle

Les très petites entreprises regroupent plus d'un tiers de l'emploi dans la construction

En haut du cycle de la construction, les très grandes et les très petites entreprises présentaient l'évolution de l'emploi la plus dynamique. Cependant, de par leur poids important, ce sont les très petites entreprises qui ont le plus contribué à la hausse de l'emploi : +2,3 points en moyenne sur 2004-2007, pour un taux de croissance de 4,2 % (cf. graphiques 14 et 15).

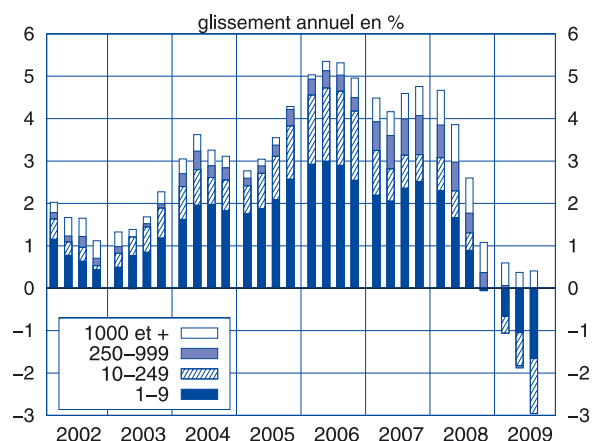
La baisse des effectifs n'a pas commencé début 2008, comme dans les autres secteurs, mais plutôt en fin d'année, quelle que soit la taille de l'entreprise : le cycle de la construction est quelque peu décalé par rapport au reste de l'éco-

14 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans la construction



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

15 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans la construction



Source : Insee

nomie. Depuis le début de 2009, ce sont les très petites entreprises qui affichent des pertes, importantes, tandis que les très grandes entreprises n'ont pas commencé à détruire de postes.

Au total, les plus petites entreprises sont celles qui présentent les taux d'évolution les plus volatiles, aussi bien en période de crise qu'en période de croissance de l'activité. Puisque les entreprises de 1 à 9 salariés concentrent plus d'un tiers de l'emploi dans la construction, elles expliquent à elles seules une grande partie de la dynamique de l'emploi dans le secteur.

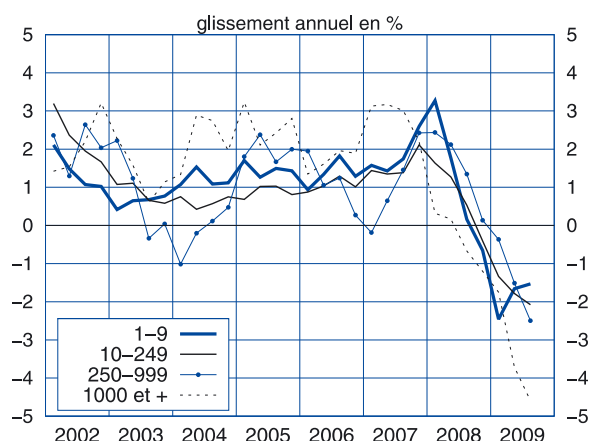
Enfin, on n'observe pas de dynamique décalée au cours du cycle selon les différentes tranches de taille, comme c'était le cas dans l'industrie : le retournement de l'emploi s'est fait quasi simultanément début 2009, à l'exception des très grandes entreprises qui se sont ajustées avec un léger retard.

Les entreprises dans les services et le commerce réagissent de manière plus synchronisée aux fluctuations cycliques

Les services et le commerce sont des secteurs où le critère de la taille paraît moins discriminant pour décrire les évolutions de l'emploi.

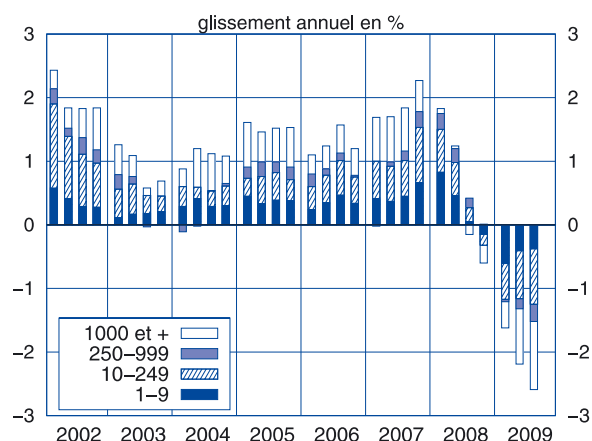
Dans le commerce, au cours de la phase haute du cycle (2004-2007), l'emploi a progressé à peu près autant dans les trois premières classes d'entreprises : autour de 1 % en glissement annuel. C'est deux fois moins que dans les très grandes entreprises de plus de 1 000 salariés. Cet écart se retrouve dans les contributions : les très grandes entreprises sont celles qui contribuent le plus à la hausse de l'emploi sur la période 2004-2007 (cf. graphiques 16 et 17).

16 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans le commerce



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

17 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans le commerce

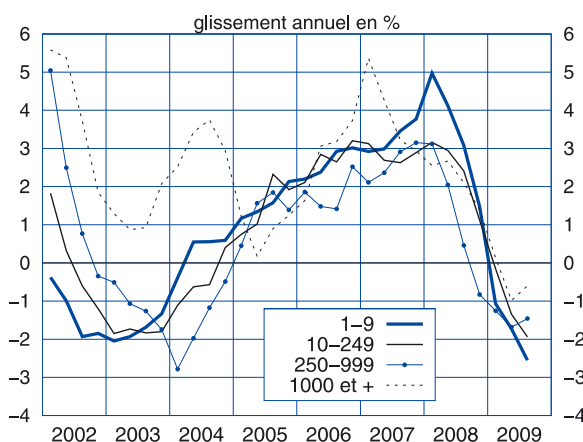


Source : Insee

Dès la mi-2007, les très grandes entreprises du commerce ont été les premières à enregistrer un ralentissement voire une baisse de l'emploi, à l'inverse de ce qui a été observé dans l'industrie et la construction. Toutefois, pendant la récession, ce sont les très petites entreprises qui ont eu tendance à détruire davantage d'emplois. Les petites et moyennes entreprises (1-9 et 10-249) ont ainsi une forte contribution à la baisse de l'emploi dans le commerce au début de l'année 2009.

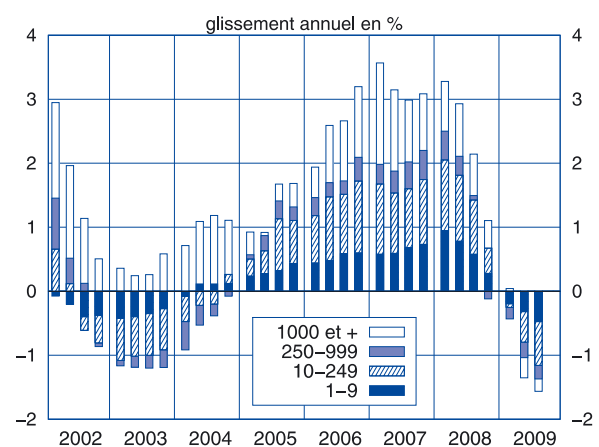
Le secteur des services se caractérise par une contribution élevée des très grandes entreprises à la progression de l'emploi, pendant la phase haute du cycle (2004-2007). Le retournement de l'activité a affecté de la même manière les entreprises, quelle que soit leur taille (cf. graphiques 18 et 19).

18 - Évolution de l'emploi par tranche de taille dans les services



Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1).

19 - Contribution des tranches de taille à la croissance de l'emploi dans les services



Source : Insee

*
* *

Au total, les flux d'emploi observés au niveau des entreprises font apparaître plusieurs traits saillants du cycle de l'emploi depuis le début des années 2000.

Concernant les flux bruts de créations et de destructions d'emplois, les résultats peuvent apparaître quelque peu contre-intuitifs. On s'attendrait en effet à ce que les créations d'emplois s'intensifient en phase haute de cycle, et à ce que les périodes de creux de cycle correspondent à un accroissement des destructions d'emplois. Les flux observés depuis dix ans en France contredisent cette vision.

Depuis 2000, la dynamique des créations d'emplois semble ainsi avoir quelque peu faibli. Elle n'est pas à l'origine de l'accélération de l'emploi qui s'est produite entre 2004 et 2007. Celle-ci est due exclusivement au ralentissement des destructions d'emplois. En revanche, c'est par un nouveau fléchissement des créations d'emplois que débute la récession de 2008, tandis que les destructions se stabilisent, du moins jusqu'à la mi-2009.

Par taille d'entreprises aussi les différences sont significatives. En particulier, en 2008, la baisse de l'emploi a démarré plus tôt dans les petites entreprises. Les très grandes entreprises se caractérisent à l'inverse par une rétention de main-d'œuvre très marquée pendant la récession, notamment dans l'industrie. ■

Bibliographie

Butani S. J. , Clayton R. L. , Kapani V., Spletzer J. R., Talan D. M. et Werking Jr. G. S. (2006), « Business Employment Dynamics: tabulations by employer size», *Monthly labor review*, février, n° 129.

Davis S. J. et Haltiwanger J. C. (1996), « Job Creation and Destruction », *MIT Press*.

Davis S. J., Faberman J. R. et Haltiwanger J. (2006), « The Flow Approach to Labor Markets: New Data Sources and Micro-Macro Links », *Journal of Economic Perspectives*, n° 20 (3), p. 1.

Duhautois R. (2002), « Les réallocations d'emplois en France sont-elles en phase avec le cycle ? », *Économie et Statistique*, n° 351, pp. 87-103.

Helfand J., Sadeghi A. et Talan D. (2007),« Employment dynamics: small and large firms over the business cycle », *Monthly Labor Review*, mars, n° 130-3.

Lagarde S., Maurin É. et Torelli C. (1996),« Flux d'emplois et flux de main-d'oeuvre en France : une étude de la période 1987-1992 », *Revue économique*, n° 3, pp. 633-642.

Picart C. (2008),« Flux d'emploi et de main-d'oeuvre en France : un réexamen », *Économie et Statistique*, n° 412, pp. 27-56.

Encadré 3 - Calculer les évolutions de l'emploi par tranche de taille : pas si simple !

La situation des entreprises en France est très diverse, des petites entreprises artisanales aux grands groupes cotés⁽¹⁾. Entre ces deux extrêmes se trouve un continuum d'entreprises de tailles intermédiaires. Un tiers de l'emploi salarié se concentre ainsi dans les entreprises de moins de 20 salariés, un tiers dans les entreprises de 20 à 249 salariés et le dernier tiers dans les entreprises de plus de 250 salariés. La répartition de l'emploi entre ces trois groupes est globalement stable tout au long de la période de l'étude. S'il est relativement aisé de décrire et de comparer, à une date donnée, ces grands ensembles d'entreprises, étudier la dynamique de l'emploi par taille d'entreprises est beaucoup plus difficile.

Le problème posé par la construction de séries d'emploi par taille d'entreprises est en effet un problème d'endogénéité : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la taille d'entreprise). Autrement dit, comment calculer l'évolution de l'emploi suivant la taille d'entreprises, elle-même dépendant directement du niveau d'emploi ?

Plusieurs conventions sont alors possibles. Nous en comparons trois dans ce dossier. Parmi ces trois solutions, la convention dite « dynamique » est de loin la plus adaptée, car elle fournit des séries interprétables d'évolution de l'emploi par taille d'entreprise.

Cette solution n'est pas spécifique à la France. Ainsi, le *Bureau of Labor Statistics* américain a mené une étude sur ce même sujet qui l'a conduit à retenir la convention dite « dynamique » pour le calcul des séries d'emploi par taille d'entreprises (Butani, 2006).

Trois conventions testées : début de trimestre, fin de trimestre et dynamique

La première convention possible, peut-être la plus intuitive, est celle basée sur le niveau d'emploi en début de trimestre : chaque trimestre, on affecte l'entreprise dans la tranche qui correspond à ses effectifs en début de trimestre. L'évolution sur le trimestre est

ensuite comptabilisée dans cette tranche. Par exemple, lorsqu'une entreprise passe de 7 à 17 salariés au cours d'un trimestre, les 10 emplois créés sont affectés à la tranche « 1-9 » (cf. graphique 1).

Une seconde convention possible est la convention inverse : la tranche choisie correspond aux effectifs en fin de période. Dans l'exemple précédent, les 10 emplois créés sont affectés à la tranche « 10-249 ».

Enfin, une troisième convention, sans doute moins intuitive mais permettant de gérer beaucoup de problèmes, est appelée la convention « dynamique ». L'évolution de l'emploi est répartie dans les tranches intermédiaires. Dans notre exemple, cela donne :

- 2 créations d'emplois sont comptabilisées dans la tranche « 1-9 » (passage de 7 à 9 emplois)
- 8 créations d'emplois sont comptabilisées dans la tranche « 10-249 » (passage de 9 à 17 emplois).

On appellera dans la suite les conventions en début et en fin de trimestre sous le terme générique de « conventions statiques ».

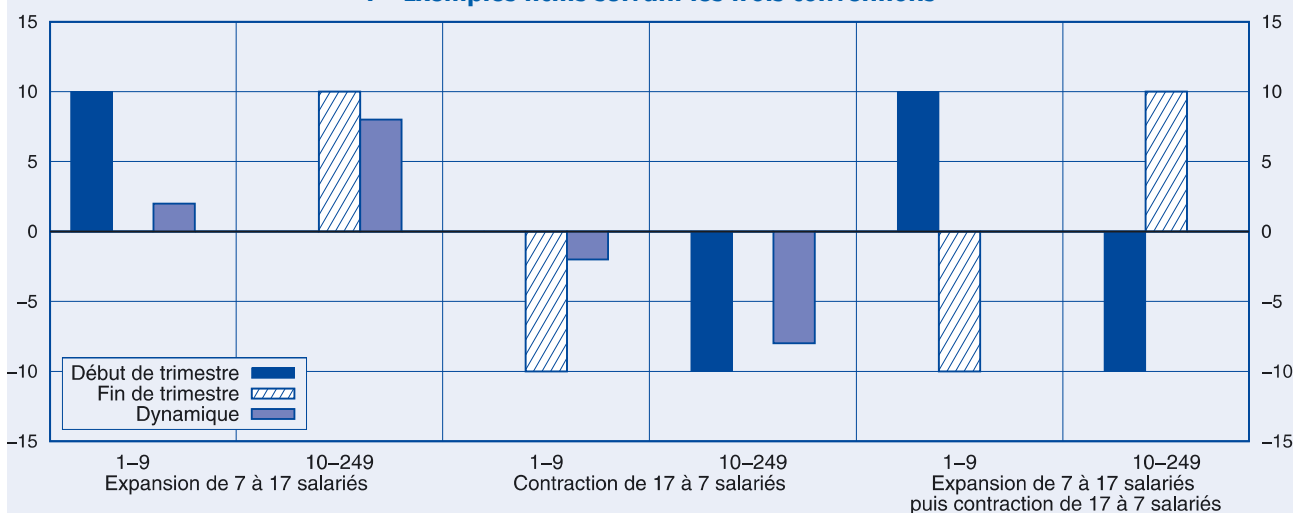
L'asymétrie des conventions statiques brouille l'analyse par tranche de taille

Les trois conventions traitent de la même manière les entreprises qui ne changent pas de tranche ; les différences proviennent uniquement du traitement apporté aux entreprises qui changent de tranche pendant le trimestre. La convention dynamique a une propriété intéressante : elle est symétrique, c'est-à-dire que la croissance des effectifs d'une entreprise suivie d'une contraction la ramenant aux effectifs initiaux a, au total, un effet nul sur l'emploi des différentes tranches.

De même, avec la convention « dynamique », les mouvements opposés d'emplois de deux entreprises au cours d'un même trimestre, par exemple l'une passant de 7 à 17 pendant que l'autre passe de 17 à 7, s'annulent : ils n'ont pas d'effet sur l'emploi dans

(1) L'étude porte sur l'emploi salarié. On ne parlera donc pas des entreprises sans salarié.

1 - Exemples fictifs suivant les trois conventions



les deux tranches. En revanche, dans la convention dite de « début de trimestre » ; 10 emplois sont créés dans la tranche « 1-9 » et 10 emplois sont détruits dans la tranche « 10-249 » ; pour une situation rigoureusement identique en termes d'emploi, ces évolutions sont inversées dans la convention dite de « fin de trimestre » : destruction de 10 emplois dans la tranche « 1-9 » et création de 10 emplois dans la tranche « 10-249 ».

Or, ces mouvements d'emplois, issus du passage des entreprises d'une tranche à l'autre, sont beaucoup plus massifs que l'évolution nette de l'emploi (cf. *partie 2*). Ainsi en 2007, chaque trimestre, environ 52 000 entreprises passent de la tranche 1-9 à la tranche 10-249 alors que 48 000 entreprises font le chemin inverse. L'asymétrie des conventions statiques génère de ce fait un fort biais dans l'évolution des séries statistiques par tranche, puisque les changements de classe de taille sont entièrement affectés à une seule classe. La symétrie de la convention dynamique donne des séries beaucoup moins heurtées, car à chaque trimestre n'est affecté que le solde entre les montées et les descentes, réparti entre les classes de départ et d'arrivée. Le biais propre à chaque convention est illustré par le graphique 1, avec l'exemple fictif du passage d'une entreprise de 7 à 17 salariés puis son retour à 7 salariés.

Les passages effectivement observés entre trois tranches de taille au cours de l'année 2007 sont reproduits dans les tableaux A1, A2 et A3. Pour illustrer la mécanique de chaque convention, on sépare les entreprises dont les effectifs sont en hausse (*tableau A1*) et

les entreprises dont les effectifs sont en baisse (*tableau A2*). On distingue ainsi les entreprises qui, d'un trimestre à l'autre, restent dans la même tranche de celles qui ont changé de tranche d'effectifs.

On lit ainsi le tableau A1 : 178 000 emplois sont créés par les entreprises qui sont restées dans la tranche « 1-9 » salariés ; 51 000 emplois sont créés dans les entreprises qui sont passées de la tranche « 1-9 » à la tranche « 10-249 » ; et, de façon plus marginale, 1100 emplois sont créés par des entreprises qui sont passées directement de la tranche « 1-9 » à la tranche « 250 et + » (cf. *tableau A1*).

On agrège ensuite les données des tableaux A1 et A2 pour obtenir les flux nets d'emplois par catégorie d'entreprises, en tenant compte des changements éventuels de tranche (cf. *tableau A3*). La diagonale du tableau fournit l'évolution de l'emploi dans les entreprises stables, celles qui ne changent pas de catégorie : les créations nettes d'emplois sont bien réparties entre les catégories. Le total des colonnes du tableau A3 donne l'évolution de l'emploi par tranche, dans la convention « début de trimestre » ; le total des lignes permet de reconstituer l'évolution de l'emploi par tranche, selon la convention « fin de trimestre ». Les résultats par catégorie sont très différents, car les effets des changements de catégorie sont massifs entre les deux conventions.

La convention dynamique, qui gère symétriquement les hausses et les baisses, propose en revanche des résultats par tranche de taille beaucoup plus nuancés (cf. *tableau B*). En 2007, période de croissance de l'emploi, toutes les tranches de taille en créent, et dans des proportions voisines. Cela est parfaitement en lien avec la stabilité de la structure de l'emploi par taille d'entreprises.

L'asymétrie des deux premières conventions ne permet donc pas de savoir dans quelles classes de taille sont créés ou détruits les emplois, puisque les analyses sont différentes, voire opposées, d'une convention à l'autre. Nous allons voir que cette asymétrie perturbe aussi le diagnostic conjoncturel, objet de cette étude.

Tableau A1

Entreprises en hausse

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

Tranche de fin	Tranche de début		
	1-9	10-249	250 et +
1-9	178,1		
10-249	50,9	188,9	
250 et +	1,1	22,0	104,4

Tableau A2

Entreprises en baisse

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

Tranche de fin	Tranche de début		
	1-9	10-249	250 et +
1-9	-158,5	-46,3	-2,8
10-249		-158,0	-17,8
250 et +			-83,7

Source : Insee

Tableau B

Évolution de l'emploi avec la convention dynamique

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

	Entreprises en		Total
	Baisse	Hausse	
1-9	-173,8	194,9	21,1
10-249	-197,1	231,4	34,3
250 et +	-96,3	119,2	22,8

Source : Insee

Tableau A3

Total = (A1) + (A2)

Tranche de fin	Tranche de début			Total (convention fin de trimestre)
	1-9	10-249	250 et +	
1-9	19,6	-46,3	-2,8	-29,5
10-249	50,9	30,9	-17,8	63,9
250 et +	1,1	22,0	20,6	43,8
Total (convention début de trimestre)	71,6	6,6	0,0	78,2

Champ : hors intérim et grandes entreprises nationales (cf. encadré 1)
Source : Insee

L'asymétrie des conventions statiques perturbe aussi le diagnostic conjoncturel

En partant des résultats mis en évidence dans le tableau A3, nous calculons pour chaque tranche de taille l'écart entre l'évolution des effectifs correspondant à la convention de début et l'évolution des effectifs correspondant à la convention de fin (cf. tableau C). Cet écart mesure le biais relatif à l'asymétrie des deux conventions. Par exemple, pour la tranche « 1-9 », le biais est égal aux 71 600 salariés des entreprises qui sont passés au cours d'un trimestre dans une tranche supérieure, auxquels on retire les 29 500 salariés perdus par des entreprises venant d'une tranche supérieure.

Ce biais n'est pas constant dans le temps (cf. graphique 2). Aux évolutions conjoncturelles de l'emploi s'ajoutent ainsi des perturbations propres à la convention de mesure. Ces perturbations sont dues à l'asymétrie des flux entre classes de taille selon que l'on se trouve en période de croissance ou de ralentissement de l'emploi (cf. partie 2). Ainsi, le ralentissement de l'emploi s'accompagne souvent d'un ralentissement des mouvements à la

hausse comme à la baisse. Autrement dit, le flux des effectifs passant dans la tranche supérieure en période de croissance de l'emploi est en valeur absolue supérieur au flux des effectifs passant dans la tranche inférieure en période de ralentissement. Le biais des conventions statiques évoluant dans le temps, son instabilité ne permet pas de poser un diagnostic conjoncturel. De ce point de vue également, la convention dynamique est la plus pertinente. ■

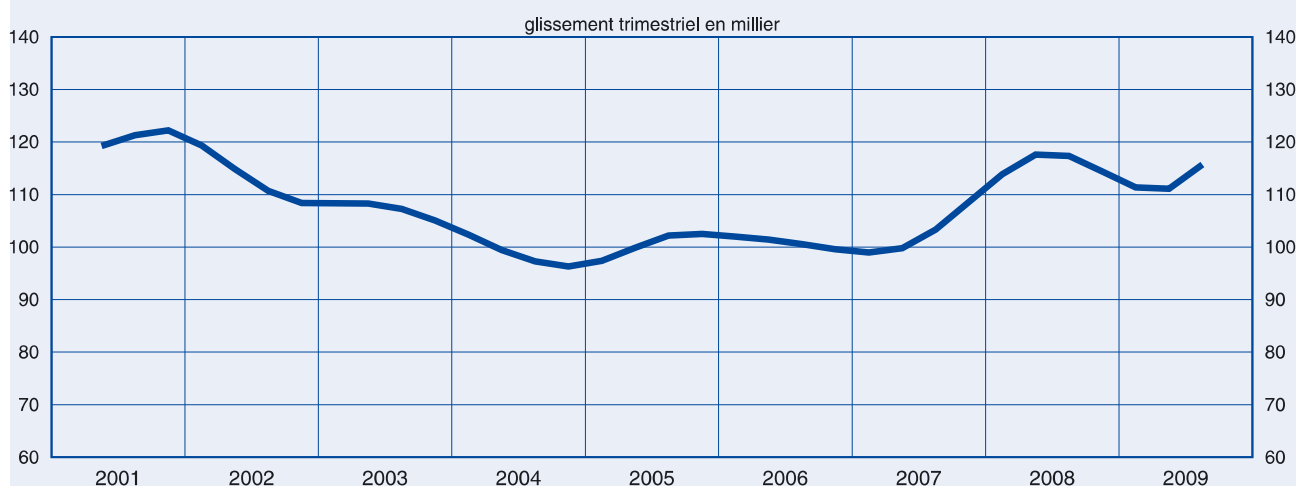
Tableau C
Le biais entre les conventions

évolution trimestrielle moyenne en 2007, en milliers

	Convention en début de trimestre (a)	Convention en fin de trimestre (b)	Biais (a-b)
1-9	71,6	-29,5	101,1
10-249	6,6	63,9	-57,3
250 et +	0	43,8	-43,8

Source : Insee

2 - Le biais des conventions statiques n'est pas constant dans le temps



Source : Insee

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Guy Lalanne

**Division croissance
et politiques
macroéconomiques**

Léa Mauro

**Division
Synthèse conjoncturelle**

À partir du deuxième trimestre 2009, la stabilisation de l'activité dans les économies avancées a marqué la fin d'une récession d'ampleur inédite. Cette stabilisation a notamment résulté du rebond des pays émergents, en particulier asiatiques, dont la demande intérieure a été très dynamique. La reprise de l'activité dans le Sud-Est asiatique s'est ainsi propagée à l'ensemble des économies avancées par la voie des échanges internationaux.

Dans ce dossier, nous quantifions les liens commerciaux entre les différentes zones du monde dans un cadre d'équilibre général mondial. Ceci nous permet de déterminer un ordre de grandeur de la contribution des pays émergents asiatiques au retour de la croissance dans les pays avancés.

Les échanges extérieurs du Japon et des États-Unis dépendent plus fortement de l'Asie émergente, du fait de leur proximité géographique. Les pays européens échangent moins avec les pays asiatiques. Toutefois, au sein de l'Europe, l'Allemagne se distingue par une ouverture plus importante vers cette zone, en particulier vers la Chine.

Les effets « d'écho » de la reprise en Asie émergente, c'est-à-dire les effets d'entraînement directs et indirects du commerce international, auraient contribué de façon significative à l'activité des économies avancées au sortir de la crise : en France, l'impulsion à la croissance en provenance des pays de l'Asie émergente serait de 0,35 point en moyenne par trimestre aux deuxième et troisième trimestres 2009. Le Japon et dans une moindre mesure les États-Unis et l'Allemagne auraient davantage bénéficié de cette impulsion. A contrario, l'Espagne et le Royaume-Uni auraient été légèrement moins tirés par la demande intérieure asiatique.

Au total, la reprise de la demande dans les pays asiatiques a contribué à la sortie de récession des pays avancés à la mi-2009, mais il s'agit plutôt d'une impulsion ponctuelle, notamment liée à la mise en place des plans de relance.

Ainsi, dans une optique de plus long terme, compte tenu de la structure actuelle du commerce mondial et de la relative étroitesse de la demande intérieure des pays asiatiques, leur capacité à tirer la croissance des économies avancées paraît plus limitée. En effet, si les importations asiatiques avaient crû au même rythme qu'entre 2003 et 2007, l'Asie émergente n'aurait tiré la croissance française qu'à hauteur de 0,1 point environ par trimestre.

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Dans la plupart des économies avancées, le moteur de la croissance réside dans la robustesse de la demande intérieure. Celle-ci entraîne l'activité des pays émergents, par le canal du commerce mondial : c'est le cas notamment avec la Chine, dont le solde des échanges avec les économies avancées est largement excédentaire. Habituellement donc, c'est plutôt l'activité des pays avancés qui entraîne celle des pays émergents : la demande intérieure des premiers stimule les exportations des seconds.

Au sortir de la récession, il semble que cette relation se soit inversée. En particulier, dans les économies avancées, la contribution du commerce extérieur à la croissance de l'activité a été nettement positive au deuxième trimestre 2009. Peut-on pour autant envisager un retournement durable de la relation entre économies avancées et pays émergents ?

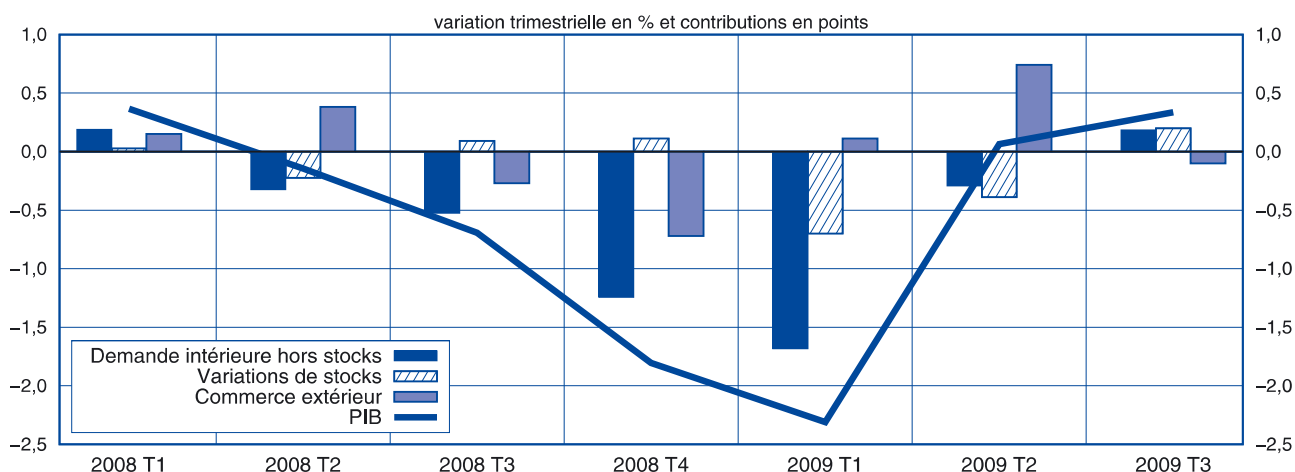
Ce dossier évalue l'impact du rebond des pays asiatiques à la mi-2009 sur l'activité des principales économies avancées. Dans la première partie, nous décrivons tout d'abord comment l'amélioration des échanges extérieurs des économies avancées leur a permis de stabiliser leur activité. Puis, nous revenons sur l'importance du rebond asiatique qui a donné un coup d'arrêt à la chute du commerce mondial. Dans la seconde partie, nous quantifions les effets directs et indirects - les « échos » - de ce rebond sur chacune des grandes économies avancées. Pour ce faire, nous avons construit une maquette des flux commerciaux entre les grandes zones.

Une sortie de crise dans les pays avancés concomitante avec le rebond en Asie émergente

Stabilisation de l'activité des économies avancées au deuxième trimestre 2009...

Après une récession d'ampleur historique, l'activité des grands pays avancés s'est nettement moins contractée à partir du deuxième trimestre 2009. Le Japon, l'Allemagne et la France ont même enregistré une croissance de leur activité. En moyenne, pour les quatre principales économies avancées, États-Unis, Japon, Royaume-Uni et zone euro, celle-ci s'est stabilisée (cf. graphique 1). Ces premiers signaux positifs se sont amplifiés au troisième trimestre avec, notamment, le retour de la croissance aux États-Unis et en zone euro.

1- L'activité des quatre principales économies avancées* s'est stabilisée au deuxième trimestre 2009



* Japon, États-Unis, Royaume-Uni, zone euro

Sources : comptes nationaux trimestriels, calculs Insee

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Les signes de reprise dans les économies avancées au 2^e trimestre 2009...

Au deuxième trimestre, dans les principales économies avancées, la baisse de la demande intérieure s'est nettement modérée par rapport aux trimestres précédents. On peut y voir les premiers effets des plans de relance, qui ont soutenu essentiellement la demande des ménages : en effet, dès le deuxième trimestre 2009, la consommation privée a rebondi en Allemagne et au Japon. De plus, les marchés immobiliers ont donné des signes d'accalmie. En revanche, malgré l'amélioration des conditions financières, l'investissement des entreprises est encore resté en net repli, même si, là encore, sa contraction a été moins importante que fin 2008-début 2009.

Les variations de stocks ont continué de peser sur la croissance de la plupart des pays au deuxième trimestre. Hormis au Royaume-Uni, il a fallu attendre le troisième trimestre pour observer des contributions positives des variations de stocks à l'activité.

... concernent notamment leur commerce extérieur

Le commerce extérieur est en fait la seule composante à présenter une contribution positive à l'activité dans tous les pays avancés au deuxième trimestre 2009 : +0,7 point de PIB. Cette contribution positive traduit une baisse nettement moins marquée des exportations, alors que les importations continuaient de reculer fortement.

Ainsi, le deuxième trimestre 2009 constitue un point d'inflexion pour l'ensemble des pays avancés. Toutefois, si la sortie de crise a semblé s'amorcer à cette date, il n'y pas eu de rebond simultané de l'activité pays par pays. Comme on l'a vu, au Japon, en Allemagne et en France, le PIB a augmenté dès le deuxième trimestre 2009. Alors que pour les États-Unis et la zone euro dans son ensemble, le rebond n'est intervenu qu'au troisième trimestre.

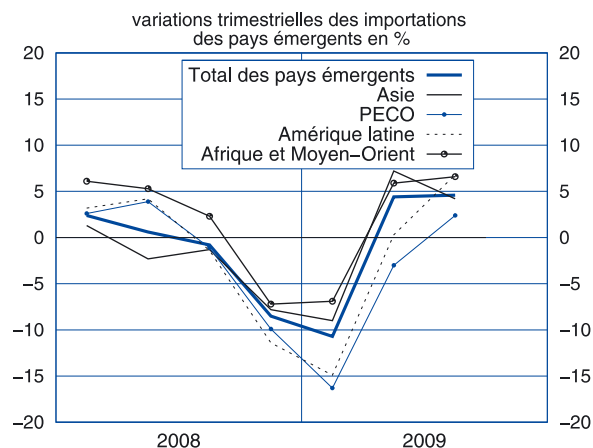
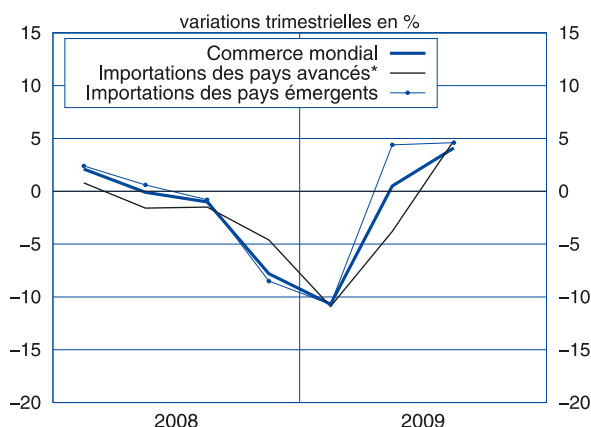
...provenant notamment de la stabilisation des échanges extérieurs mondiaux

Les importations des pays asiatiques sont reparties à la hausse

C'est aussi à partir du deuxième trimestre 2009 que le commerce mondial⁽¹⁾ s'est stabilisé : +0,5 % de croissance trimestrielle après deux chutes exceptionnelles, -7,8 % au 4^e trimestre 2008 et -10,7 % au 1^{er} trimestre 2009 (cf. graphique 2a). Cette stabilisation du commerce mondial provient du rebond des importations dans les pays émergents, surtout asiatiques (+7,2 % au 2^e trimestre, cf. graphique 2b). Dans les économies avancées, les importations continuaient de reculer.

(1) D'après les chiffres de commerce mondial du Centraal Planbureau néerlandais.

2a et 2b - Rebond des importations des pays émergents et plus particulièrement des pays émergents asiatiques au deuxième trimestre



* OCDE moins Turquie, Mexique, Corée du Sud et PECO (pays d'Europe centrale et orientale)
Source : Centraal Planbureau

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Le rebond de la demande intérieure des pays émergents asiatiques a entraîné le reste de l'économie mondiale

Le dynamisme de la demande intérieure de la zone Asie aura donc fourni une impulsion significative à la reprise mondiale.

Les divers plans de relance sont notamment à l'origine de ce dynamisme⁽²⁾. En Asie émergente, les gouvernements ont en effet réagi de façon assez précoce à la baisse de l'activité mondiale, même si de nombreuses économies de la zone n'étaient pas entrées en récession⁽³⁾.

... suite aux plans de relance massifs mis en place, en particulier en Chine.

En Chine, un plan de très grande envergure, d'un montant de 12 % du PIB, a été mis en place dès le mois de novembre 2008 (cf. tableau 1). Il a eu un impact massif sur la demande intérieure de ce pays, mais également sur les économies voisines. Mêlant une forte expansion des prêts bancaires, des mesures sociales très ciblées pour les ménages les plus en difficulté, mais également d'importantes dépenses d'infrastructures, il a agi de concert sur la demande des ménages et sur celle des entreprises chinoises (cf. graphique 3).

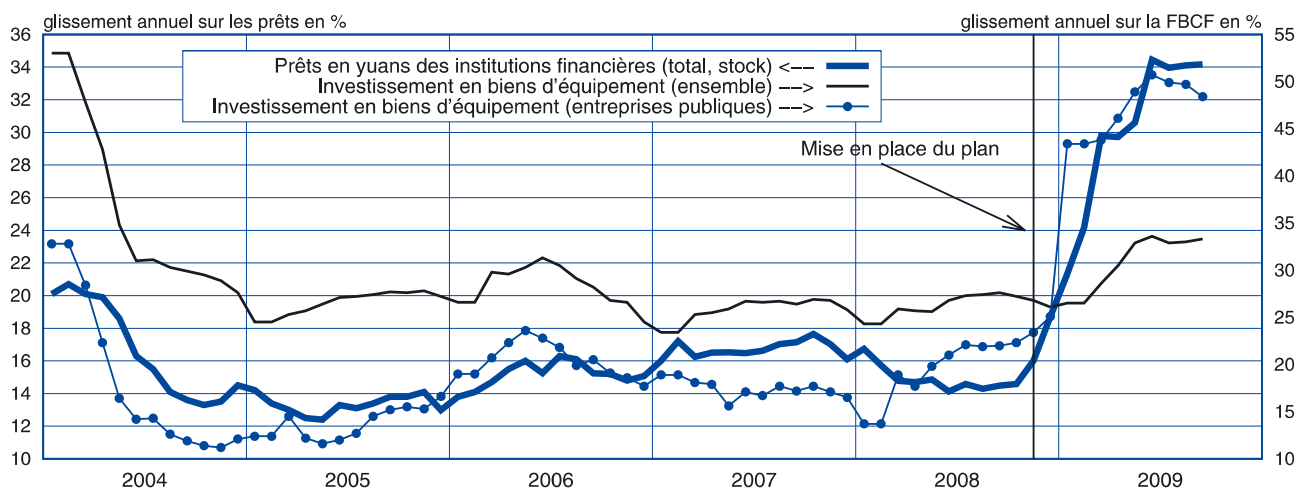
Dans les autres pays asiatiques, les plans ont eux aussi été significatifs, variant dans leurs mesures ou leurs délais d'application⁽⁴⁾. En Corée du Sud ou à Singapour, ils ont porté sur des dépenses publiques d'infrastructures et sur l'expansion des prêts bancaires, à l'instar de la Chine. En Indonésie, Malaisie ou Thaïlande, ils ont consisté en des réductions d'impôts. L'impact des premiers types de mesures sur le rebond des demandes intérieures semble avoir été plus important selon la Banque mondiale. Mais l'effet des réductions d'impôt aurait été plus rapide. Au total, ces plans représentent jusqu'à 10 % du PIB de ces pays, dont environ la moitié pour la seule année 2009 (cf. tableau 1).

(2) D'autres facteurs de reprise ont pu jouer dans le même temps, parmi lesquels un possible rebond technique.

(3) La Corée du Sud, la Malaisie, Singapour, Taiwan et la Thaïlande sont effectivement entrés en récession fin 2008 et en sont sortis au deuxième trimestre 2009. La Chine, l'Inde et l'Indonésie ont seulement subi un ralentissement de leur activité.

(4) Les mesures détaillées des plans de relances asiatiques pays par pays sont disponibles dans le rapport de la Banque mondiale publié en novembre 2009 [1].

3 - Impact du plan de relance en Chine



Sources : Popular Bank of China, National Bureau of Statistics of China

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Tableau 1

Détail du montant des mesures fiscales pour les principaux pays asiatiques

Pays	Date de mise en œuvre	Montant en milliards de \$	Montant en % du PIB
Chine	Novembre 2008	586,0	12,0
Corée du sud	Février 2009	53,1	6,8
	Avril 2009	12,6	3,4
	<i>total</i>	<i>65,7</i>	<i>10,2</i>
Indonésie	Février 2009	6,3	1,3
Malaisie	Novembre 2008	2,0	0,9
	Mars 2009	16,4	9,0
	<i>total</i>	<i>18,4</i>	<i>9,9</i>
Singapour	Février 2009	13,6	8,0
Thaïlande	Janvier 2009	3,6	1,1
	Avril 2009	45,0	17,4
	<i>total</i>	<i>48,6</i>	<i>18,5</i>

Source : Banque mondiale

La forte interdépendance des économies de l'Asie émergente a également entraîné une nette reprise de l'activité dans toute la zone asiatique. Le regain de dynamisme des demandes intérieures des grands pays comme la Chine a ainsi profité aux exportations des petits pays, très dépendants de leur commerce extérieur. Mais la zone asiatique n'a pas été la seule bénéficiaire. Nous allons maintenant regarder comment la reprise en Asie s'est transmise aux économies avancées.

La reprise asiatique s'est propagée à l'ensemble des pays avancés

Le rebond de la demande intérieure des pays émergents asiatiques a entraîné un rebond de +7,2 % de leurs importations au deuxième trimestre 2009 (Source : *Centraal PlanBureau* néerlandais). Leurs principaux partenaires commerciaux en ont tiré parti, y compris dans les économies avancées.

La demande mondiale adressée au Japon a nettement rebondi au deuxième trimestre

Les importations asiatiques ont entraîné la demande mondiale adressée aux économies avancées...

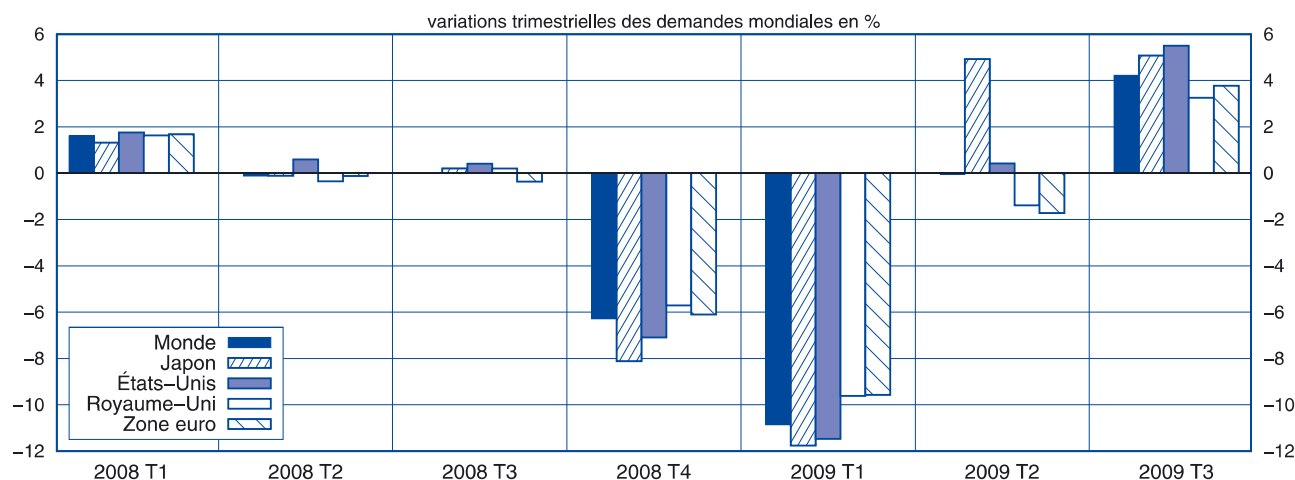
En effet, dès le deuxième trimestre 2009, les demandes mondiales adressées aux économies avancées se sont redressées (*cf. graphique 4*). Ainsi, au Japon, le rebond a été net au deuxième trimestre ; aux États-Unis, la demande mondiale s'est stabilisée ; celle adressée aux pays européens n'a affiché qu'une légère baisse après les creux exceptionnels observés au plus profond de la crise.

... ce qui s'est traduit dans les exportations du Japon et des États-Unis

Les exportations du Japon ont suivi le profil de la demande mondiale, progressant de 9,2 % et 8,4 % aux deuxième et troisième trimestres 2009. Dans une moindre mesure, les exportations américaines et allemandes se distinguent également des autres pays développés par une baisse plus faible au deuxième trimestre et, surtout, par une reprise plus forte au troisième trimestre.

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

4 - Redressement des demandes mondiales adressées aux économies avancées à partir du deuxième trimestre 2009



Source : DGTPE

Le Japon et les États-Unis, principaux pays avancés partenaires des économies d'Asie émergente

Afin de quantifier les liens existants entre les pays émergents d'Asie et les pays avancés, nous nous sommes appuyés sur la structure des échanges commerciaux mondiaux entre les différentes zones géographiques (cf. tableau 2).

L'Asie émergente est un partenaire majeur du Japon et des États-Unis...

Certaines zones sont très liées à l'Asie émergente par le biais de leurs échanges commerciaux. Par exemple, l'Asie représente près de la moitié du marché à l'exportation pour le Japon et l'Océanie et le quart de ce marché pour l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. On s'attend par conséquent à des effets plus importants de la reprise dans les pays d'Asie émergente sur l'activité de ces zones.

Tableau 2

Structure des échanges internationaux par provenance et destination (année 2007)

% de chaque destination (en colonne) dans les exportations de chaque zone (en ligne) en 2007

Pays	Afrique	Amérique latine et Caraïbes	Asie (hors Japon)	Europe (hors Zone euro et PECO)*	Japon	Moyen-Orient	Océanie	PECO*	États-Unis et Canada	Zone euro
Afrique	0,0	4,1	16,6	8,8	3,8	4,5	1,0	1,5	23,0	36,7
Amérique latine et Caraïbes	2,5	0,0	11,9	3,4	3,3	2,0	0,4	2,2	57,8	16,4
Asie (hors Japon)	4,3	5,7	0,0	6,7	15,1	7,9	4,3	5,6	28,4	22,0
Europe (hors Zone euro et PECO*)	2,5	2,2	9,1	0,0	2,2	4,0	1,3	6,7	14,8	57,3
Japon	1,6	4,7	48,2	3,3	0,0	4,1	2,5	2,7	21,9	11,1
Moyen-Orient	3,6	1,7	24,2	5,4	17,9	0,0	1,2	5,1	16,3	24,7
Océanie	2,7	1,9	47,0	6,1	19,2	4,7	0,0	1,0	8,7	8,7
PECO*	1,9	1,6	9,5	12,6	1,4	7,5	0,2	0,0	3,1	62,2
États-Unis et Canada	2,7	25,4	25,0	9,7	7,1	5,7	2,5	2,0	0,0	20,0
Zone euro	5,9	4,6	12,4	28,9	2,3	8,2	1,4	21,6	14,6	0,0

Note de lecture : les exportations de l'Afrique vers l'Amérique Latine et les Caraïbes représentent ainsi 4,1 % des exportations totales de l'Afrique (hors flux intra-zone)

* PECO : pays d'Europe centrale et orientale

** Europe (hors Zone euro et PECO) : Royaume-Uni, Suisse, Norvège, Suède, Danemark...

Sources : ONU, OCDE et calculs Insee

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

... moins important pour la zone euro

En revanche, la zone euro effectue près de 30 % de ses exportations vers l'Europe (hors zone euro et PECO), notamment le Royaume-Uni, la Suisse, la Norvège, la Suède et le Danemark. Les PECO constituent la deuxième destination des exportations de la zone euro. Les pays d'Asie (hors Japon) n'en sont que la quatrième (12,4 % des exportations) après l'Amérique du Nord (14,6 %).

Par conséquent, l'effet direct d'une hausse des importations asiatiques sur la croissance de la zone euro est faible

Ainsi, de façon comptable, une croissance de 1 % des importations asiatiques ne se traduirait donc que par une hausse de 0,12 % des exportations de la zone euro, et, compte tenu du poids des exportations dans le PIB européen, n'entraînerait qu'une croissance de 0,05 %.

Mais il existe des effets d'entraînement indirects

Toutefois, comme l'Amérique du Nord est également un partenaire privilégié de la zone euro, les effets d'une reprise en Asie émergente devraient se traduire, pour la zone euro, non seulement par l'effet direct décrit précédemment, mais aussi par un effet indirect qui passe par la reprise en Amérique du Nord. Cet exemple constitue un effet de deuxième tour ; il faut aussi en toute rigueur prendre en compte les effets de troisième tour : l'Europe est tirée par l'Amérique du Nord, elle-même entraînée par le Japon qui réagit directement à la reprise asiatique ; puis de quatrième tour, et ainsi de suite. Nous allons maintenant quantifier ces effets « d'écho » de la reprise asiatique, qui transitent par les liaisons commerciales entre les différents pays.

Le Japon, les États-Unis et l'Allemagne ont transmis l'impulsion asiatique au reste des économies avancées

Pour ce faire, nous utilisons une maquette dont le principe est décrit dans l'annexe technique. Elle représente de façon simplifiée l'ensemble des flux commerciaux entre les pays avancés et les grandes zones émergentes. Une relance de l'activité dans une zone se transmet ainsi aux pays partenaires par le canal du commerce mondial.

On utilise une maquette du commerce mondial...

On tient également compte des effets multiplicateurs associés à un surcroît de demande externe pour chacun des pays : en effet, une hausse des exportations relance la production, ce qui entraîne une hausse de l'investissement et de l'emploi, qui alimentent à leur tour la demande et l'activité.

... pour quantifier l'ensemble des effets de la reprise observée en Asie émergente

S'agissant des pays asiatiques, l'impulsion est calibrée de manière à reproduire la reprise observée au deuxième trimestre 2009, au moment où l'Asie émergente alimente de façon significative la reprise du commerce mondial. Les chocs de demande intérieure sont ainsi calculés de sorte que les évolutions des importations obtenues pour les pays d'Asie émergente correspondent aux évolutions effectivement observées.

La méthode permet d'obtenir pour chaque pays le surplus d'activité généré par le choc. On distingue l'effet direct et l'effet total du choc sur la croissance du PIB de chaque pays (équation (4) de l'annexe technique). En effet, lorsqu'un pays relance sa demande intérieure, son activité et ses importations se redressent. Par suite, la demande adressée à ses partenaires commerciaux augmente, entraînant leurs exportations et donc leur activité. L'effet direct ou de « premier tour » mesure ce lien direct entre le pays à l'origine du choc et ses partenaires. Ce lien dépend essentiellement de la structure géographique des échanges du pays qui relance son activité. L'impact total, en revanche, tient compte des effets d'entraînement du commerce mondial et de la transmission du choc initial via des pays tiers : il mobilise l'ensemble des relations commerciales entre les différents pays.

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

L'impulsion asiatique mi-2009 a en premier lieu soutenu l'activité japonaise et, dans une moindre mesure, les activités allemandes et américaines

Les effets de premier tour de la reprise en Asie sont très importants au Japon et en Australie du fait de leur proximité géographique avec les pays asiatiques (cf. tableau 3a). Au Japon, l'effet direct atteint ainsi près de 1 point de PIB. L'effet d'entraînement direct est également sensible aux États-Unis et en Allemagne, où il atteint 0,2 point de PIB. Ce résultat est à relier à la structure des exportations de ces deux pays, où l'Asie émergente occupe une place significative. En revanche, dans les pays européens, excepté l'Allemagne, les effets de premier tour sont beaucoup plus modestes : de l'ordre de 0,1 point de PIB en France, et encore moins au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie. Ces différences entre les pays s'expliquent à la fois par leur ouverture vers les pays d'Asie et par leur ouverture globale au commerce extérieur.

En second lieu, l'Allemagne a transmis l'impulsion au reste de l'Europe

En deuxième tour, les États-Unis diffusent la reprise vers l'Allemagne, le Canada et le Royaume-Uni. En deuxième et troisième tours, l'Allemagne propage le rebond vers l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni (cf. tableau 4). Au total, dans les pays qui se situent plutôt en « deuxième ligne » par rapport à l'impulsion initiale, les effets indirects démultiplient l'impact de premier tour : dans des pays comme le Canada, la France, l'Espagne ou l'Italie, l'impact total est ainsi environ quatre fois plus élevé que l'impact direct. Dans les pays « locomotives », le Japon, les États-Unis et l'Allemagne, les effets de second tour sont un peu plus amortis : l'impact total est environ 2,5 fois plus élevé aux États-Unis et en Allemagne, et à peine 2 fois plus élevé au Japon.

Au total, l'impulsion asiatique du deuxième trimestre entraîne un surplus de croissance en France de 0,4 point...

La France bénéficie d'un surplus de croissance de 0,4 point attribuable à la reprise dans les pays d'Asie émergente. À titre de comparaison, en appliquant le même modèle à un choc comparable à la croissance moyenne des pays d'Asie émergente entre 2003 et 2007, le surplus de d'activité pour la France est estimé à 0,13 point de PIB⁽⁵⁾ par trimestre. Par conséquent, la contribution des échanges avec l'Asie émergente à la croissance du deuxième trimestre 2009 aurait été trois fois plus importante que pendant les années précédant la crise. Les pays d'Asie émergente auraient donc bien donné une impulsion significative à la reprise en France et dans les autres économies avancées au deuxième trimestre 2009.

(5) Entre 2003 et 2007, la croissance moyenne de la demande intérieure des pays d'Asie émergente serait de 7,5 % par an, soit 1,8 % par trimestre. En appliquant le coefficient de propagation calculé dans l'encadré pour un choc de 10 % de demande intérieure, 0,72 (cf. tableau 1 de l'encadré), on obtient un effet pour la France de $0,72 \text{ point} \times [1,8/10] = 0,13 \text{ point de croissance par trimestre}$.

Tableaux 3a et 3b

Effet sur les économies avancées de la reprise des importations observée en Asie émergente

contributions en points de PIB

Pays	Deuxième trimestre 2009 (3a)		Troisième trimestre 2009 (3b)	
	Effet direct	Effet total	Effet direct	Effet total
Allemagne	0,19	0,53	0,13	0,41
Australie	0,57	1,05	0,62	1,02
Canada	0,11	0,45	0,08	0,36
Espagne	0,05	0,23	0,03	0,19
États-Unis	0,20	0,48	0,19	0,41
France	0,11	0,39	0,09	0,32
Italie	0,08	0,37	0,08	0,31
Japon	0,87	1,44	0,76	1,21
Royaume-Uni	0,07	0,30	0,07	0,26

Lecture : l'effet direct sur le PIB allemand de la reprise observée en Asie émergente au deuxième trimestre 2009 est de 0,19 point. La prise en compte des effets d'écho donne un impact total de 0,53 point.

Source : calculs Insee

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Tableau 4

Structure des échanges internationaux entre économies avancées (année 2007)

% de chaque destination (en colonne) dans les exportations de chaque zone (en ligne) en 2007

Pays	Allemagne	Espagne	États-Unis	France	Italie	Japon	Royaume-Uni
Allemagne	0,0	5,0	7,6	9,8	6,7	1,3	7,4
Espagne	11,1	0,0	4,1	19,4	9,2	0,7	7,9
États-Unis	4,3	0,9	0,0	2,4	1,2	5,4	4,3
France	14,5	9,6	6,3	0,0	9,2	1,5	8,4
Italie	13,0	7,5	6,7	11,6	0,0	1,2	5,9
Japon	3,2	0,8	20,4	1,2	0,9	0,0	2,3
Royaume-Uni	11,3	4,6	14,9	8,3	4,2	1,7	0,0

Sources : ONU, OCDE et calculs Insee

... et celle du troisième trimestre, un surplus de croissance de 0,3 point

Au troisième trimestre 2009, la croissance des importations des pays Asiatiques est restée soutenue mais légèrement plus faible qu'au second trimestre. Par conséquent, les effets se sont transmis de la même façon aux économies avancées, la structure du choc initial différant peu de celui du deuxième trimestre. La hiérarchie des effets sur la croissance par pays reste identique (cf. tableau 3b), mais l'ampleur de la croissance induite par les pays asiatiques est un peu plus faible.

Ces résultats doivent être interprétés en gardant à l'esprit que la transmission de l'impulsion n'est pas instantanée...

Ces résultats doivent être pris avec quelques précautions : ils ne doivent pas être interprétés comme une contribution immédiate à la croissance du trimestre considéré, mais davantage comme un ordre de grandeur de l'impulsion globale à la croissance, qui peut s'étaler sur plusieurs trimestres. En effet, la diffusion de la reprise par le commerce extérieur, bien que rapide, n'est pas instantanée, les entreprises ayant notamment pu initialement puiser dans leurs stocks. Ainsi, il est possible que l'effet important induit par la forte reprise asiatique du deuxième trimestre 2009 se soit manifesté en partie au troisième. Par exemple, au sein de l'Asie, le rebond de la demande intérieure chinoise au deuxième trimestre 2009 ne s'est traduit à Singapour, qui échange intensivement avec la Chine, que par une reprise de l'activité au troisième trimestre.

... que ce chiffrage n'a trait qu'à l'entraînement par le commerce international...

Il est également nécessaire de préciser que ces simulations sont effectuées toutes choses égales par ailleurs. Cela signifie que de nombreux autres mécanismes à l'œuvre simultanément sont laissés de côté. Notamment, les économies ne sont pas reliées uniquement par le commerce international, mais aussi, par exemple, par les marchés financiers. En outre, des événements économiquement pertinents ayant lieu dans d'autres zones sont délibérément exclus de l'analyse pour se concentrer sur l'effet de la reprise en Asie émergente.

... que les plans de relance des économies avancées ont joué simultanément...

Par ailleurs, il convient de rappeler que la reprise en Asie émergente n'est pas le seul facteur de sortie de crise pour les économies avancées à partir de la mi-2009. Face à l'ampleur de la récession, ces pays ont recouru de façon massive et coordonnée aux instruments de politique économique : l'assouplissement exceptionnel des politiques monétaires, les relances budgétaires de grande ampleur ont évidemment joué un rôle tout à fait crucial dans la stabilisation de l'activité⁽⁶⁾. Sans être majeure, la contribution de l'Asie émergente apparaît cependant significative.

... et qu'enfin, cette impulsion est liée à des circonstances exceptionnelles

Mais elle est ponctuelle, notamment liée à la mise en place des plans de relance. Aussi, dans une optique de plus long terme, la capacité des pays asiatiques à tirer la croissance des économies avancées paraît-elle plus limitée, compte tenu de la structure actuelle du commerce mondial et de la relative étroitesse de leur demande intérieure. ■

(6) Sur ce point, voir par exemple le dossier de la note de conjoncture de décembre 2009, sur l'impact des relances budgétaires en Europe [2].

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Encadré - Propagation d'une impulsion en Asie émergente, en Afrique, en Amérique Latine et en Europe de l'Est

Si l'objectif de ce dossier est d'étudier la diffusion d'une reprise en Asie émergente aux économies avancées, notre modèle permet aussi de comparer l'impact de différentes impulsions en provenance des grandes zones émergentes.

Les économies avancées sont en effet reliées par les liens du commerce international à des zones géographiques particulières. Pour effectuer cette comparaison, des chocs uniformes de demande intérieure de 10 % sont simulés dans quatre grandes zones émergentes : l'Asie (hors Japon), l'Afrique, l'Amérique Latine et les Caraïbes et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ⁽¹⁾.

Une reprise de la demande intérieure dans une zone induit un rebond de ses importations. Cela se traduit directement dans un premier temps sur les principaux partenaires commerciaux de la zone. Dans un deuxième temps, les partenaires entraînent les économies auxquelles ils sont reliés par le commerce international. À leur tour, ces pays propagent l'impulsion initiale, et ainsi de suite. Ces effets indirects successifs sont appelés « échos ».

Impact d'un choc en Asie

Ainsi, un choc de demande intérieure en Asie (cf. *tableau 1*) a un effet direct limité sur les pays européens. L'Allemagne est le pays européen qui bénéficie le plus de cette reprise, avec un effet direct de 0,3 point de croissance du PIB. L'effet direct est très faible pour l'Espagne, d'un ordre de grandeur intermédiaire pour la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Les effets directs sont plus importants pour les États-Unis, mais surtout pour le Japon et l'Australie. Ces deux derniers pays ont des liens commerciaux beaucoup plus étroits avec la zone Asie du fait de leur proximité géographique.

La prise en compte des effets « d'écho » du commerce international change quelque peu la hiérarchie des effets directs décrits précédemment. Pour le Japon et l'Australie, la prise en compte des effets échos multiplie l'effet initial par un facteur inférieur à 2.

(1) Pour comparer les chocs entre eux, il faut garder à l'esprit les différences de poids économique des zones considérées.

Pour les pays européens, ce facteur s'établit à une valeur entre 3 et 4. Cette différence n'est pas surprenante puisque les effets indirects passent principalement par les pays qui ont été fortement affectés en premier lieu pour atteindre des pays tiers. Si l'effet direct est un peu plus important pour les États-Unis que pour l'Allemagne, l'effet total se révèle finalement plus élevé pour l'Allemagne. Pour cette dernière, les effets de deuxième et troisième tours passent essentiellement par la Chine, les États-Unis et les autres pays européens. En revanche, concernant la France, les effets de second tour et de troisième tour passent principalement par l'Allemagne.

Impact d'un choc en Afrique

L'effet direct d'un choc en Afrique (cf. *tableau 1*) est plus faible pour l'ensemble des pays (excepté l'Espagne), compte tenu du poids plus faible de cette zone dans le commerce mondial. La France, l'Italie et l'Espagne sont les pays les plus étroitement liés par le commerce à la zone Afrique. La prise en compte des effets « d'écho » efface en partie les différences entre pays européens du fait des mécanismes de transmission internes à l'Europe. La France et l'Italie restent néanmoins les deux pays dans lesquels l'effet d'un choc de demande intérieure en Afrique est le plus important. Ces deux pays constituent un canal privilégié pour la transmission du choc à l'Allemagne aux deuxième et troisième tours. Au Japon aussi, l'effet direct est multiplié par un facteur supérieur à 3 après la prise en compte des effets indirects. Dans son cas, la transmission passe principalement par la Chine.

Impact d'un choc en Amérique latine-Caraïbes

Ce sont les États-Unis qui bénéficient de l'effet direct le plus fort d'un choc sur la zone Amérique Latine et Caraïbes (cf. *tableau 2*). Au sein des pays européens, l'Espagne est la plus touchée en raison des relations commerciales privilégiées avec les pays hispanophones. L'effet direct est légèrement plus important pour l'Allemagne et l'Italie que pour la France et le Royaume-Uni.

Tableau 1

Effet sur les économies avancées d'un choc de demande intérieure de 10 % en Asie (hors Japon) et en Afrique

contributions en points de PIB

Pays	Choc Asie hors Japon		Choc Afrique	
	Effet direct	Effet total	Effet direct	Effet total
Allemagne	0,29	0,95	0,08	0,24
Australie	1,08	1,98	0,07	0,18
Canada	0,17	0,78	0,03	0,12
Espagne	0,07	0,43	0,11	0,21
États-Unis	0,34	0,84	0,05	0,12
France	0,19	0,72	0,17	0,30
Italie	0,18	0,72	0,13	0,26
Japon	1,19	2,26	0,05	0,18
Royaume-Uni	0,16	0,59	0,08	0,17

Source : calculs Insee

Tableau 2

Effet sur les économies avancées d'un choc de demande intérieure de 10 % pour la zone Amérique latine et Caraïbes et les PECO

contributions en points de PIB

Pays	Choc Amérique latine et Caraïbes		Choc PECO	
	Effet direct	Effet total	Effet direct	Effet total
Allemagne	0,11	0,36	0,49	0,94
Australie	0,04	0,25	0,02	0,18
Canada	0,12	0,55	0,02	0,16
Espagne	0,15	0,31	0,12	0,35
États-Unis	0,54	0,75	0,03	0,16
France	0,08	0,29	0,17	0,48
Italie	0,12	0,32	0,37	0,72
Japon	0,14	0,44	0,08	0,30
Royaume-Uni	0,04	0,21	0,09	0,30

Source : calculs Insee

Les États-Unis répercutent alors le choc par des effets indirects importants pour l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Canada. L'Australie bénéficie aussi d'effets indirects substantiels, mais ils proviennent surtout de la Chine et du Japon, ainsi que, dans une moindre mesure, des États-Unis et de la Corée du Sud.

Impact d'un choc dans les PECO

Le choc dans les PECO a des effets directs importants sur l'Allemagne et l'Italie. Les effets directs sont plus faibles dans le reste des pays européens et très faibles dans les pays situés hors de l'Europe.

Les effets indirects sont très importants, et cela est dû au rôle de catalyseur de l'Allemagne. En effet, l'Allemagne génère des effets de second tour très importants en France, en Espagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ces derniers diffusent à leur tour l'effet du choc vers le Canada. Le Japon et l'Australie sont, quant à eux, affectés par une transmission de l'effet via la Chine.

Finalement, c'est le choc dans la zone Asie qui provoque les effets totaux les plus importants dans les pays européens. Un choc dans les PECO induit une croissance du même ordre que le choc dans la zone Asie pour l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Ce n'est pas le cas pour la France et le Royaume-Uni où l'effet total d'un choc dans les PECO est inférieur à l'effet du choc dans la zone Asie. ■

Annexe - La maquette des effets d'entraînement

Les effets d'écho

Cette annexe décrit le fonctionnement de la maquette de l'économie mondiale qui a permis de quantifier les effets d'entraînement de la reprise observée en Asie.

Considérons un pays i . L'équilibre ressources-emplois de ce pays s'écrit :

$$VA_i = DIF_i - M_i + X_i$$

où VA_i est la valeur ajoutée, DIF_i la demande intérieure finale, M_i les importations et X_i les exportations de ce pays.

On peut relier les exportations du pays i aux importations de ses partenaires et à ses parts de marché sur les marchés étrangers :

$$X_i = \sum_{j \neq i} \lambda_{ij} M_j \quad \text{où} \quad \lambda_{ij} = \frac{X_{ij}}{M_j}$$

où j indice les pays tiers. X_{ij} désigne la valeur des exportations du pays i vers le pays j , λ_{ij} désigne ainsi la part de marché des produits originaires du pays i dans les importations totales du pays j . En supposant que la structure du commerce mondial est fixée à court terme, la différenciation de l'équilibre ressources-emplois se traduit par :

$$dVA_i = dDIF_i - dM_i + \sum_{j \neq i} \lambda_{ij} dM_j$$

On suppose que, dans le pays j , les importations réagissent à une variation de la valeur ajoutée avec une élasticité σ_j :

$$dM_j = \frac{M_j}{VA_j} \sigma_j dVA_j \quad (1)$$

L'augmentation de l'activité dans le pays j va stimuler ses importations. Les estimations économétriques montrent que l'élasticité σ_j est très généralement supérieure à 1. L'élasticité instantanée des importations manufacturières à la demande intérieure manufacturière est ainsi estimée à 1,6 dans le modèle Mésange [4].

La différenciation de l'équilibre ressources-emplois peut finalement s'écrire :

Cette relation peut être facilement réinterprétée en l'écrivant :

$$\left(1 + \frac{M_i}{VA_i} \sigma_i\right) dVA_i = dDIF_i + \sum_{j \neq i} \lambda_{ij} \frac{M_j}{VA_j} \sigma_j dVA_j$$

L'augmentation de la valeur ajoutée dans le pays i vient de deux termes :

$$dVA_i = \left(1 + \frac{M_i}{VA_i} \sigma_i\right)^{-1} dDIF_i + \left(1 + \frac{M_i}{VA_i} \sigma_i\right)^{-1} \sum_{j \neq i} \lambda_{ij} \frac{M_j}{VA_j} \sigma_j dVA_j$$

- le choc de demande intérieure, corrigé d'un facteur correspondant aux biens importés pour satisfaire cette demande et qui sont à soustraire du calcul de la valeur ajoutée ;
- la hausse de la demande issue des pays partenaires, qui doit elle-aussi être multipliée par un facteur pour corriger de la part des ressources qu'il faudra importer pour répondre à la demande de ces pays.

Ceci peut se formuler de manière matricielle, en notant $\lambda_{ii} = 0$, Λ la matrice de terme général λ_{ij} , N le nombre de pays considérés et I_N la matrice identité de taille N et A la matrice diagonale de termes $\frac{M_i}{VA_i} \sigma_i$.

$$dVA = (I_N + A)^{-1} dDIF + (I_N + A)^{-1} \Lambda A dVA \quad (2)$$

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Si on suppose dans un premier temps que la demande intérieure finale est exogène, l'effet sur la valeur ajoutée des différents pays d'un choc de demande intérieure est obtenu à partir de l'équation précédente :

$$dVA = [I_N - (I_N + A)^{-1} \Lambda A]^{-1} (I_N + A)^{-1} dDIF \quad (3)$$

L'équation (3) donne l'effet total sur la valeur ajoutée. Il est possible d'isoler dans cet effet total l'effet direct, qui correspond à la somme de l'impact initial du choc dans le pays considéré (premier terme de l'équation (2)) et de la transmission par ses partenaires commerciaux directs de cet impact *initial*. Pour cela, il faut amender l'équation (2) en remplaçant l'impact total du choc chez les partenaires commerciaux par son seul impact initial :

$$dVA_{direct} = \underbrace{(I_N + A)^{-1} dDIF}_{\text{impact initial}} + \underbrace{(I_N + A)^{-1} \Lambda A (I_N + A)^{-1} dDIF}_{\substack{\text{transmission par les partenaires directs} \\ \text{du choc initial}}}$$

De la même façon, on peut ajouter les effets de second tour à cet effet direct en remplaçant l'effet total (dVA) par le seul effet direct (dVA_{direct}) dans le terme de droite de l'équation (2). Ceci revient à prendre en compte l'impact de l'effet direct dans les pays partenaires (exemple : prise en compte de l'effet d'un choc de demande intérieure en Chine sur la France via son impact direct sur l'Allemagne) :

$$dVA_{direct+2nd\ tour} = \underbrace{(I_N + A)^{-1} dDIF}_{\text{impact initial}} + \underbrace{(I_N + A)^{-1} \Lambda A dVA_{direct}}_{\substack{\text{transmission par les partenaires} \\ \text{directs de l'effet direct}}}$$

En itérant ce processus, on peut obtenir les effets des N premiers tours en remplaçant la variation de valeur ajoutée dans le terme de droite de l'équation (2) par l'effet des $N-1$ premiers tours. La suite géométrique ainsi obtenue converge vers l'équation (3).

Dans le texte, les effets des chocs sont présentés en points de croissance en ramenant les variations absolues obtenues d'après les équations précédentes à la grandeur considérée.

Dans ce cadre très simple, le choc de demande intérieure finale est transmis à la valeur ajoutée des différents pays sans être amplifié. Pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans ce modèle simple, on suppose à titre d'exemple que le commerce est équilibré pour tous les pays avant la survenue du choc. Dans ce cas, les pays où le choc de demande intérieure se produit enregistrent un déficit commercial, qui se traduit par un excédent pour les pays partenaires. La valeur ajoutée augmente donc dans les pays à l'origine du choc d'un montant inférieur au choc de demande intérieure, tandis que, dans les pays partenaires, la valeur ajoutée augmente suite à l'excédent commercial. Le fait que ce jeu soit à somme nulle peut se vérifier en agrégeant les équilibres ressources-emplois de tous les pays et en différenciant le cumul :

$$\sum_i dVA_i = \sum_i dDIF_i$$

Les exportations et les importations se simplifient dès lors que le commerce doit être équilibré au niveau mondial.

L'effet multiplicateur

Pour que le choc de demande intérieure crée un effet multiplicateur, il faut que la demande intérieure réponde à une augmentation des échanges internationaux. Plus spécifiquement, décomposons la variation de demande intérieure entre la somme des chocs exogènes E et la réponse aux variations des exportations du pays considéré.

Cette équation est une forme réduite qui décrit les mécanismes de court terme liés à une augmentation des exportations : effets sur l'emploi, la consommation et l'investissement. La valeur de γ_i est fixée à 0,2 conformément à l'ordre de grandeur de ce paramètre déduit du modèle Mésange⁽¹⁾.

$$dDIF_i = E_i + \gamma_i \frac{DIF_i}{X_i} dX_i$$

Si on note Γ la matrice comportant sur sa diagonale les termes $\gamma_i \frac{DIF_i}{X_i}$, la solution de cette version de la maquette s'obtient par les mêmes étapes de calcul que précédemment :

$$dVA = [I_N - (I_N + A)^{-1} (I_N + \Gamma) \Lambda A]^{-1} (I_N + A)^{-1} dE \quad (4)$$

(1) Dans le modèle Mésange, une variante de hausse permanente de 1 % de la demande mondiale entraîne à court terme une augmentation de l'ordre de 0,15 % de la demande intérieure et de 0,75 % des exportations, soit un multiplicateur de l'ordre de 0,2.

L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ?

Origine des données

La matrice donnant la structure du commerce international est obtenue à partir des données de l'OCDE et de l'ONU d'échanges bilatéraux pour l'année 2007. 140 pays déclarent leurs exportations et leurs importations vers 230 pays partenaires. Les déclarations d'exportations sont utilisées en premier lieu. Afin de compléter la matrice, les exportations des 90 pays non déclarants⁽²⁾ vers les 140 pays déclarants sont estimées à partir des importations déclarées par les 140 pays pré-cités depuis les 90 partenaires. En première approximation, les flux entre pays non déclarants sont supposés nuls⁽³⁾.

Les parts des importations dans la valeur ajoutée sont obtenues à partir des importations et des valeurs ajoutées en dollars à prix courants de 2007 disponibles sur le site de l'ONU. La part des exportations dans la demande intérieure finale est obtenue à partir des mêmes données. ■

(2) 230 pays partenaires - 140 pays déclarants = 90 pays non-déclarants.

(3) Les pays déclarants représentent l'écrasante majorité du PIB mondial. Les flux négligés sont donc probablement du second ordre.

Bibliographie

[1] **Banque mondiale (2009)**, « Transforming the rebound into recovery », *World Bank report, East Asia and Pacific Update*, novembre.

[2] **Fournier J. -M. , Leblanc P. , Mauro L. (2009)** , « Comment s'expliquent les écarts de performance en Europe pendant la récession », dossier de la *Note de conjoncture*, décembre, Insee, pp 21-48.

[3] **Insee (2001)**, « Transmission du ralentissement américain à l'économie mondiale : le canal commercial », encadré de la *Note de conjoncture*, mars, Insee, p. 13.

[4] **Klein C. , Simon O. (2010)** , « Le modèle MÉSANGE : nouvelle version réestimée en base 2000 », *document de travail*, Dgtpe et Insee.

C onjoncture française



Environnement international de la France

Au quatrième trimestre 2009, la croissance des économies avancées a été plus forte que prévu dans la Note de conjoncture de décembre (+0,8 % contre +0,4 %). La contribution des variations de stocks a été plus forte que nous ne l'avions anticipé (+0,4 point), alors que la demande hors stocks a été plus en ligne avec notre prévision.

Au premier semestre 2010, les économies avancées continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré : leur PIB augmenterait de 0,4 % par trimestre. Ce taux de croissance ne serait toutefois pas uniforme d'un pays à l'autre. La demande américaine serait dynamisée par l'amplification du plan de relance. À l'opposé, la demande européenne serait pénalisée par le retrait progressif des mesures de relance. Au total, la demande mondiale adressée à la France croîtrait de moins en moins : +1,9 % au premier trimestre puis +1,4 % au deuxième trimestre, après +2,2 % au quatrième trimestre 2009.

De meilleures conditions de financement

En 2009, ménages et entreprises ont eu des difficultés pour trouver des financements. En effet, la crise financière de 2008 a provoqué un net durcissement des conditions d'octroi de crédits par les banques et une hausse des taux d'intérêt bancaires et obligataires. Toutefois, l'action des États et des banques centrales a permis aux marchés interbancaires puis aux marchés financiers en général de se normaliser progressivement. En conséquence, les conditions de financement des ménages et des entreprises se sont nettement améliorées courant 2009, notamment via la baisse des taux, même si elles sont restées globalement restrictives.

Début 2010, les conditions d'octroi de crédits bancaires, bien que toujours rigoureuses, sont en voie d'assouplissement. De plus, les primes de risque appliquées aux entreprises sont revenues à leur niveau d'avant la crise. Les autorités monétaires des économies avancées se préparent par conséquent à figer les mesures d'urgence mises en place au plus fort de la crise financière. Aux États-Unis notamment, le programme d'achats de titres hypothécaires devrait prendre fin au cours du premier semestre. Toutefois, les banques centrales ne devraient pas vendre ces titres à l'horizon de la prévision. *A fortiori*, elles devraient laisser leurs taux

Tableau

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées :

	en %												
	Variations trimestrielles												
	2008				2009				2010		2008	2009	2010 acq.
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
PIB	0,4	-0,1	-0,7	-1,8	-2,3	0,1	0,3	0,8	0,4	0,4	0,2	-3,5	1,6
Consommation privée	0,2	-0,4	-0,4	-0,7	-0,4	0,0	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	-1,0	1,0
Consommation publique	0,5	0,5	0,7	0,6	0,0	1,0	0,6	0,0	0,5	0,5	2,3	1,9	1,4
Investissement	-0,2	-1,0	-1,9	-4,7	-8,3	-2,9	-0,8	0,1	-0,1	0,5	-3,2	-15,0	-0,8
Exportations	1,3	0,9	-1,0	-7,4	-10,8	0,5	4,1	3,9	2,4	1,8	3,0	-13,0	9,0
Importations	0,6	-1,4	0,1	-4,0	-10,5	-3,5	4,0	2,4	2,3	1,6	-1,1	-13,5	6,7
Contributions à la croissance													
Demande intérieure hors stocks	0,2	-0,3	-0,5	-1,2	-1,7	-0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	-0,1	-3,0	0,9
Variations de stocks	0,0	-0,2	0,1	0,1	-0,7	-0,4	0,2	0,4	0,1	0,0	-0,2	-0,7	0,5
Extérieur	0,2	0,4	-0,3	-0,7	0,1	0,7	-0,1	0,2	0,0	0,0	0,6	0,2	0,2

Prévision

Sources : instituts statistiques nationaux, FMI, calculs Insee

directeurs inchangés : le déficit de la demande serait encore important et l'inflation sous-jacente continuerait de se modérer.

Vers une extinction progressive des mesures de relance

En 2009, les gouvernements des économies avancées ont mis en œuvre des plans de relance de façon massive et coordonnée. Ces plans de relance ont nettement soutenu l'activité de la plupart des économies avancées en milieu d'année. L'impact de ces mesures s'estomperait au cours des prochains trimestres. Par ailleurs, leur retrait suivrait des calendriers très différents selon les pays.

Ainsi, aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en Allemagne, les plans de relance monteraient encore en charge début 2010. Aux États-Unis, le pouvoir d'achat des ménages serait fortement soutenu au premier semestre, notamment par les crédits d'impôts, ainsi que par la prolongation des allocations chômage et des subventions à l'assurance maladie. En Allemagne également, les ménages bénéficieraient de nouvelles réductions d'impôts sur le revenu. En revanche, le contrecoup de la prime à la casse allemande continuerait de peser sur la consommation au premier trimestre.

À l'inverse, le Royaume-Uni met en œuvre dès le début 2010 des mesures pour redresser la situation de ses comptes publics. Ainsi, le relèvement de la TVA au 1^{er} janvier provoquerait un repli de la consommation en début d'année. De plus, des hausses d'impôts et des baisses de prestations sociales sont programmées pour le deuxième trimestre et cela pèserait encore davantage sur la demande britannique. En Espagne aussi, le retrait des mesures de soutien au pouvoir d'achat ainsi que des hausses d'impôts freineraient la consom-

mation au premier semestre ; mais la hausse de la TVA programmée au 1^{er} juillet la soutiendrait légèrement, par effet d'anticipation, au deuxième trimestre.

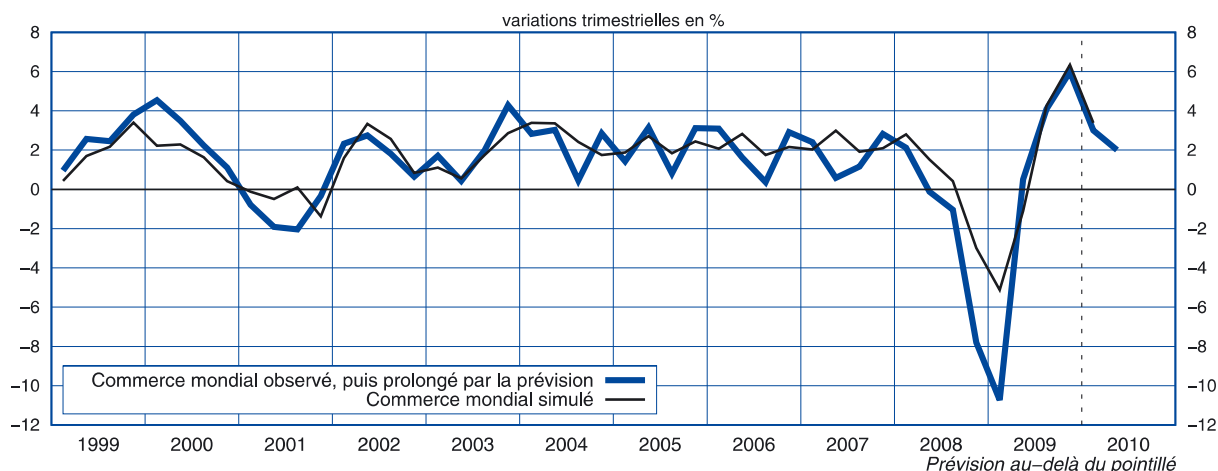
Enfin, au Japon et en Italie, les mesures de relance ne soutiendraient pas la croissance au premier semestre. Cependant, aucun contrecoup significatif n'est attendu sur cette période. Au Japon, la prolongation des mesures de soutien sectoriel (prime à la casse et « écopoints » favorisant l'achat de produits « verts ») continuerait de porter la consommation, mais de moins en moins fortement. En Italie, la faiblesse de l'enveloppe budgétaire allouée au plan de relance en 2009 rend son retrait relativement indolore.

Décalage conjoncturel entre États-Unis et zone euro au premier semestre 2010

Mi-2009, les principales économies avancées sont sorties quasiment au même moment de la récession mondiale. Elles ont toutes bénéficié, à des degrés divers, de la normalisation des marchés financiers, du rebond des importations des pays émergents et du soutien des plans de relance. Ainsi, le redressement de la conjoncture a été synchrone, avec cependant des taux de croissance du PIB hétérogènes.

Au premier semestre 2010, les situations conjoncturelles divergeraient, parce que la demande des ménages serait plus dynamique aux États-Unis que dans les autres économies avancées. Leur pouvoir d'achat serait dynamisé par la montée en charge des mesures de relance et par le redémarrage de l'emploi. En zone euro, la demande des ménages stagnerait : leur pouvoir d'achat pâtirait du retrait progressif des mesures de relance, alors que l'em-

1 - Le commerce mondial se modérerait



Sources : CPB, Markit, calculs et prévisions Insee

ploi peinerait à repartir. Ce décalage conjoncturel se retrouverait dans la dynamique des échanges extérieurs : les importations américaines soutiendraient l'activité européenne.

Ralentissement du commerce mondial

En 2009, le commerce mondial s'est fortement contracté en raison de la récession mondiale. Toutefois, cette forte baisse s'est concentrée au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, au paroxysme de la crise. Au deuxième trimestre 2009, le rebond du commerce mondial, tiré par les importations des grands pays émergents, a accéléré la sortie de récession des économies avancées, en particulier l'Allemagne, la France et le Japon (cf. dossier « L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ? »). En Chine, la mise en œuvre du plan de relance dès le quatrième trimestre 2008 a induit un rebond des importations chinoises qui a également dynamisé le commerce de toute l'Asie du Sud-Est. Au second semestre 2009, le commerce mondial a bondi avec la sortie de récession des économies avancées, tandis que les échanges extérieurs des pays émergents accentuaient leur dynamisme.

Au premier semestre 2010, les données d'enquête, qui constituent en général un indicateur avancé du commerce mondial à court terme, indiquent que le pic du commerce est plutôt derrière nous (cf. graphique 1). Ainsi, les directeurs d'achat signalent une moindre hausse des commandes à l'exportation en janvier et en février. Le commerce mondial continuerait donc de croître, mais plus modérément.

Une croissance plus modérée

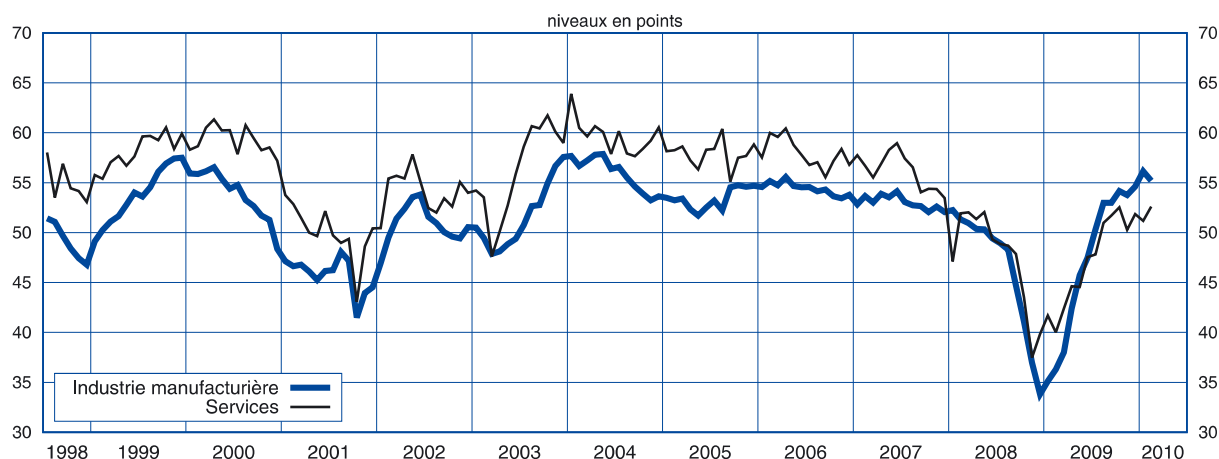
Au quatrième trimestre 2009, les économies avancées ont crû plus fortement qu'anticipé dans la Note de décembre (+0,8 % contre +0,5 % initialement prévu). En effet, la consommation a été plus forte que prévu au Japon, et les stocks ont fortement contribué à la croissance aux États-Unis. En revanche, en Europe, la croissance a été plus faible que prévu (+0,1 % dans la zone euro). À l'exception de la France, qui a crû de 0,6 %, les autres principales économies européennes ont reculé.

Au premier semestre 2010, les économies avancées continueraient de croître, mais à un rythme plus modéré. Au mois de février, les directeurs d'achats ont de nouveau signalé une croissance de l'activité. Celle-ci serait plus marquée dans l'industrie que dans les services (cf. graphique 2). Toutefois, la croissance du PIB s'inscrirait en retrait par rapport au quatrième trimestre, notamment parce que le soutien des plans de relance s'estomperait dans de nombreux pays et que la contribution des stocks serait moins importante. Au total, les économies avancées croîtraient au rythme de 0,4 % par trimestre à l'horizon de la prévision (cf. tableau).

Ce ralentissement des autres économies avancées par rapport à la fin 2009 pèserait sur leurs importations. Par conséquent, la demande mondiale adressée à la France⁽¹⁾ augmenterait moins fortement au premier semestre 2010 qu'au quatrième trimestre 2009 : +1,9 % au premier trimestre puis +1,4 % au deuxième trimestre, après +2,2 % au quatrième trimestre 2009 (cf. graphique 3). ■

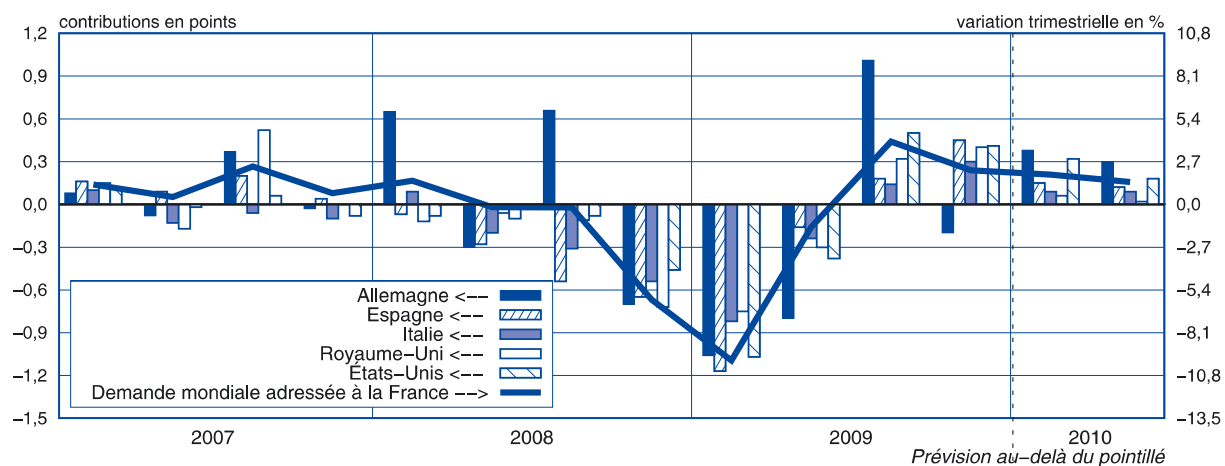
(1) La demande mondiale correspond aux exportations de nos principaux partenaires commerciaux pondérées par leur poids dans nos exportations.

2 - Composantes « manufacturier » et « services » de l'enquête globale auprès des directeurs d'achats dans les pays avancés



Source : Markit

3 - Modération des importations de nos principaux partenaires commerciaux



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle de la demande mondiale adressée à la France. Les barres représentent les évolutions des importations des pays en volume pondérées par leur part dans les exportations de la France (la somme des poids de ces cinq pays représente près de la moitié des exportations françaises).
Sources : Data Insight, calculs Insee

Échanges extérieurs

Au premier semestre 2010, les exportations progresseraient mais de façon modérée, le commerce mondial revenant peu à peu vers son rythme de croissance moyen. En outre, l'appréciation de l'euro fin 2009 pénaliserait la compétitivité-prix des exportations au premier trimestre. Puis, cet effet devrait s'estomper avec la dépréciation récente de l'euro. À l'issue du premier semestre 2010, l'acquis de croissance des exportations atteindrait +3,4 % après -11,2 % en 2009.

Les importations seraient affectées au premier semestre par le contrecoup de la prime à la casse. Après avoir nettement augmenté au quatrième trimestre 2009, elles ralentiraient sensiblement. Leur acquis de croissance mi-2010 serait toutefois positif (+3,1 % après -9,7 % en 2009).

Du fait du net ralentissement des importations, la contribution des échanges extérieurs à la croissance serait légèrement positive au premier semestre 2010.

Les exportations augmenteraient modérément au premier semestre 2010

Au quatrième trimestre 2009, les exportations françaises de biens et services ont ralenti (+0,5 % après +1,8 % au troisième trimestre, cf. tableau).

Ce ralentissement en fin d'année, plus fort qu'attendu au vu du dynamisme du commerce mondial⁽¹⁾, est essentiellement imputable à une chute exceptionnelle des ventes énergétiques (-14,1 %) ainsi qu'à de moindres livraisons de grands contrats aéronautiques et spatiaux. Au premier semestre 2010, les exportations totales seraient plus dynamiques qu'au quatrième trimestre 2009. Toutefois, leur croissance resterait modérée, suivant celle des exportations manufacturières.

Les exportations de produits manufacturés ont bénéficié d'un environnement international plus porteur depuis le deuxième trimestre 2009, notamment grâce au rebond de la demande des pays asiatiques (cf. dossier « L'Asie émergente peut-elle tirer la reprise mondiale ? »). Elles ont plus particulièrement bénéficié d'une nette reprise des ventes d'automobiles, soutenues par les primes à la casse mises en place dans de nombreux pays. En fin d'année, la faiblesse des livraisons de grands contrats dans les transports a pesé sur la croissance des ventes manufacturières. Depuis le début de l'année 2010, les indicateurs de commandes à l'exportation⁽²⁾ continuent d'augmenter, signalant

(1) Le commerce mondial a même accéléré à la fin de l'année, selon le Centraal planbureau néerlandais, augmentant de 5,0 % au quatrième trimestre après +4,0 % au troisième trimestre.

(2) Enquêtes de conjoncture et enquête Purchasing Managers Index.

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles						Variations annuelles		
	2009				2010		2008	2009	2010 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Exportations									
Ensemble des biens et services	-7,3	0,5	1,8	0,5	1,2	1,1	-0,6	-11,2	3,4
Produits manufacturés (67 %*)	-9,7	1,4	3,7	1,5	1,6	1,4	-0,9	-13,8	6,0
Importations									
Ensemble des biens et services	-5,8	-2,6	0,3	3,3	0,8	0,5	0,6	-9,7	3,1
Produits manufacturés (66 %*)	-7,6	-2,4	1,5	5,8	1,0	1,0	-0,3	-12,5	6,3
Contribution du commerce extérieur au PIB	-0,2	0,8	0,3	-0,7	0,1	0,1	-0,3	-0,2	0,0

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales.

Source : Insee

que les exportations manufacturières devraient continuer de croître. Mais au cours du premier semestre 2010, leur croissance ne serait pas supérieure à celle du quatrième trimestre 2009 : de l'ordre de 1,5 % par trimestre (cf. graphique 1). En effet, la demande mondiale adressée à la France reviendrait à sa croissance de moyenne période, dans le sillage du commerce mondial. De plus, au premier trimestre, la hausse des exportations serait freinée par les pertes de compétitivité-prix à l'exportation, liées à l'appréciation passée de l'euro. Puis, ces pertes de compétitivité devraient s'estomper avec la dépréciation récente de l'euro.

Les exportations énergétiques stagneraient au premier semestre 2010, après leur chute exceptionnelle au quatrième trimestre 2009. Les ventes de services se redresseraient progressivement. Enfin, les exportations de produits agricoles et agro-alimentaires resteraient en légère hausse.

Au total, à l'issue du premier semestre, l'acquis de croissance des exportations de biens et services atteindrait +3,4 %, augurant au terme de 2010 d'une progression plus forte que celle qui prévalait juste avant la crise (+2,5 % en 2007).

Les importations ralentiraient nettement au premier semestre 2010

Du fait de l'atonie de la demande intérieure, la reprise des importations à la sortie de la récession a été plus tardive que celle des exportations. Il a fallu attendre le quatrième trimestre 2009 pour que les importations françaises de biens et services se re-

dressent nettement : +3,3 % après +0,3 % (cf. tableau). Cette hausse est imputable au dynamisme des importations manufacturières. Au premier semestre 2010, les importations totales ralentiraient nettement, suivant en cela le profil de la demande intérieure.

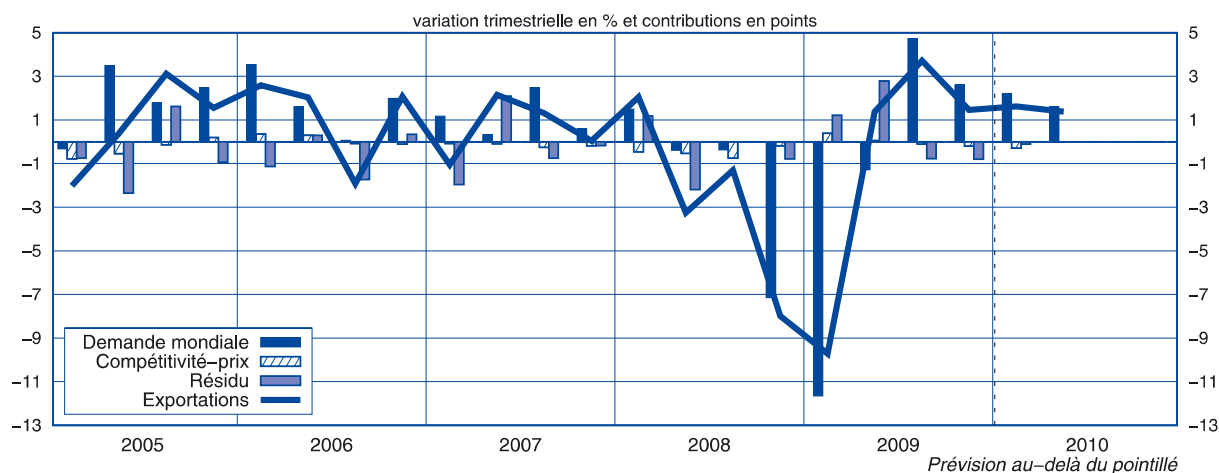
Le dynamisme des achats de produits manufacturés au quatrième trimestre a concerné tous les biens, et particulièrement l'automobile. La chute des immatriculations en début d'année laisse augurer un repli important de la consommation et donc des importations manufacturières au premier semestre, par contrecoup. Les importations de produits manufacturés ralentiraient donc nettement début 2010, malgré le redressement de l'investissement des entreprises et la bonne tenue des exportations (cf. graphique 2).

Les importations de produits énergétiques augmenteraient au premier trimestre 2010, car la vague de froid de janvier et février entraînerait une forte hausse de la demande. Puis, les achats d'énergie se replieraient au deuxième trimestre. Les importations de produits agricoles et agroalimentaires resteraient en hausse modeste début 2010. Enfin, la baisse des importations de services s'atténuerait progressivement au début de l'année.

À l'issue du premier semestre 2010, l'acquis de croissance des importations totales serait positif (+3,1 %).

Au total, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance serait légèrement positive au premier semestre 2010, en raison du ralentissement des importations. ■

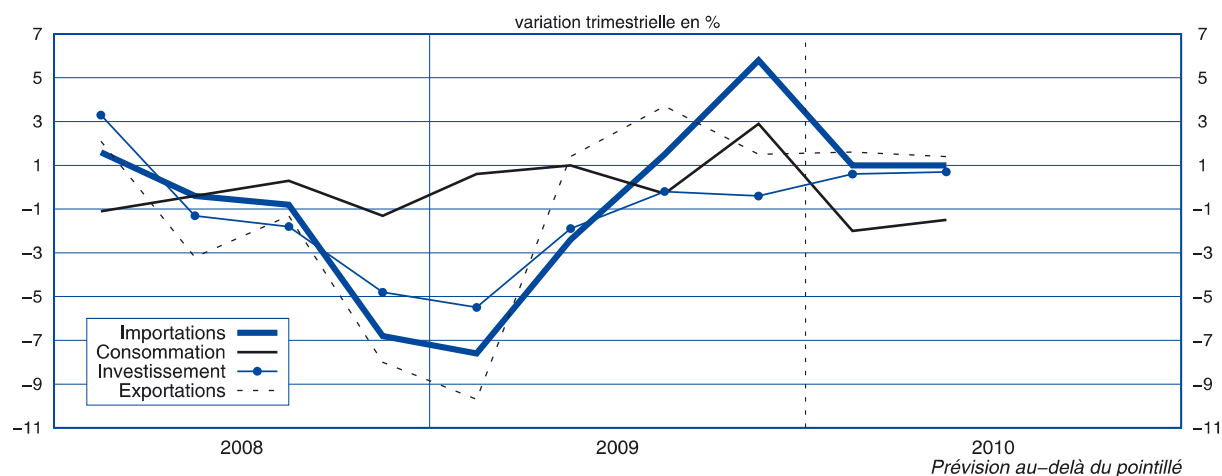
1 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent, pour chaque trimestre, les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au quatrième trimestre 2009, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 1,5 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à 2,6 points, celui de la compétitivité-prix à -0,2 point. Le résidu contribue à hauteur de -0,8 point.

Source : Insee

2 - Importations et composantes de la demande française pour les produits manufacturés



Source : Insee

Pétrole

D'ici à la mi-2010, le marché pétrolier serait proche de l'équilibre. Le prix du baril de pétrole fluctuerait par conséquent autour du niveau qu'il a atteint récemment, soit 75 \$ le baril.

Au premier semestre 2010, le marché du pétrole serait à nouveau à l'équilibre

En janvier, les cours du pétrole de la mer du Nord (Brent) ont légèrement augmenté pour atteindre 76,2 \$ le baril, principalement en raison de la rigueur de l'hiver dans l'hémisphère Nord.

Tout au long du premier semestre 2010, l'offre mondiale de pétrole resterait stable, à 85,8 millions de barils par jour (bpj). En particulier, on suppose que l'offre de pétrole brut en provenance des pays de l'OPEP se stabiliserait au premier semestre, contrairement à ce qui s'était passé en 2009.

Au premier trimestre de 2010, la demande mondiale augmenterait de 100 000 bpj pour s'établir à 86 millions de bpj. Cette hausse proviendrait des pays développés, même si leur demande serait loin d'atteindre son niveau d'avant la crise. Ainsi, aux États-Unis, la demande de produits pétroliers a augmenté en février, mais est restée largement inférieure à celle des six dernières années (cf. gra-

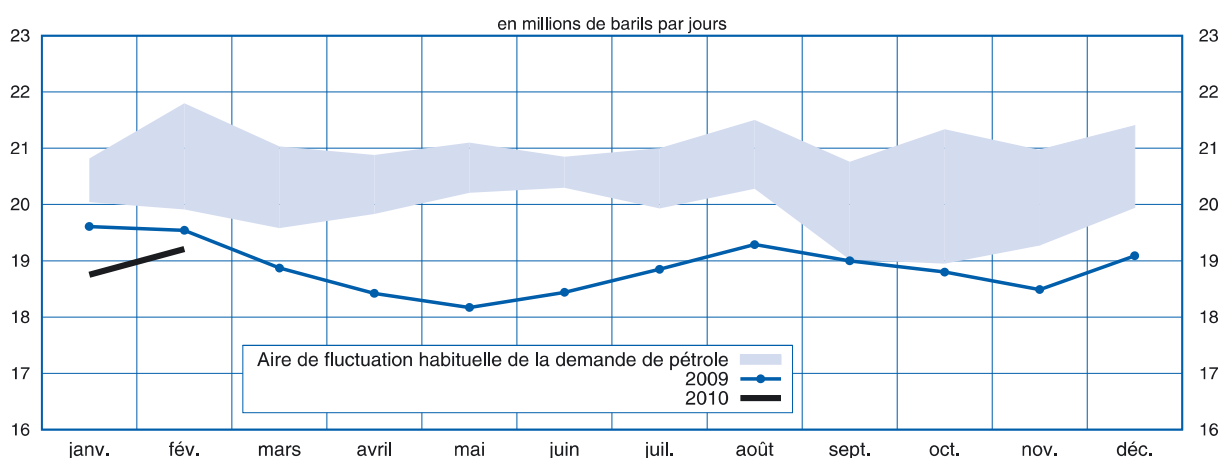
phique). Au total, au premier trimestre, le marché serait légèrement déficitaire.

Au deuxième trimestre, le marché retournerait à l'équilibre. En effet, la demande mondiale de pétrole se replierait quelque peu (-200 000 bpj) et s'établirait à 85,8 millions de bpj. La consommation des pays de l'OCDE baisserait fortement (-1,5 millions de bpj), en raison de la sortie de l'hiver. Cette baisse serait cependant presque compensée par une hausse de la demande en provenance des pays hors OCDE, notamment des pays du Moyen-Orient (+500 000 bpj), et de la Chine (+600 000 bpj).

Un baril de Brent à 75 \$

Dans notre scénario, le marché du pétrole serait donc proche de l'équilibre à l'horizon de la prévision. Nous prenons pour hypothèse que le prix du pétrole fluctuerait autour de son niveau observé récemment, soit 75 \$ le baril de Brent (cf. tableau de la vue d'ensemble). Ce scénario est comme toujours environné d'une forte incertitude, liée à la volatilité des prix du pétrole à court terme. Ainsi, une reprise économique plus vigoureuse dans les pays avancés pourrait tirer les prix à la hausse. À l'inverse, si la discipline continuait de se relâcher au sein des pays de l'Opep, ceci pourrait favoriser une baisse des prix. ■

Demande de pétrole aux États-Unis



Lecture : l'aire de fluctuation habituelle de la demande de pétrole est délimitée par le minimum et le maximum de la demande de pétrole entre 2003 et 2008, pour un mois donné. Par exemple, pour le mois de janvier, la demande de pétrole du mois de janvier a fluctué entre 20 et 20,8 millions de bpj entre 2003 et 2008.

Source : DoE

Éclairage - Les spéculateurs, rois du pétrole ou mouches du coche ?

Depuis 2000, le prix du pétrole a fortement varié : après avoir atteint 145 \$, le 3 juillet 2008, il est retombé à 45 \$ six mois plus tard. Début 2009, le prix a rebondi, puis s'est stabilisé autour de 75 \$ à la fin de l'année. Les cours des autres matières premières ont également fortement fluctué.

La spéculation a été parfois désignée comme le principal responsable de la grande variabilité des prix du pétrole. En effet, la suspicion est forte car la hausse des prix des dernières années s'est produite en même temps que le développement des marchés à terme. Ainsi, les encours de produits dérivés liés aux matières premières, sur les marchés de gré à gré, ont été multipliés par 26 entre le premier semestre 2002 et le premier semestre 2008 (cf. graphique 1). De même, les positions acheteuses des spéculateurs à la bourse de New York ont été multipliées par 8,5 entre 2002 et 2009, selon la *Commodity Futures Trading Commission* (CFTC, commission américaine de surveillance des positions financières sur les matières premières).

Dans les travaux académiques, le rôle de la spéculation dans la formation du prix est en débat, notamment en raison du manque de données. Cependant, la majorité des études⁽¹⁾ conclut à une faible influence à long terme.

(1) Notamment, l'article d'Hamilton (2009), «Causes and Consequences of the Oil Shock of 2007-08», *Brookings Papers on Economic Activity* présente une argumentation économique (à partir des mouvements de stocks). Le FMI dans ses rapports de 2008, *World Economic Outlook* d'automne box 3.1 et *Global Financial Stability Report* d'octobre, annexe 1.2, met en avant des preuves statistiques (étude de la causalité entre variables financières et prix des matières premières et suivi de la variation de la volatilité et des co-mouvements des prix des matières premières).

Pour une brève présentation des arguments en présence, cf. éclairage «Spéculation et prix du pétrole : un lien peu évident», Note de Conjoncture décembre 2008

Qui sont les traders ?

Sur le marché à terme ou marché financier, la CFTC classe les traders en quatre catégories selon le but poursuivi par ces derniers :

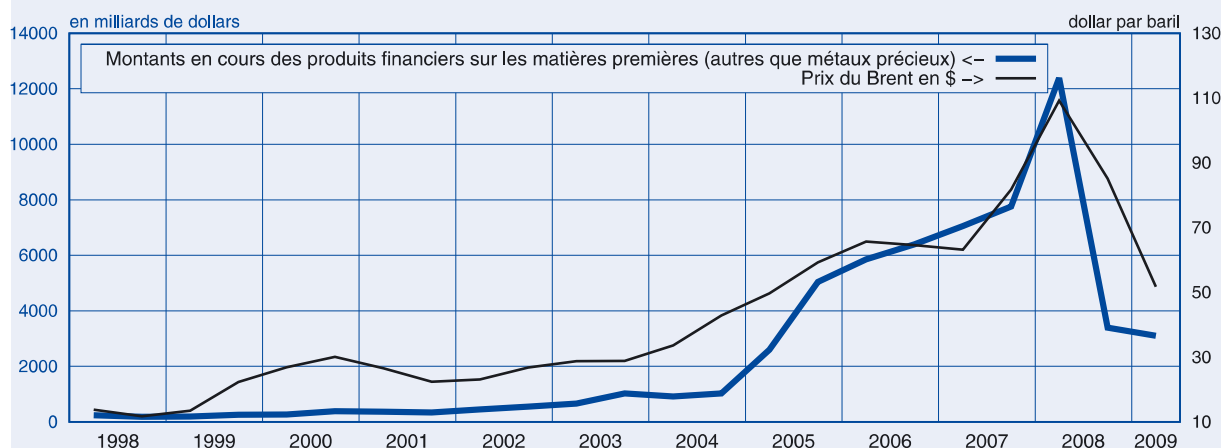
- Les producteurs-consommateurs, acteurs sur le marché physique, cherchent à écouler leur production ou à s'approvisionner dans le futur. Par exemple, une compagnie pétrolière peut avoir intérêt à écouler sa production future à un prix fixé aujourd'hui. De même, une compagnie aérienne intervient sur ce marché pour acheter des quantités dans le futur à des prix fixés aujourd'hui. Ces traders sont relativement peu nombreux : au mois de novembre 2009, ils représentaient 12 % des achats totaux et 20 % des ventes totales.
- Les gestionnaires de risques (*Swap Dealers*) proposent à leurs clients de garantir un prix fixe du pétrole dans le futur. Afin de s'assurer eux-mêmes contre les fluctuations de prix à venir, ils interviennent sur le marché à terme. Ces traders détiennent 43 % des produits financiers.
- Les traders agissant pour le compte de tiers sont des agents qui achètent sur ordre. Ils représentent 20 % des achats et 14 % des ventes. Les *Hedge Funds* appartiennent à cette catégorie de traders.
- Enfin, la dernière catégorie regroupe les traders restants et représente environ un quart du marché (24 % des achats et 22 % des ventes).

Parmi ces quatre groupes, la CFTC regroupe les deux derniers sous la désignation de traders non commerciaux, i. e. les spéculateurs. On peut chercher alors à déterminer l'impact des positions de ces derniers sur le prix.

Limites de l'approche pour mesurer l'influence de la spéculation

Une première limite pour mesurer l'influence de la spéculation repose sur les données utilisées. Les positions spéculatives sont assimilées aux positions non commerciales,

1 - Importance des volumes des produits financiers sur les matières premières



Dernier point : juin 2009.
Source : BRI

sans pour autant que cela corresponde exactement à la définition habituelle de la spéculation. De plus, un type particulier de spéculateurs, les index traders, ne sont pas inclus dans les positions non-commerciales⁽²⁾. Les données ne sont disponibles que pour le marché de New-York (Nymex, premier marché d'échanges physiques de futures sur les matières premières, les futures étant les principaux produits dérivés).

Une deuxième limite provient de la difficulté à déterminer le sens de causalité entre les positions spéculatives et le prix du pétrole. En effet, la hausse du prix du pétrole pourrait également entraîner une augmentation des positions spéculatives. On observe ainsi que les spéculateurs achètent au moment où les prix montent et que ces positions sont liquidées à peu près dans les mêmes quantités deux mois après.

La spéculation joue un faible rôle dans la formation du prix à long terme

Depuis le mois d'octobre 2009, la CFTC a rendu publiques des données supplémentaires sur les positions spéculatives détenues sur les marchés des matières premières. En reprenant ces données, il est possible de construire un modèle pour expliquer la formation du prix du pétrole et regarder l'influence de la spéculation (cf. annexe technique). Quatre variables explicatives sont retenues : les déséquilibres du marché physique⁽³⁾, les positions spéculatives pariant sur une hausse du cours, celles pariant sur une baisse et le taux de change effectif réel du dollar.

On introduit cette dernière variable pour prendre en compte des mécanismes d'arbitrage⁽⁴⁾. En effet, si le pétrole est coté

en dollar, en revanche, la majorité des consommateurs et des producteurs n'utilisent pas cette monnaie dans leurs échanges domestiques et le prix d'équilibre du pétrole n'est donc pas en dollar. Ce prix d'équilibre en monnaie locale est indépendant des variations du taux de change. Aussi, le taux de change du dollar est-il inversement corrélé à la variation du prix en dollar. Par exemple, lorsque le dollar se déprécie, le prix du pétrole est moins cher pour les producteurs et consommateurs non américains, et il passe en dessous du prix d'équilibre exprimé en monnaie locale. Par conséquent, les consommateurs vont augmenter leur demande et les producteurs diminuer l'offre, ce qui entraîne une hausse du prix en dollar jusqu'au niveau du prix d'équilibre en monnaie locale.

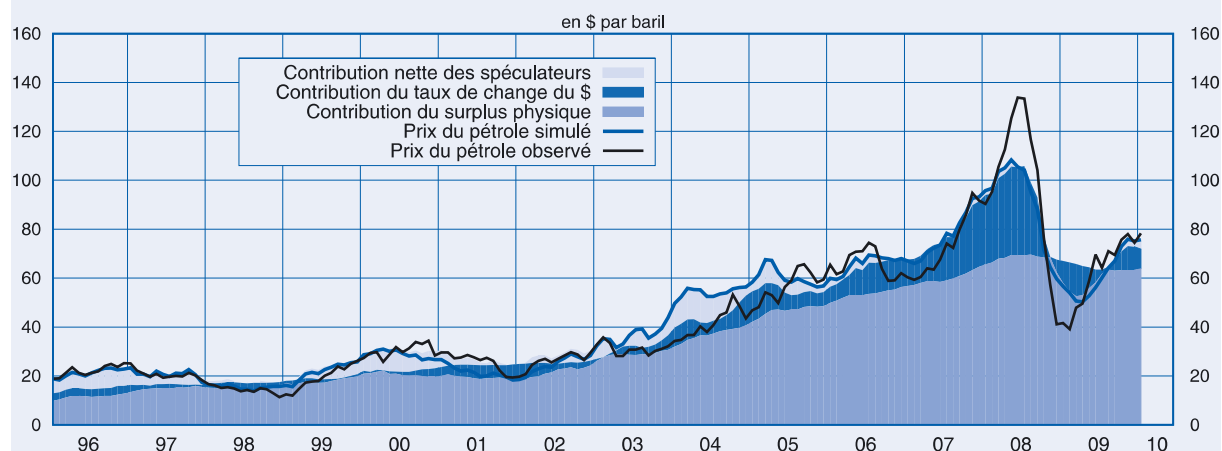
Finalement, ce modèle livre trois constats importants. Premièrement, le prix du pétrole est fortement influencé à long terme par la confrontation entre l'offre et la demande physique de pétrole, mais pas à court terme. Deuxièmement, la spéculation nette, à savoir la somme de l'influence des positions à la hausse et celle à la baisse, joue un rôle important dans la formation du prix à court terme mais semble avoir un rôle négligeable à long terme (cf. graphique 2). Enfin, le taux de change du dollar a joué un rôle important dans la hausse du prix début 2008. ■

(2) Les index traders cherchent à répliquer le rendement d'un indice de prix de matières premières.

(3) Différence entre l'offre et la demande nette de stocks

(4) Les prix des matières premières en dollars tendent à augmenter lorsque le dollar se déprécie. FMI (2008), *World Economic Outlook* d'avril, Box 1.4

2 - Prix du pétrole



Note de lecture : les aires au-dessus du trait bleu reflètent des contributions négatives. Elles ont une influence négative sur le prix, comme le taux de change du \$ au début de 2009.
Source : BRI

Annexe technique

Modèle

Cinq variables sont utilisées dans ce modèle : le prix du pétrole américain en dollar (*West Texas Intermediate*), le déséquilibre du marché physique (différence entre l'offre et la demande, nette de stocks, exprimée en jours de demande), les positions nettes acheteuses et vendeuses non commerciales fournies par la CFTC⁽⁵⁾ (appelées respectivement *Spéculationalahausse* et *Spéculationalabaisse*) et le taux de change effectif réel du dollar (appelé *Change*). Les données, transformées en logarithme, sont mensuelles d'avril 1995 à décembre 2009.

Le modèle est une équation à correction d'erreur. Les nombres entre parenthèses correspondent à la statistique de Student.

L'équation de long terme est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{Pr ix}_t = & -6,57_{(6,89)} \times \text{Déséquilibre}_t - 1,66_{(2,36)} \times \text{Change}_t \\ & + 0,28_{(2,84)} \times \text{Spéculationalahausse}_t - 0,28_{(2,84)} \times \text{Spéculationalabaisse}_t + e_t \end{aligned}$$

Nous contraignons les coefficients des variables *Spéculationalahausse* et *Spéculationalabaisse* à être identiques en valeur absolue. En effet, il n'y a aucune raison pour que dans le long terme, une position acheteuse ait plus d'influence qu'une position vendeuse. De plus, la contrainte est valide d'un point de vue statistique (à 1 %).

Et l'équation de court terme :

$$\begin{aligned} \Delta \text{Pr ix}_t = & -0,08_{(4,79)} \times e_{t-1} + 0,15_{(2,67)} \times \Delta \text{Pr ix}_{t-1} - 1,76_{(5,00)} \times \Delta \text{Change}_t - 0,91_{(2,69)} \times \Delta \text{Change}_{t-2} \\ & + 0,14_{(9,83)} \times \Delta \text{Spéculationalahausse}_t + 0,55_{(1,22)} \end{aligned}$$

$$R^2 = 0,50$$

Les résidus sont normaux d'après le test de Jarque Bera (à 5 %). Le modèle est stable : les estimations ne changent pas sur deux sous-échantillons (test de Chow sur les périodes avant et après 2002). ■

(5) Les données sont interrompues entre le 01/02/2000 et le 16/05/2000. Les valeurs manquantes ont été remplacées par la moyenne des mois de janvier et de juin 2000.

Prix à la consommation

À l'horizon de juin 2010, l'inflation « sous-jacente » continuerait de baisser et s'établirait ainsi à 1,4 % en juin. Cette tendance désinflationniste serait due au niveau toujours élevé du chômage, qui tempère la progression des salaires, et à la faiblesse de la demande qui modère les marges des entreprises.

L'inflation d'ensemble en revanche resterait stable. Elle atteindrait 1,3 % en juin 2010, comme en février, et +0,1 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2009. En effet, la remontée des prix des produits alimentaires frais compenserait le repli de l'inflation « sous-jacente ».

L'inflation « sous-jacente » diminuerait au premier semestre 2010, alors que l'inflation totale resterait stable

Au premier semestre 2010, l'inflation « sous-jacente » continuerait de se replier (cf. graphique 1). L'inflation « sous-jacente » est mesurée en retirant à l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en corrigeant des mesures fiscales. Après 1,8 % en décembre 2009, elle s'est établie à 1,6 % en janvier puis 1,9 % en février, son profil au mois le mois étant affecté par le raccourcissement de la période des soldes (cf. infra). À l'horizon de juin 2010, elle baisserait à 1,4 % en

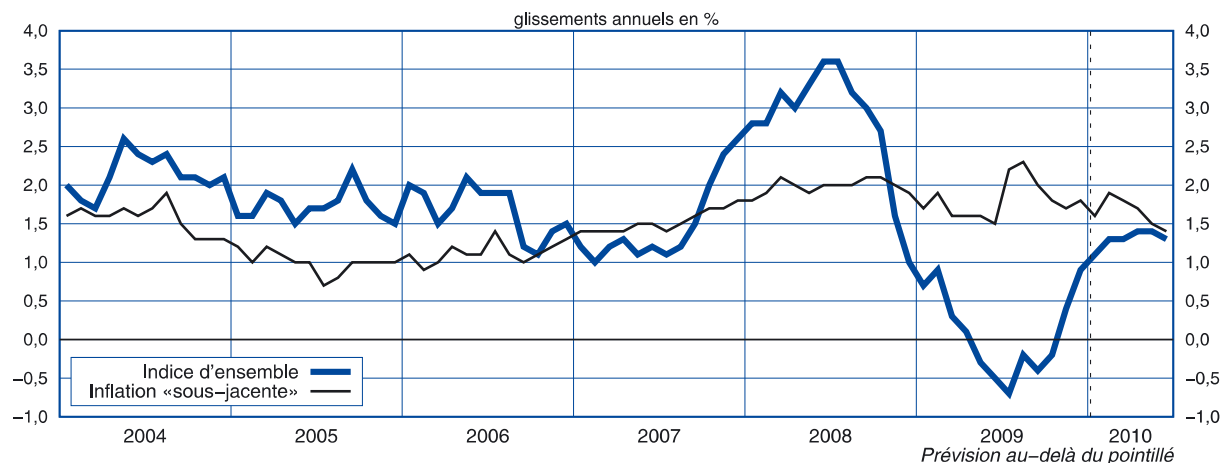
glissement annuel : la faiblesse de la demande et le niveau élevé du chômage, facteur de modération salariale, continueraient de peser sur les prix.

Toutefois, l'inflation d'ensemble serait stable au premier semestre 2010. Elle atteindrait 1,3 % en juin 2010 comme en février (cf. graphique 2), sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires frais.

La baisse des prix des produits manufacturés se prolongerait au premier semestre 2010

Les prix des produits manufacturés reculeraient encore en juin en glissement annuel : -0,3 % (cf. tableau). Ils baisseraient car la faiblesse de la demande continuerait de peser sur les prix à la production, et se répercuterait sur les prix à la consommation. En sens inverse, la hausse des prix des matières premières, entraînée par le redémarrage de l'activité mondiale, se diffuserait progressivement aux prix des produits manufacturés. Début 2010, le profil du glissement annuel des prix des produits manufacturés a été affecté par les soldes d'hiver, concentrées cette année au mois de janvier, suite à la réforme des soldes en 2008. En effet, les prix ont baissé plus nettement qu'à l'accoutumée en janvier, abaissant le glissement annuel à -0,5 % après -0,1 % en décembre, avant de rebondir plus précocement et plus fortement en février, poussant

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

ainsi le glissement annuel à +0,3 %. Ce dernier refluerait en mars : le rattrapage de prix après les soldes aurait déjà eu lieu en grande partie en février, alors qu'il s'était plutôt produit en mars l'année dernière. En glissement annuel, les prix des produits manufacturés se stabiliseraient ensuite à l'horizon de juin.

L'inflation des services serait en léger repli

L'inflation des services est descendue de 1,9 % en décembre 2009 à 1,6 % au mois de février 2010.

En juin 2010, le glissement annuel des prix des services diminuerait à 1,5 %, sous l'effet notamment de la hausse du chômage et de la modération salariale qu'elle induit. La baisse des coûts salariaux unitaires dans les services marchands qui a eu lieu au cours de l'année 2009 se diffuserait ainsi au premier semestre 2010. De plus, les hausses de tarifs survenues au début de l'année 2009 dans les secteurs des assurances⁽¹⁾ et de la protection sociale⁽²⁾ sortiraient du glissement annuel et contribueraient ainsi au ralentissement de l'inflation des services.

(1) Hausse des tarifs de l'assurance-habitation et des assurances automobile.

(2) Hausse des tarifs des maisons de retraite.

L'inflation énergétique serait quasi stable

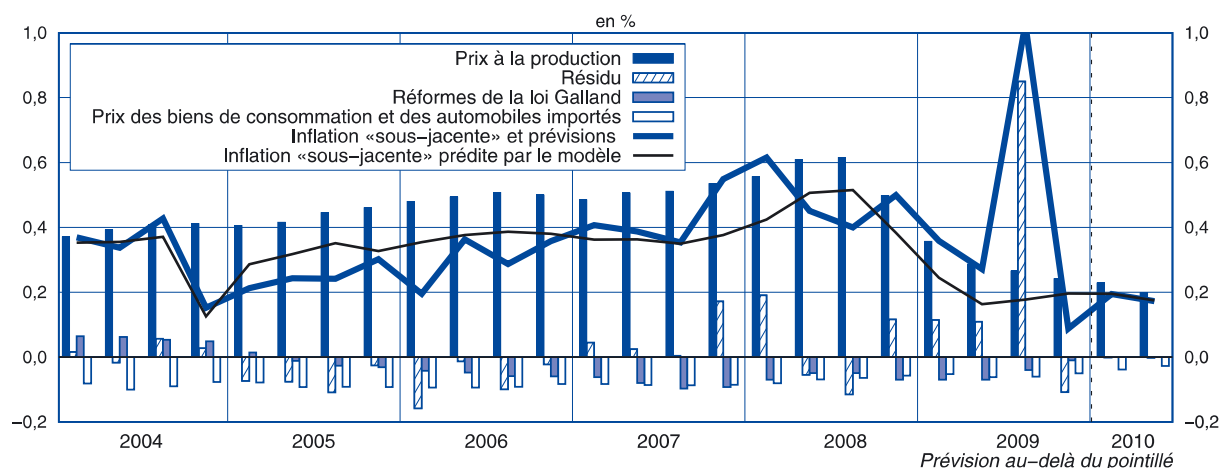
Le glissement annuel des prix de l'énergie est redevenu positif fin 2009. Il a atteint +1,1 % en décembre 2009 puis + 5,4 % au mois de février 2010. Cette forte hausse reflète la remontée des prix du pétrole en 2009. Sous l'hypothèse d'une stabilisation des prix du pétrole autour de 75\$ le baril de Brent, l'inflation énergétique atteindrait +6,5 % en juin 2010 (cf. tableau et graphique 3).

Hausse des prix des produits frais, modération des prix alimentaires hors frais

Les prix de l'alimentation recommencent à augmenter en glissement annuel : +0,1 % aux mois de janvier et février 2010 après -0,3 % en décembre 2009. Les prix des légumes frais ont flambé, car les conditions climatiques ont rendu particulièrement difficiles leur production et leur acheminement cet hiver.

En juin 2010, l'inflation dans l'alimentation atteindrait 1,1 % (cf. tableau). Les prix des produits frais se redresseraient nettement en glissement annuel : en juin 2009, ils avaient baissé en dessous des normales saisonnières les conditions climatiques

2 - Contributions à l'inflation «sous-jacente» trimestrielle



Note de lecture : la courbe représente l'inflation « sous-jacente » trimestrielle. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir les prix à la production dans le secteur marchand et les prix des biens de consommation et des automobiles importés. Une variable supplémentaire est introduite (« réformes de la loi Galland ») pour prendre en considération les effets, baissiers, qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées fin 2004. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions de chacune de ces variables à l'inflation « sous-jacente », ainsi que celle du résidu économétrique. Par exemple, au quatrième trimestre de 2009, l'inflation « sous-jacente » s'est établie à 0,1 % ; les prix à la production expliquent 0,2 point, les prix des biens de consommation et des automobiles importés contribuent négativement (-0,1 point) et la variable « Réformes de la loi Galland » contribue négativement mais très faiblement. La contribution du résidu est alors négative pour ce trimestre à -0,1 point. Le résidu positif au troisième trimestre de 2009 reflète la forte augmentation des prix hors taxes dans la restauration.

Source : Insee

ayant permis une production abondante. D'ici à juin 2010, ils augmenteraient plus en ligne avec leur tendance de ces dernières années.

Néanmoins, hors produits frais, l'inflation du secteur de l'alimentation a baissé au cours de l'année 2009, du fait de la baisse des prix à la production dans ce secteur. Cette baisse se poursuivrait au premier semestre 2010, venant modérer la hausse des prix de l'alimentation totale, et contribuerait à la baisse de l'inflation sous-jacente. ■

Les prix à la consommation

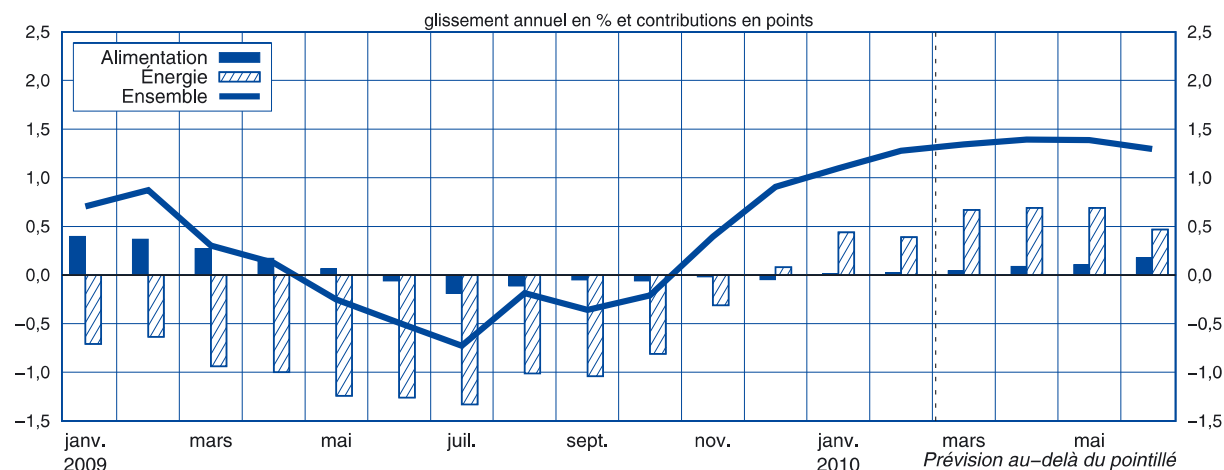
évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2010)	juin 2009		décembre 2009		février 2010		juin 2010		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2008	2009
Alimentation (16,25 %)	-0,4	-0,1	-0,3	0,0	0,1	0,0	1,1	0,2	4,9	0,4
dont : produits frais (1,95 %)	-9,2	-0,2	-2,1	0,0	0,7	0,0	7,8	0,2	1,9	-4,2
hors produits frais (14,30 %)	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	5,4	1,0
Tabac (1,75 %)	0,8	0,0	6,0	0,1	6,0	0,1	5,8	0,1	3,9	1,4
Produits manufacturés (31,1 %)	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,3	0,1	-0,3	-0,1	0,3	0,0
Énergie (7,3 %)	-17,4	-1,4	1,1	0,1	5,4	0,4	6,5	0,5	10,8	-12,0
dont : produits pétroliers (4,28 %)	-26,1	-1,3	3,6	0,2	11,3	0,5	10,2	0,4	14,8	-19,1
Services (43,6 %)	2,5	1,1	1,9	0,8	1,6	0,7	1,5	0,6	2,4	2,3
dont : loyers-eau (7,59 %)	2,9	0,2	2,4	0,2	2,3	0,2	2,1	0,2	2,5	2,8
services de santé (5,21 %)	0,9	0,0	0,9	0,0	1,0	0,1	1,3	0,1	1,4	0,8
transports-communications (5,33 %)	2,3	0,1	0,6	0,0	0,3	0,0	-0,1	0,0	1,6	1,7
autres services (25,47 %)	2,8	0,7	2,2	0,6	1,7	0,4	1,6	0,4	2,7	2,5
Ensemble IPC (100 %)	-0,5	-0,5	0,9	0,9	1,3	1,3	1,3	1,3	2,8	0,1
Ensemble hors énergie (92,7 %)	1,1	1,0	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9	0,8	2,1	1,2
Ensemble hors tabac (98,25 %)	-0,5	-0,5	0,8	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2	2,8	0,1
Inflation «sous-jacente» (62,6 %)⁽¹⁾	1,5	0,9	1,8	1,1	1,9	1,3	1,4	0,9	2,0	1,8
Ensemble IPCH*	-0,6	-0,6	1,0	1,0	1,4	1,4	1,4	1,4	3,2	0,1

■ Préviation

Source : Insee

3 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

Emploi

Au second semestre 2009, l'emploi s'est moins fortement contracté que nous l'avions prévu dans la Note de conjoncture de décembre, en partie du fait d'une plus forte hausse de l'activité : 35 700 emplois ont été perdus (soit -0,1 % contre -0,4 % en prévision). Au premier semestre 2010, l'emploi total diminuerait de 74 200. L'emploi marchand non agricole continuerait de baisser, à un rythme un peu plus faible qu'au second semestre 2009 : 80 500 postes seraient supprimés, après 357 600 postes sur l'ensemble de l'année 2009. À la mi-2010, l'emploi dans les secteurs marchands reviendrait à son niveau de début 2001. Dans les secteurs non marchands, l'emploi se stabiliserait après avoir été très dynamique en 2009.

La baisse du nombre de salariés dans les secteurs marchands se poursuit

Les effectifs dans les secteurs marchands baissent depuis le deuxième trimestre 2008. Ainsi, entre le deuxième trimestre 2008 et la fin 2009, près de 600 000 postes ont été détruits. Au second semestre 2009, l'emploi marchand a toutefois baissé moins fortement qu'au premier (-0,6 % après -1,6 %), grâce à l'amélioration de la conjoncture.

Cependant, le recul de l'emploi n'est pas encore achevé : comme l'emploi s'ajuste avec délai aux variations de l'activité, en phase de reprise écono-

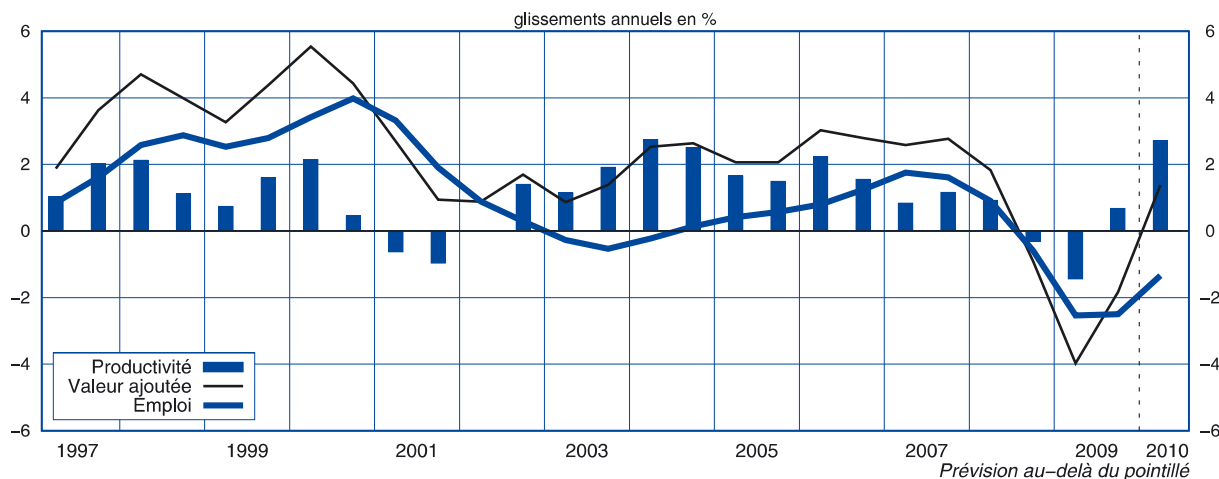
mique le redémarrage de l'emploi s'opère plusieurs trimestres après celui de l'activité. Au quatrième trimestre, l'emploi marchand a baissé moins fortement mais il reste un retard de productivité à combler (cf. graphique 1). Par conséquent, l'emploi continuerait de baisser au premier semestre 2010 : il reculerait de 80 500 postes, après -100 200 au second semestre 2009 (cf. tableau). L'emploi marchand non agricole reviendrait ainsi mi-2010 à son niveau de début 2001 (cf. graphique 2).

L'emploi industriel continuerait de baisser fortement

L'industrie perd tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000. Mais la crise a accentué cette baisse : 173 000 emplois ont été détruits dans ce secteur en 2009, soit deux fois plus qu'en 2008 (-82 300). L'impact de la crise sur l'emploi industriel est encore plus important si l'on tient compte de la baisse de l'emploi dans l'intérim⁽¹⁾ : le nombre d'intérimaires en mission dans l'industrie a en effet baissé de moitié entre le deuxième trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, avec près de 150 000 postes détruits sur un an. Depuis le deuxième trimestre 2009, l'intérim

(1) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire même s'ils effectuent une mission dans l'industrie ou la construction (cf. *infra*).

1 - Emploi salarié et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

dans l'industrie est toutefois reparti à la hausse (+3,9 % au deuxième trimestre et +7,7 % au troisième trimestre).

Début 2010, la contraction de l'emploi dans l'industrie devrait se poursuivre, mais à un rythme un peu moins soutenu que fin 2009 (-63 300 emplois au premier semestre après -81 200 au second semestre 2009).

Le secteur de la construction toujours en crise

L'emploi dans la construction s'est replié plus tardivement que dans les autres secteurs, à partir du quatrième trimestre 2008. Au premier semestre 2010, l'emploi dans la construction diminuerait donc encore (-18 600 postes), mais un peu moins fortement qu'au second semestre 2009

(-26 400 postes). La conjoncture dans ce secteur est toujours détériorée, et l'activité, encore en baisse début 2010, ne se stabiliserait qu'au milieu de l'année.

L'emploi dans le tertiaire marchand augmenterait légèrement

L'emploi dans le secteur tertiaire, s'est ajusté très rapidement pendant la récession, principalement parce que l'emploi intérimaire y est rattaché, quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions d'intérim. Ainsi, au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, 152 500 emplois intérimaires ont été perdus. *A contrario*, l'emploi intérimaire s'est stabilisé dès le deuxième trimestre 2009, puis il a rebondi au second semestre (+ 10,9 %).

Tableau

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS				Niveau de fin de période (en milliers) CVS			
	2008	2009 S1	2009 S2	2010 S1	2008	2009 S1	2009 S2	2010 S1	2008	2009 S1	2009 S2	2010 S1
Salariés du secteur concurrentiel (1)+(2)	-129,3	-244,5	-77,5	-62,5	-0,7	-1,4	-0,4	-0,4	18041	17797	17719	17656
Secteurs principalement marchands non agricoles (1) dont :	-173,5	-257,4	-100,2	-80,5	-1,1	-1,6	-0,6	-0,5	16207	15949	15849	15769
Industrie :	-82,3	-91,8	-81,2	-63,3	-2,3	-2,6	-2,4	-1,9	3518	3426	3345	3282
dont :												
Industrie manufacturière	-81,3	-94,4	-83,8	-56,2	-2,5	-3,0	-2,7	-1,9	3151	3057	2973	2917
Construction	7,0	-23,5	-26,4	-18,6	0,5	-1,6	-1,8	-1,3	1482	1458	1432	1413
Tertiaire essentiellement marchand	-98,3	-142,0	7,3	1,3	-0,9	-1,3	0,1	0,0	11207	11065	11072	11073
dont												
Commerce	6,9	-33,6	-16,7	-3,0	0,2	-1,1	-0,6	-0,1	3038	3004	2988	2985
Services marchands (y c. intérim)	-123,6	-113,1	18,2	5,7	-1,8	-1,7	0,3	0,1	6817	6704	6723	6728
Secteurs principalement non marchands (2) (établissements privés seulement)	44,2	12,9	22,7	18,0	2,5	0,7	1,2	0,9	1834	1847	1870	1888

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS				Évolution de l'emploi sur la période (en %)			
	2008	2009 S1	2009 S2	2010 S1	2008	2009 S1	2009 S2	2010 S1
Secteurs principalement marchands non agricoles	-173,5	-257,4	-100,2	-80,5	-1,1	-1,6	-0,6	-0,5
Salariés agricoles	-9,0	-5,0	-5,0	-5,0	-3,8	-2,2	-2,3	-2,3
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	32,9	14,4	62,0	3,8	0,4	0,2	0,8	0,1
Non-salariés	14,2	7,5	7,5	7,5	0,6	0,3	0,3	0,3
EMPLOI TOTAL	-135,4	-240,5	-35,7	-74,2	-0,5	-0,9	-0,1	-0,3

Prévision

(1) Secteurs DE à MN + RU

(2) Secteurs OQ privé

Note de lecture : 62 500 emplois seraient perdus dans le secteur concurrentiel durant le premier semestre de 2010. Cela correspond à une baisse de 0,4% sur le semestre. Ce secteur comprendrait, au 30 juin 2010, 17 656 000 salariés.

Source : Insee

Hors intérim, la baisse des effectifs dans le secteur tertiaire a été plus modérée (-8 000 au second semestre 2008 et -75 000 au premier semestre 2009). Au premier semestre 2010, l'emploi dans le tertiaire marchand se stabiliserait (+1 300 postes), après avoir légèrement augmenté au semestre précédent (+7 300).

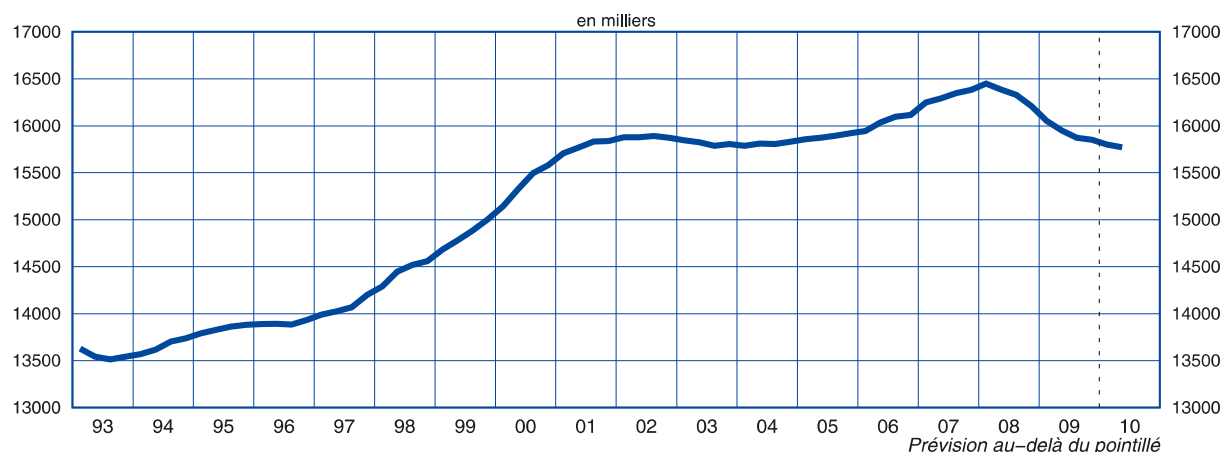
vers l'emploi - CAE, contrat d'avenir - CAV), dont le nombre de bénéficiaires a augmenté en 2009 (cf. éclairage « L'impact des contrats d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2009 »). En revanche, les autres composantes de l'emploi non-marchand (emploi privé et emploi public non aidé) auraient crû plus modérément qu'en 2008.

Après une forte hausse en 2009, l'emploi dans le secteur tertiaire non-marchand se stabiliserait au premier semestre 2010

En 2009, 76 400 emplois ont été créés dans le secteur non marchand, soit plus du double qu'en 2008 (+32 900). Ce rebond est principalement dû aux contrats aidés (contrat d'accompagnement

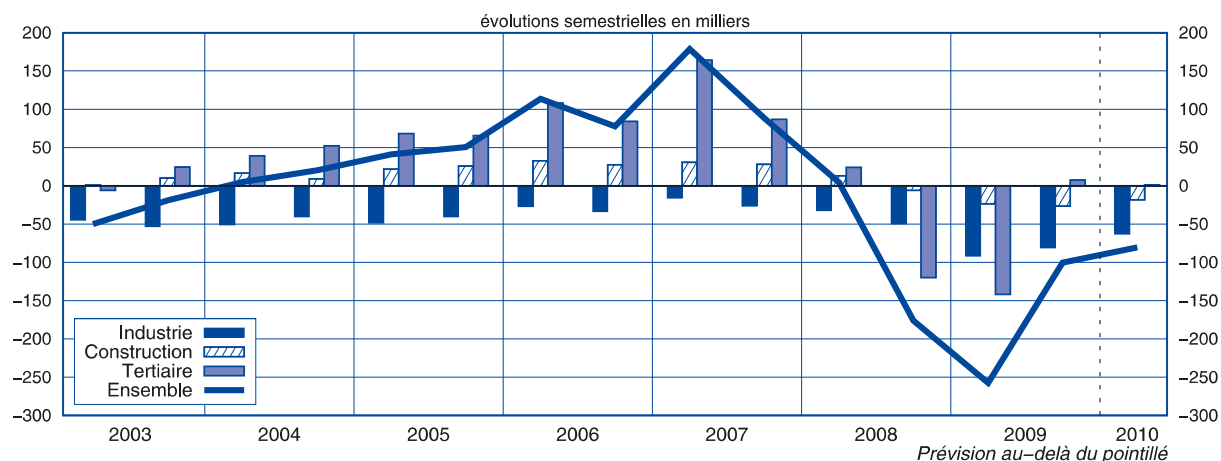
Au premier semestre 2010, l'emploi dans le secteur non marchand se stabiliserait (+3 800). Il pâtirait notamment du recul du nombre de bénéficiaires du contrat unique d'insertion non marchand (-13 000) : en effet, le nombre d'entrées prévues pour ce contrat, qui remplace le CAE et le CAV à compter du 1^{er} janvier 2010, est un peu plus faible qu'en 2009. En outre, le nombre des sorties de ces dispositifs serait plus élevé qu'en 2009. ■

2 - Emploi salarié marchand non agricole



Source : Insee

3 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



Source : Insee

Éclairage - L'impact des contrats d'aide à l'emploi marchand et non marchand en 2009

Face à la montée du chômage, les contrats aidés sont un dispositif régulièrement utilisé. Ainsi, dans le cadre du plan de relance pour l'emploi, le budget alloué aux contrats aidés du secteur non marchand a été augmenté pour 2009. De plus, à l'été 2009, un plan d'action en faveur des jeunes a été mis en œuvre, avec pour effet d'augmenter encore les embauches en contrats aidés marchands et non marchands.

L'impact à court terme de ces contrats sur l'emploi varie selon qu'ils s'appliquent au secteur marchand ou au secteur non marchand. Dans le secteur non marchand, le nombre d'emplois est égal à la différence entre les contrats signés ou reconduits et les contrats rompus au cours de l'année. En revanche, dans le secteur marchand, une partie des emplois exercés dans le cadre d'un dispositif d'aide auraient été créés même si le dispositif n'avait pas existé. On parle alors d'effets d'aubaine, dont l'ampleur peut différer d'une mesure à l'autre. L'effet sur l'emploi des contrats aidés dans le secteur marchand est ainsi moindre que la variation du nombre des bénéficiaires.

L'effet sur l'emploi des contrats aidés est estimé à partir d'études empiriques (Dares, 1996). Les évaluations sont donc à ce titre entachées d'une certaine incertitude. Elles ne sont par ailleurs valides qu'à court terme. Les évaluations de long terme nécessiteraient de prendre en compte :

- toutes les conséquences que les dispositifs entraînent sur le marché du travail (ajustement des salaires, des taux d'activité...),
- leurs effets sur le capital humain, notamment la modification de la capacité d'insertion des bénéficiaires sur le marché du travail,
- l'impact du mode du financement des dispositifs sur l'économie.

La prise en compte de ces différents effets de long terme serait susceptible de modifier sensiblement les évaluations présentées ici.

Forte hausse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand en 2009

En 2009, l'emploi aidé dans le secteur non marchand a augmenté de 60 000 postes, après deux années de baisse. Le nombre de contrats signés ou reconduits a en effet nettement augmenté par rapport à 2008 (cf. tableau).

En particulier, les entrées en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont retrouvé leur niveau de 2006 et 2007 : 258 000 personnes sont entrées en CAE en 2009 contre 169 000 en 2008. Ces entrées supplémentaires concernent notamment le CAE passerelle, instauré dans le cadre du plan

d'action en faveur des jeunes à l'été 2009. Au total, fin 2009, 173 000 personnes bénéficiaient d'un CAE, soit 72 000 de plus que fin 2008. En revanche, le nombre de contrats d'avenir (CAV) a continué de baisser en 2009, avec 9 000 bénéficiaires de moins.

Les titulaires des anciens contrats, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé et emplois jeunes, sont de moins en moins nombreux, puisque les entrées dans ces dispositifs se sont arrêtées ; en contrepartie, les sorties deviennent au fil du temps de plus en plus marginales.

Les contrats aidés du secteur marchand : une baisse du nombre de bénéficiaires mais un effet très faible sur l'emploi

En 2009, l'effet sur l'emploi des contrats aidés du secteur marchand⁽¹⁾ aurait été presque nul : 5 000 emplois auraient été perdus pendant l'année, en tenant compte des effets d'aubaine et de substitution. Depuis 2004, cet effet est très faible. À peine positif de 2004 à 2006 (+6 000 emplois créés en 2006), l'effet aurait été nul en 2007 et légèrement négatif en 2008.

Les formations en alternance constituent la majorité des contrats aidés du secteur marchand : fin 2009, 607 000 personnes étaient en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Leur nombre a diminué de 26 000 par rapport à 2008. Les entrées dans ce dispositif se sont fortement repliées : -40 000 personnes, dont -32 000 pour le contrat de professionnalisation, et -8 000 en contrat d'apprentissage.

À l'inverse, le nombre d'entrées en contrat initiative emploi (CIE) a nettement augmenté en 2009. Le plan d'action en faveur des jeunes mis en place à l'été 2009 a permis quelque 50 000 embauches supplémentaires. Ainsi, 99 000 entrées ont eu lieu en CIE, au lieu des 50 000 prévues initialement dans le projet de loi de finances pour 2009. Compte tenu des sorties, notamment de l'ancien dispositif (-18 000), le nombre total de bénéficiaires du CIE a augmenté de 38 000 en 2009.

Toutefois, ce surcroît d'entrées en CIE ne compense pas les pertes d'emploi dans les autres dispositifs d'abaissement des coûts salariaux. En particulier, le contrat jeune en entreprise (CJE), supprimé depuis le 1^{er} janvier 2008, a perdu 55 000 bénéficiaires en 2009. Quant aux autres dispositifs aidés du secteur marchand, ils perdent encore un peu de terrain en 2009 : -6 000 pour le nombre de salariés ouvrant droit à l'exonération de charges en zone de revitalisation rurale (ZRR) et en zone de redynamisation urbaine (ZRU) ; -5 000 pour le nombre de personnes en contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA). ■

Bibliographie

Dares (1996), « 40 ans de politique de l'emploi », décembre, *La Documentation française*.

(1) Contrats initiative emploi (CIE), alternance (contrats de professionnalisation, d'apprentissage, de qualification...), exonérations de charges sociales en ZRR et ZRU, contrats jeunes en entreprise, etc.

Les dispositifs d'aide à l'emploi : flux et nombre de bénéficiaires

en milliers, données brutes

	Flux d'entrées (y compris reconduction de contrats)				Variation du nombre de bénéficiaires (glissement annuel en fin d'année)				Nombre de bénéficiaires (stock en fin d'année)**			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
Emploi aidé dans le secteur marchand*	607	615	527	538	-51	-4	-90	-54	863	860	770	716
Abaissement des coûts salariaux	195	176	64	115	-92	-67	-101	-27	306	238	137	110
Exonérations de charges sociales (ZRR et ZRU)	14	15	13	7	2	1	-2	-6	13	14	12	7
Contrat Jeune en entreprise	78	94	0	0	3	16	-76	-55	119	135	59	4
Abattement temps partiel	0	0	0	0	-69	0	0	0	0	0	0	0
Contrat initiative emploi (ancienne formule)	0	0	0	0	-52	-29	-19	-18	72	43	24	6
Contrat initiative emploi (nouvelle formule)	80	38	36	99	13	-62	0	56	85	23	24	79
CI-RMA (ancienne et nouvelle formule)	23	29	15	9	11	6	-4	-5	16	23	19	14
Formation en alternance	412	439	463	423	41	64	11	-26	558	621	633	607
Dont :												
Apprentissage	271	273	290	281	23	16	1	4	390	406	407	410
Professionnalisation	141	166	174	141	79	52	11	-30	164	215	226	196
Emploi aidé dans le secteur non marchand	374	364	276	355	23	-41	-63	60	289	248	184	244
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	257	248	169	258	45	-17	-48	72	166	150	102	173
Contrat d'avenir	94	113	106	97	60	13	-10	-9	75	88	78	69
Contrat emploi solidarité	0	0	0	0	-21	0	0	0	0	0	0	0
Contrat emploi consolidé	19	1	0	0	-36	-19	-1	0	20	1	0	0
Emploi jeune	4	2	1	0	-25	-19	-4	-3	28	9	5	2

* Hors mesures générales comme les allègements généraux de cotisations sociales et réduction du temps de travail

** Le nombre de bénéficiaires annuel d'une mesure s'obtient à partir des flux d'entrées observés ou prévus sur la période et des taux de rupture de contrat usuels ; l'effet sur l'emploi se mesure à partir de la variation du nombre de bénéficiaires avec prise en compte d'éventuels effets de substitution et d'aubaine.

Sources : Dares, CNASEA

Chômage

Au quatrième trimestre 2009, le taux de chômage a continué d'augmenter. Il s'établit à 9,6 % de la population active en France métropolitaine (10,0 % y compris Dom), soit le niveau qu'il atteignait fin 1999.

Début 2010, le taux de chômage continuerait d'augmenter mais moins fortement que début 2009. En effet, les pertes d'emplois seraient plus modérées, en lien avec la reprise de l'activité amorcée au deuxième trimestre 2009. Ainsi, le taux de chômage atteindrait 9,8 % en moyenne en France métropolitaine à la mi-2010 (10,2 % y compris Dom).

Le taux de chômage s'est établi à 9,6 % de la population active au quatrième trimestre 2009

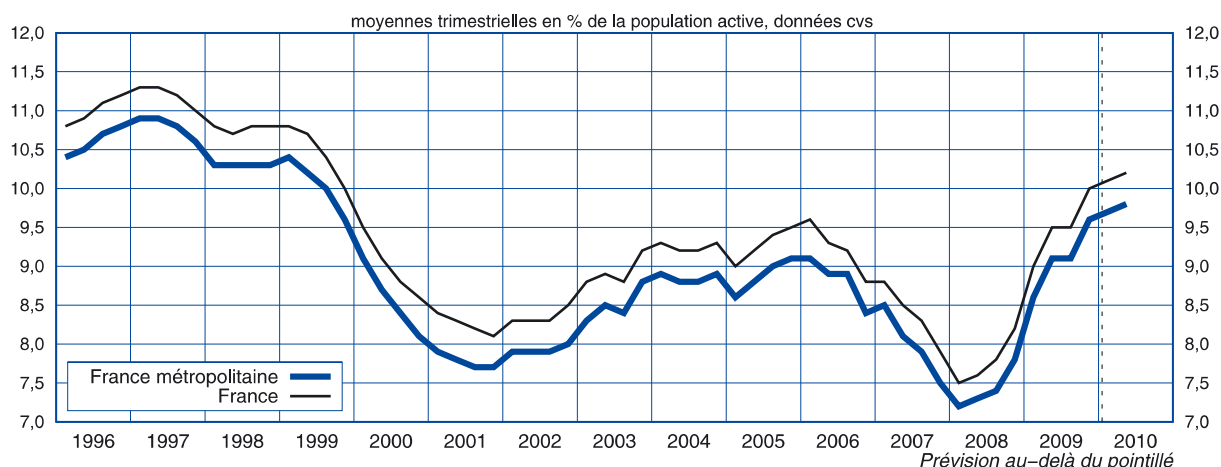
Au quatrième trimestre 2009, la hausse du chômage s'est poursuivie : 9,6 % des actifs de France métropolitaine étaient sans emploi (cf. tableau), soit plus de 2,7 millions de personnes. En un an, la hausse est de 1,8 point (+525 000 personnes). Elle est due aux pertes d'emplois qui se poursuivent malgré la reprise, et à un accroissement plus fort qu'attendu de la population active. Le taux de chômage remonte ainsi à son niveau de 1999 (cf. graphique).

Les jeunes toujours plus sensibles aux fluctuations de la conjoncture

Le taux de chômage des actifs de 15 à 24 ans est reparti à la hausse dès le début 2008 : il a crû de 6,4 points entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009, atteignant un sommet à 24,0 %. Les jeunes sont en effet plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations de la conjoncture. La hausse du chômage des adultes de 25 à 49 ans et des seniors de 50 ans ou plus a été plus tardive et trois fois moins importante (respectivement +2,2 points et +2,0 points entre le premier trimestre 2008 et le quatrième trimestre 2009). Leurs taux de chômage ont cependant atteint au quatrième trimestre 2009 leurs plus hauts niveaux depuis le début des années 2000 : 8,7 % pour les 25 à 49 ans, 6,7 % pour les 50 ans ou plus.

Toutefois, les écarts se réduisent lorsque l'on raisonne en part des chômeurs dans la population et non dans la seule population active, comme c'est le cas pour le calcul du chômage. Comme un grand nombre de jeunes poursuivent encore leurs études, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est élevée. De ce fait, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est nettement plus faible que le taux de chômage : elle s'élève ainsi à 8,6 % en moyenne au quatrième trimestre 2009, soit seulement 0,8 point au-dessus de la part des chômeurs dans la population totale des 25 à 49 ans.

Taux de chômage au sens du BIT



France = France métropolitaine+Dom

Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

La hausse du chômage des jeunes a principalement affecté les hommes, moins qualifiés et plus nombreux dans des secteurs plus touchés par la crise. Ainsi, depuis la mi-2008, le taux de chômage des femmes de moins de 25 ans est plus faible que celui des hommes du même âge : il s'établit à 22,3 % au quatrième trimestre 2009, contre 25,3 % des jeunes hommes actifs.

Moindre hausse du chômage au premier semestre 2010

Au premier semestre 2010, le taux de chômage continuerait d'augmenter, mais moins fortement que pendant la récession (cf. graphique) : il s'établirait à 9,8 % de la population active en France métropolitaine au deuxième trimestre 2010 (10,2 % y compris Dom).

D'une part, l'économie continuerait de perdre des emplois malgré la reprise de l'activité (cf. fiche « Emploi »). En effet, l'emploi s'ajuste avec retard aux variations de l'activité, si bien qu'en phase de reprise économique, le redémarrage de l'emploi n'a lieu qu'au bout de quelques trimestres. Cependant, les pertes d'emplois au premier semestre 2010 seraient nettement moins importantes qu'au plus fort de la crise.

D'autre part, la population active progresserait moins que ces dernières années. En effet, la contribution démographique au marché du travail, c'est-à-dire celle de la population et du taux d'activité tendanciel, serait toujours positive mais en nette atténuation : +24 000 personnes au premier semestre 2010, après +74 000 personnes en 2009 (cf. tableau). Ce ralentissement tient à un effet de structure : la hausse du nombre de personnes en âge de travailler est aujourd'hui tirée par les seniors (55-64 ans), dont le taux d'activité est inférieur à celui des plus jeunes⁽¹⁾. En sens inverse, mais de façon plus marginale, la dégradation de la conjoncture découragerait 15 000 personnes d'entrer sur le marché du travail en 2009, et 2 000 au premier semestre 2010 (effets de « flexion »⁽²⁾). Enfin, la contribution résiduelle de la population active serait négative en prévision, en contrecoup de sa très forte hausse au quatrième trimestre 2009. Au total, la population active croîtrait d'environ 70 000 personnes sur un an. ■

(1) Cf. dossier « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », Note de conjoncture de mars 2008.

(2) Lorsque la conjoncture est mal orientée, une partie de la population peut renoncer à entrer sur le marché du travail, ou préfère en sortir (les jeunes peuvent décider de continuer leurs études, des chômeurs peuvent cesser leurs recherches d'emploi etc...). Symétriquement, une conjoncture bien orientée incite plus de personnes à se positionner sur le marché du travail. Ce phénomène est appelé « effet de flexion ».

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2008 T1	2008 T2	2008 T3	2008 T4	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2007	2008	2009	2010 S1*
	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	39	35	33	32	31	30	30	30	8	-7	207	140	122	1
Population des 15-59 ans	-24	-27	-29	-30	-29	-28	-27	-27	-23	-20	-73	-109	-111	-43
Population active	-40	43	-16	60	90	32	-61	128	3	0	107	47	188	2
dont :														
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	9	4	6	11	15	19	21	19	13	11	64	29	74	24
(b) Effets de flexion estimés	8	0	-3	-4	-5	-5	-3	-1	-1	-1	44	1	-15	-2
(c) Effets estimés des politiques publiques	-3	-13	-10	-6	-3	-1	-6	-1	0	0	28	-31	-11	0
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	-54	53	-10	59	83	20	-73	110	-10	-10	-29	48	141	-20
Emploi	63	12	-52	-80	-128	-120	-70	-18	-16	-37	339	-56	-337	-53
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche « Emploi »)	80	-55	-48	-112	-145	-96	-45	10	-42	-32	346	-135	-276	-74
Chômage BIT	-103	31	35	140	218	153	9	145	19	37	-232	104	525	56
	Moyenne trimestrielle										Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)														
France métropolitaine	7,2	7,3	7,4	7,8	8,6	9,1	9,1	9,6	9,7	9,8	7,5	7,8	9,6	9,8
France (y compris Dom)	7,5	7,6	7,8	8,2	9,0	9,5	9,5	10,0	10,1	10,2	7,9	8,2	10,0	10,2

Prévision

Note de lecture : emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

* Variation semestrielle

Source : Insee

Salaires

En 2009, le salaire mensuel de base (SMB) aurait ralenti en termes nominaux (+2,2 %, après +3,0 % en 2008), en raison de la baisse de l'inflation et de la hausse du chômage. Le salaire moyen par tête (SMPT) aurait également ralenti (+1,9 % après +3,0 % en 2008), notamment du fait de la baisse des primes. Au premier semestre 2010, la décélération se poursuivrait, avec un acquis de croissance pour l'année 2010 de +1,0 % pour le SMB et de +1,4 % pour le SMPT à l'issue du deuxième trimestre.

En termes réels, les salaires auraient suivi un profil inverse, les fluctuations des prix étant répercutées avec retard : +2,3 % pour le SMB en 2009 après +0,2 % en 2008, et +2,0 % pour le SMPT après +0,2 % en 2008. A contrario, début 2010, les salaires réels ralentiraient fortement, du fait de la reprise de l'inflation et de la modération des salaires nominaux. Ainsi à l'issue du deuxième trimestre, l'acquis de croissance serait à peine positif pour le SMB réel (+0,2 %) et modéré pour le SMPT réel (+0,5 %).

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête nominal aurait aussi ralenti notablement en 2009 (+1,1 % après +2,6 % en 2008). Cependant, comme dans le secteur marchand, le SMPT réel des administrations publiques aurait accéléré (+1,2 %) après la légère baisse de 2008 (-0,2 %). Début 2010, le SMPT

des administrations publiques accélérerait de nouveau en termes nominaux, mais ralentirait en termes réels.

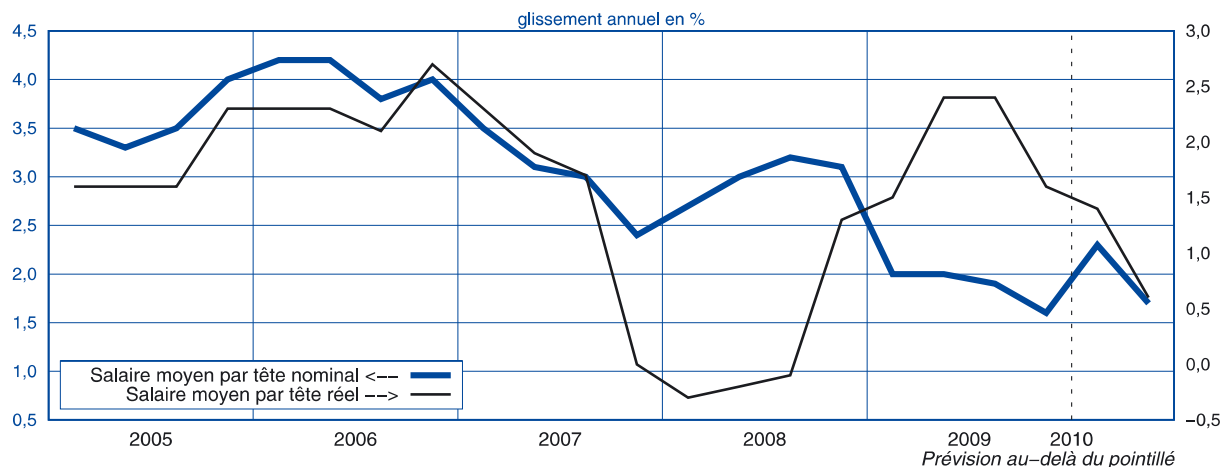
Les salaires nominaux ralentiraient de nouveau début 2010

En 2009, le salaire mensuel de base (SMB) nominal aurait progressé moins vite qu'en 2008 (+2,2 % après +3,0 %, cf. tableau et graphique). D'une part, la dégradation du marché du travail a pesé sur les salaires. D'autre part, les salaires nominaux ont été freinés par le net ralentissement des prix depuis mi-2008 (cf. fiche « Prix à la consommation »). En particulier, la quasi-stabilité des prix sur l'année 2009 a limité la revalorisation du Smic au 1^{er} juillet : celui-ci n'a augmenté en glissement annuel que de 1,3 % au 1^{er} juillet 2009, contre 3,2 % au 1^{er} juillet 2008.

De même, le salaire moyen par tête (SMPT) aurait ralenti en 2009 (+1,9 % contre +3,0 % en 2008). Outre les effets négatifs de la hausse du chômage et du recul de l'inflation, qui ont freiné le SMPT comme le SMB, les primes de résultats versées au premier trimestre dans le tertiaire ont fortement baissé.

Au premier semestre 2010, la croissance des salaires nominaux se modérerait encore. La hausse du chômage continuerait de peser sur les salaires. Par

Évolution du salaire moyen par tête, nominal et réel



Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

ailleurs, les salaires étant en partie indexés sur l'inflation passée, le recul de l'inflation en 2009 freinerait encore leur progression début 2010. À l'inverse, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier, qui a été de 0,5 %, soutiendrait quelque peu la croissance des salaires au premier semestre. Au total, l'acquis de croissance pour l'année 2010 à l'issue du deuxième trimestre serait de 1,0 % pour le SMB, et de 1,4 % pour le SMPT.

Les salaires réels ralentiraient fortement

En 2009, les salaires ont fortement accéléré en termes réels : le SMB aurait augmenté de 2,3 %, après +0,2 % en 2008, et le SMPT de 2,0 % après +0,2 % en 2008. En effet, en 2009, les salaires nominaux ont moins ralenti que l'inflation, car ils sont indexés partiellement et avec retard sur les prix. En revanche, au premier semestre 2010, les salaires réels seraient freinés par l'inflation. Ainsi, pour 2010, les acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre seraient faibles : +0,2 % pour le SMB et +0,5 % pour le SMPT en termes réels.

Les salaires auraient ralenti en 2009 dans les administrations publiques

Parallèlement à l'augmentation du Smic, l'indice minimum de la Fonction publique a augmenté de 2 points au 1^{er} juillet 2009. De plus, le point d'indice de la Fonction publique a été revalorisé de +0,5 % en juillet 2009, puis de +0,3 % en octobre. Enfin, le dispositif de prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a été reconduit en fin d'année. Pourtant, malgré ces mesures, le SMPT des administrations publiques aurait crû moins vite en 2009 qu'en 2008 (+1,1 % après +2,6 %) ; toutefois, en termes réels, il a rebondi grâce au reflux de l'inflation (+1,2 % après -0,2 % en 2008).

La tendance s'inverserait début 2010 : le SMPT nominal des administrations publiques accélérerait légèrement et le SMPT réel ralentirait nettement. Ainsi à l'issue du deuxième trimestre, l'acquis de croissance serait de +1,6 % pour le SMPT nominal et de +0,7 % pour le SMPT réel. ■

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2009				2010		2008	2009	2010 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,6	0,4	0,4	0,5	0,2	0,2	3,0	2,2	1,0
Salaire moyen par tête (SMPT)									
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	-0,3	0,9	0,7	0,4	0,3	0,3	3,0	1,9	1,4
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	2,6	1,1	1,6
Indice des prix à la consommation des ménages (IPC)	-0,4	0,0	0,2	0,3	0,4	0,2	2,8	-0,2	0,9
SMB réel	1,0	0,4	0,2	0,3	-0,2	0,0	0,2	2,3	0,2
SMPT réel (SMNA)	0,1	0,9	0,5	0,1	-0,1	0,1	0,2	2,0	0,5
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-0,2	1,2	0,7

■ Préviation

Sources : Dares, Insee

Le SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail, à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes). ■

Revenus des ménages

En 2009, le pouvoir d'achat des ménages a nettement accéléré : il aurait crû de 2,2 %, après +0,7 % en 2008. Ce dynamisme a résulté notamment du net repli de l'inflation. En effet, le revenu disponible brut (RDB) des ménages a, lui, sensiblement ralenti en 2009 : les revenus d'activité et de la propriété ont stagné du fait de la récession. En revanche, les stabilisateurs automatiques et les mesures de relance ont amorti l'impact de la récession sur le revenu des ménages.

Au premier semestre 2010, le pouvoir d'achat ralentirait nettement (+ 0,3 % en moyenne semestrielle, après +1,2 % au second semestre 2009). Le redressement des revenus d'activité ne compenserait pas la hausse des prélèvements fiscaux, contrecoup des baisses de 2009, la décélération des prestations sociales et l'accélération des prix à la consommation.

Le pouvoir d'achat ralentirait sensiblement début 2010

En 2009, le revenu disponible brut (RDB) nominal a fortement décéléré (+2,0 % après +3,5 % en 2008). Mais ce ralentissement a été plus que compensé par le repli de l'inflation (-0,2 % après +2,8 % en 2008). De ce fait, le pouvoir d'achat a accéléré nettement en 2009 (+2,2 % après +0,7 % en 2008). Le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte des évolutions démographiques, a également accéléré en 2009 : il aurait crû de +1,5 %, après avoir été stable en 2008 (cf. encadré « Différentes mesures du pouvoir d'achat »).

Au premier semestre 2010, le revenu des ménages croîtrait de 0,9 %. L'inflation repartant légèrement à la hausse, le pouvoir d'achat ralentirait sensiblement (+0,3 % après +1,2 % au second semestre 2009).

Tableau 1

Revenu disponible brut des ménages

évolution en %

	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles		
	2008		2009		2010	2007	2008	2009
	S1	S2	S1	S2	S1			
Revenu disponible brut (RDB) (100 %)	1,7	0,9	0,8	1,6	0,9	5,2	3,5	2,0
dont :								
Revenus d'activité (68 %)	1,9	0,9	-0,6	0,3	0,5	4,5	3,4	0,0
Masse salariale brute (58 %)	1,8	1,0	-0,5	0,4	0,5	4,4	3,3	0,2
EBE des entrepreneurs individuels (10 %)	2,7	-0,1	-1,0	-0,3	0,4	4,9	4,2	-1,2
Prestations sociales en espèces (30 %)	1,6	2,2	2,5	2,5	2,1	3,6	3,5	4,9
EBE des ménages purs (14 %)	1,8	1,4	0,8	1,6	1,6	8,1	4,3	2,3
Revenus de la propriété (10 %)	2,1	0,5	-0,8	1,1	2,3	3,9	3,2	0,0
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	2,3	2,5	-1,8	-1,3	2,3	2,1	3,5	-1,2
Cotisations des salariés (-8 %)	0,7	0,6	-0,2	1,2	1,3	3,6	1,6	0,7
Cotisations des non-salariés (-2 %)	2,9	0,1	2,0	1,9	0,8	2,0	3,8	3,0
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-13 %)	3,3	4,1	-3,2	-3,3	3,2	1,3	4,6	-2,9
Revenus hors impôts	1,9	1,3	0,3	1,0	1,2	4,7	3,6	1,5
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	1,7	0,6	-0,7	0,4	0,6	2,1	2,8	-0,2
Pouvoir d'achat du RDB	0,0	0,3	1,5	1,2	0,3	3,0	0,7	2,2

■ Préviation

Notes :

(1) Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2007.

(2) L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

Les revenus d'activité croîtraient de nouveau au premier semestre 2010

En 2009, la crise économique a pesé sur les revenus d'activité, qui ont stagné (+0,0 % après +3,4 % en 2008 ; cf. *tableau 1*). D'une part, la masse salariale reçue par les ménages a nettement décéléré (+0,2 % après +3,3 % en 2008, cf. *tableau 2*) : elle a notamment reculé en début d'année dans les secteurs marchands non agricoles (cf. *graphique 1*), sous l'effet de la forte baisse de l'emploi salarié (cf. *fiche « Emploi »*). D'autre part, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels a baissé (-1,2 % après +4,2 % en 2008), avec le repli de l'activité.

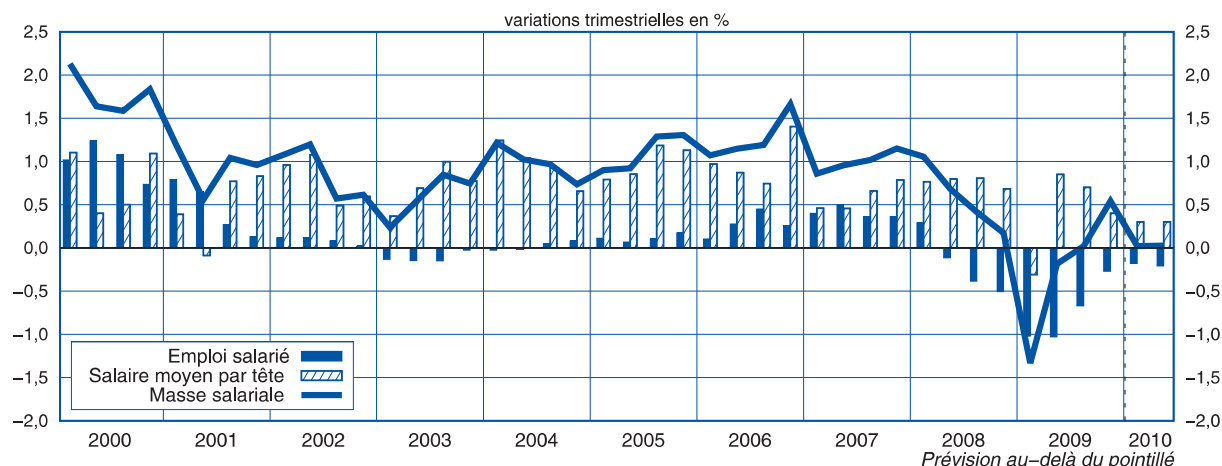
Au premier semestre 2010, la masse salariale reçue par les ménages continuerait de croître (+0,5 % en moyenne semestrielle après +0,4 % au second semestre 2009) et l'EBE des entre-

preneurs individuels se redresserait (+0,4 % après -0,3 %). Au total, les revenus d'activité accéléreraient légèrement (+0,5 % après +0,3 %).

Les prestations sociales décéléreraient début 2010 après leur forte hausse en 2009

En 2009, les prestations sociales en espèces ont été très dynamiques (+4,9 % après +3,5 % en 2008 ; cf. *tableau 3*). En particulier, les prestations d'assistance sociale ont fortement augmenté (+12,0 % après -3,4 % en 2008). Les ménages ont en effet perçu au premier semestre 2009 deux primes exceptionnelles dans le cadre du plan de relance : la prime de solidarité active et la prime de 150€ aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée

1 - Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ concurrentiel non agricole



Source : Insee

Tableau 2
De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages

	évolution en %							
	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles		
	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2009 S2	2010 S1	2007	2008	2009
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	2,1	1,0	-1,5	0,0	0,2	4,8	3,8	-1,0
dont : salaire moyen par tête	1,7	1,7	0,2	1,3	0,7	3,2	3,3	1,8
Entreprises financières (5 %)	-0,7	-1,0	3,8	0,5	0,7	3,4	-0,7	3,5
Administrations publiques (23 %)	1,0	1,1	1,0	1,1	1,2	2,9	2,1	2,1
Ménages hors entrepreneurs individuels (2 %)	2,7	3,3	2,9	2,6	2,5	7,9	6,1	5,9
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,8	1,0	-0,5	0,4	0,5	4,4	3,3	0,2
dont : secteurs concurrentiels non agricoles	2,0	0,8	-1,3	0,0	0,2	4,6	3,5	-0,9

■ Prévion

N.B. : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2007.

Source : Insee

scolaire. La mise en place du revenu de solidarité active a également contribué à cette progression. Enfin, les prestations de Sécurité sociale ont accéléré en 2009 (+4,7 % après +4,2 % en 2008) : les allocations chômage ont fortement augmenté, en raison de la dégradation du marché du travail.

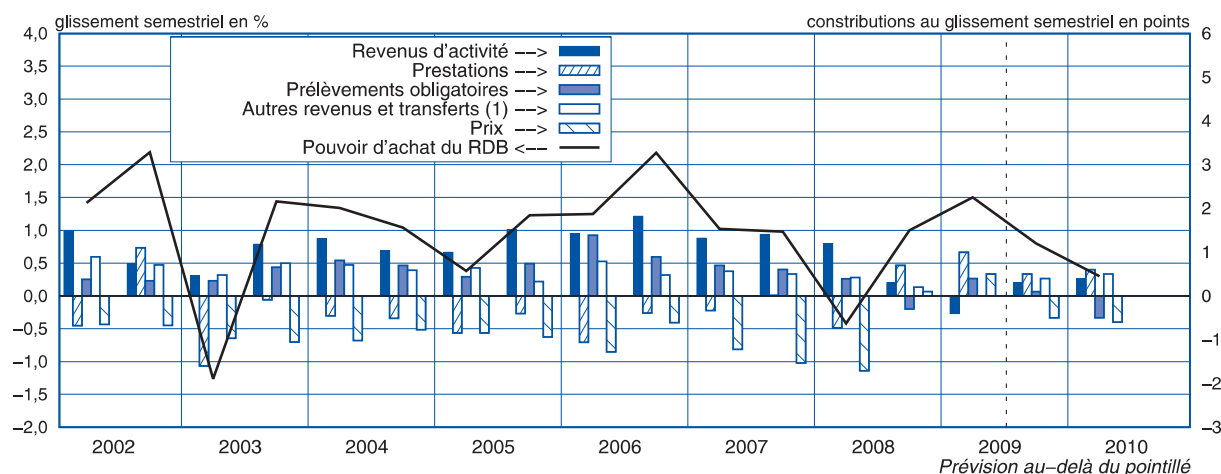
Au premier semestre 2010, la croissance des prestations sociales se modérerait quelque peu pour revenir sur sa tendance moyenne (+2,1 % après +2,5 % au second semestre 2009). D'une part, les prestations de Sécurité sociale ralentiraient, notamment les allocations chômage, le marché du travail se dégradant moins vivement. Mais d'autre

part, les prestations d'assistance sociale accéléreraient, après le contrecoup fin 2009 des primes exceptionnelles versées au printemps dernier.

Après une nette baisse en 2009, les prélèvements obligatoires accéléreraient début 2010

Les prélèvements obligatoires ont reculé en 2009 (-1,2 % après +3,5 % en 2008). En effet, les impôts versés par les ménages ont nettement fléchi (-2,9 % après +4,6 % en 2008). Cette baisse des

2 - Pouvoir d'achat du revenu disponible et contributions



(1) EBE des ménages purs, revenus de la propriété et transferts courants
Source : Insee

Tableau 3

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

évolution en %

	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles		
	2008		2009		2010	2007	2008	2009
	S1	S2	S1	S2	S1			
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)	1,6	2,2	2,5	2,5	2,1	3,6	3,5	4,9
Prestations de Sécurité Sociale (71 %)	2,0	2,4	2,0	2,9	2,1	3,9	4,2	4,7
Prestations de régimes privés (7 %)	0,6	2,5	0,8	4,0	2,2	1,6	2,5	4,1
Prestations directes d'employeur (14 %)	2,1	1,6	1,1	1,4	1,6	5,9	4,4	2,7
Prestations d'assistance sociale (8 %)	-2,5	1,0	11,6	-0,2	2,2	-0,5	-3,4	12,0
Total des prélèvements sociaux	1,7	0,6	-0,1	1,4	1,3	3,5	2,8	1,0
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	1,6	0,5	-0,3	1,4	1,3	3,4	2,6	0,6
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (64 %)	1,9	0,5	-0,6	1,4	1,4	3,5	2,9	0,3
Cotisations des salariés (29 %)	0,7	0,6	-0,2	1,2	1,3	3,6	1,6	0,7
Cotisations des non-salariés (7 %)	2,9	0,1	2,0	1,9	0,8	2,0	3,8	3,0

Prévision

Note : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2007.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee

recettes de l'impôt sur le revenu a traduit d'une part le ralentissement des revenus en 2008, d'autre part certains allègements fiscaux prévus du plan de relance⁽¹⁾, et enfin la réforme de la taxation des dividendes⁽²⁾. Par ailleurs, les cotisations versées par les salariés ont décéléré en 2009 (+0,7 % après +1,6 % en 2008), en raison du ralentissement de la masse salariale. Les cotisations versées par les non-salariés ont également ralenti (+3,0 % en 2009 après +3,8 % en 2008).

(1) Suppression des deux derniers tiers et des dernières mensualités pour les contribuables les moins aisés.

(2) La mesure de taxation des dividendes au prélèvement forfaitaire libératoire a permis d'anticiper en 2008 le versement de l'impôt qui aurait dû être perçu en 2009 : il y a donc eu double perception en 2008. En 2009, le montant perçu est revenu à un niveau habituel.

Au premier semestre 2010, les prélèvements obligatoires repartiraient à la hausse (+2,3 % après -1,3 % au second semestre 2009), en lien avec le redressement des impôts versés par les ménages (+3,2 % après -3,3 %). En effet, l'impôt sur le revenu ne serait plus tiré vers le bas par des mesures de baisse, contrairement à 2009. ■

Encadré - Différentes mesures du pouvoir d'achat

Le revenu des ménages qui est présenté et analysé dans la *Note de conjoncture* représente l'ensemble des revenus perçus par la totalité des ménages. C'est en effet cette grandeur qui est pertinente au niveau macro-économique, par exemple pour construire l'équilibre entre ressources (PIB et importations. . .) ou pour prévoir le PIB. Cette grandeur doit être corrigée si on souhaite mesurer le pouvoir d'achat moyen des Français, de manière à tenir compte à la fois de la croissance du nombre de ménages et de l'évolution de leur composition. La correction la plus pertinente de ce point de vue consiste à diviser le revenu par le nombre d'unités de consommation en France. Ce concept permet de tenir

compte de la croissance démographique, mais aussi du fait que certaines consommations peuvent être partagées au sein d'un ménage (les appareils ménagers par exemple). Un ménage de taille importante réalise donc certaines « économies d'échelle » par rapport à un ménage de taille plus faible. En 2008, la croissance du nombre d'unités de consommation est de 0,7 % (par comparaison, la croissance du nombre d'habitants est de 0,5 % et la croissance du nombre de ménages est de 1,4 %).

Ainsi, en 2009, le pouvoir d'achat par unité de consommation se redresserait (+1,5 % après +0,0 % en 2008). Par habitant, la hausse serait de 1,7 % et de +0,8 % par ménages, après -0,7 % en 2008. ■

Consommation et investissement des ménages

Au quatrième trimestre 2009, la consommation des ménages a rebondi (+0,9 % en variation trimestrielle après +0,1 % au troisième trimestre). En effet, les ménages ont massivement acheté des automobiles pour profiter, avant la fin de l'année, des conditions les plus avantageuses de la prime à la casse et du bonus-malus. Le pouvoir d'achat ralentissant, les ménages ont puisé dans leur épargne pour financer ces dépenses : leur taux d'épargne a ainsi reculé de 17,0 % à 16,4 %.

Au premier trimestre 2010, la consommation ralentirait nettement (+0,1 %), traduisant la faiblesse du pouvoir d'achat et le contrecoup de la prime à la casse à partir du 1^{er} janvier 2010. Ce contrecoup serait quelque peu atténué par un rebond de la consommation d'énergie, conséquence d'un hiver plus rigoureux. Au deuxième trimestre, le contrecoup de la prime à la casse continuerait de peser sur la consommation des ménages, qui reculerait de 0,2 %. Les ménages épargneraient la totalité des gains du pouvoir d'achat du deuxième trimestre et le taux d'épargne remonterait de 0,4 point à 16,8 %.

À l'horizon de la prévision, la baisse de l'investissement des ménages qui a débuté en 2008 s'atténuerait progressivement (-1,9 % puis -0,4 % aux premier et deuxième trimestres 2010).

Au quatrième trimestre 2009, la consommation a tiré profit du dispositif de prime à la casse

Au quatrième trimestre 2009, la consommation des ménages a fortement augmenté (+0,9 %), après avoir quasiment stagné aux trois premiers trimestres (cf. tableau). Les ménages ont avancé leurs achats d'automobiles, pour tirer pleinement profit de la prime à la casse et du bonus-malus avant que ces dispositifs deviennent moins généreux. En effet, à compter du premier janvier 2010, la prime à la casse a été réduite (de 1 000€ à 700€) et les conditions d'attribution du bonus ont été durcies.

Les ménages ont puisé dans leur épargne pour financer ces achats, leur pouvoir d'achat ayant ralenti au quatrième trimestre. Ainsi, leur taux d'épargne aurait baissé de 0,6 point pour s'établir à 16,4 %, après avoir atteint le niveau record de 17,0 % au troisième trimestre.

Ce bond de la consommation automobile (+14,9 % après -1,3 % au troisième trimestre) a porté la consommation en produits manufacturés (+2,9 % après -0,3 % au troisième trimestre). Les ménages ont bénéficié de températures douces au quatrième trimestre et leur consommation en énergie n'a que légèrement augmenté (+0,7 %), après deux trimestres de baisse (-1,3 % puis -3,2 %). La consommation de services a légèrement accéléré (+0,5 % après +0,3 % au troisième

Dépenses de consommation et investissement des ménages

évolution en %													
	Évolutions trimestrielles										Évolutions annuelles		
	2008				2009				2010		2008	2009	2010
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Dépenses totales de consommation des ménages	-0,2	0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,1	0,9	0,1	-0,2	0,9	0,8	0,7
dont :													
Alimentation (17 %)	0,0	-0,6	0,1	0,6	-0,7	0,8	1,0	-0,6	0,2	0,2	-0,1	0,6	0,6
Produits manufacturés (24 %)	-1,1	-0,4	0,3	-1,3	0,6	1,0	-0,3	2,9	-2,0	-1,5	-0,6	1,0	-0,9
Énergie (7 %)	-4,4	1,7	0,8	0,9	-0,6	-1,3	-3,2	0,7	4,0	-1,5	0,4	-1,5	1,4
Services (52 %)	0,5	0,0	0,0	0,2	0,5	0,3	0,3	0,5	0,4	0,5	1,2	1,1	1,4
Investissement des ménages	0,1	-1,4	-2,8	-2,5	-1,7	-1,6	-2,3	-2,7	-1,9	-0,4	-1,4	-8,1	-5,6

Prévision

Source : Insee

trimestre). En revanche, la consommation de produits alimentaires s'est repliée (-0,6 %) après la nette hausse du troisième trimestre (+1,0 %).

Au premier semestre, la consommation serait atone

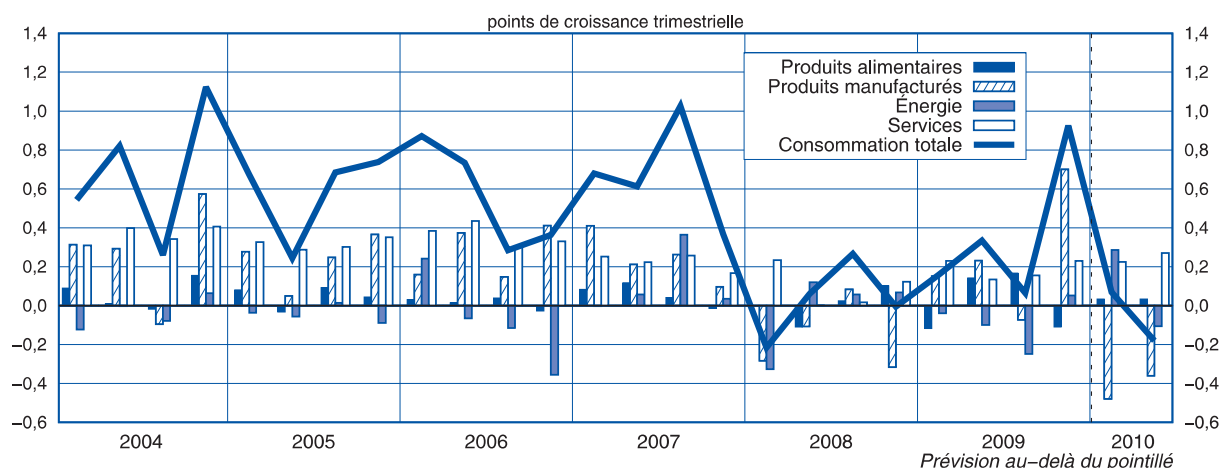
Au premier trimestre 2010, la consommation stagnerait (+0,1 %). En effet, la faiblesse du pouvoir d'achat pèserait sur la consommation, et le rebond des achats d'automobiles du quatrième trimestre serait suivi par un contrecoup, déjà perceptible dans la chute des immatriculations en début d'année (cf. graphique 3). Ainsi, la consommation en produits manufacturés serait en net repli (-2,0 % sur le premier trimestre). En revanche, après une année 2009 plutôt clémente, la consommation d'énergie rebondirait du fait d'un hiver

particulièrement rigoureux (+4,0 % sur le premier trimestre). Les dépenses de consommation de services resteraient dynamiques (+0,4 %).

Au deuxième trimestre, les ménages réduiraient légèrement leur consommation (-0,2 %). En effet, le contrecoup à la prime à la casse se poursuivrait (cf. graphique 3). Par conséquent, la consommation en biens manufacturés reculerait de nouveau fortement (-1,5 %). Par ailleurs, les dépenses d'énergie seraient en repli après le rebond du premier trimestre (-1,5 %). En revanche, les dépenses de consommation en services accéléreraient légèrement (+0,5 %) tandis que les dépenses de consommation alimentaire seraient quasi stables (+0,2 %).

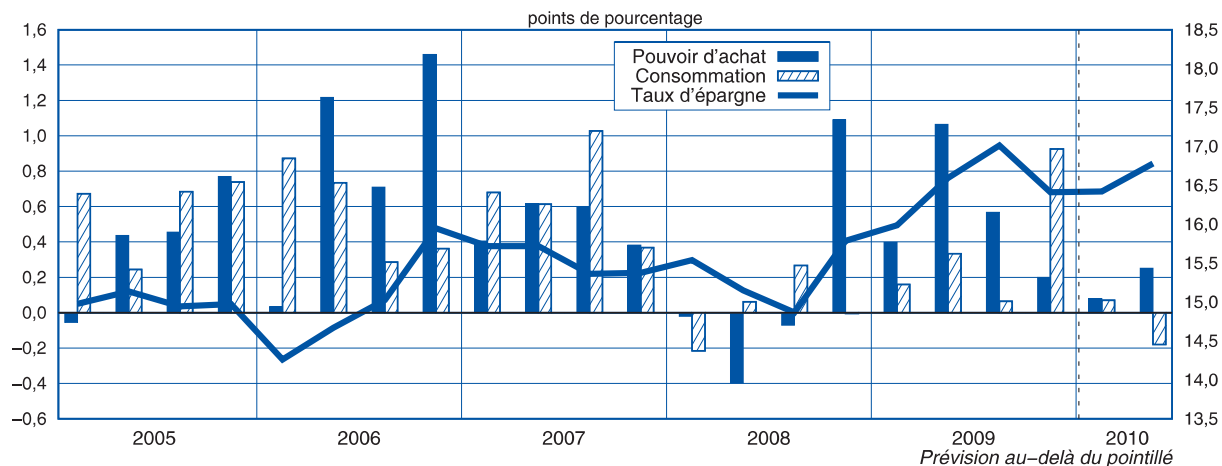
Au deuxième trimestre 2010, le taux d'épargne atteindrait 16,8 %, niveau proche du haut niveau atteint au troisième trimestre 2009 (cf. graphique 2).

1 - Contributions des différents postes à la consommation trimestrielle des ménages



Source : Insee

2 - Taux d'épargne et taux d'accroissement de la consommation et du pouvoir d'achat de revenu disponible brut



Source : Insee

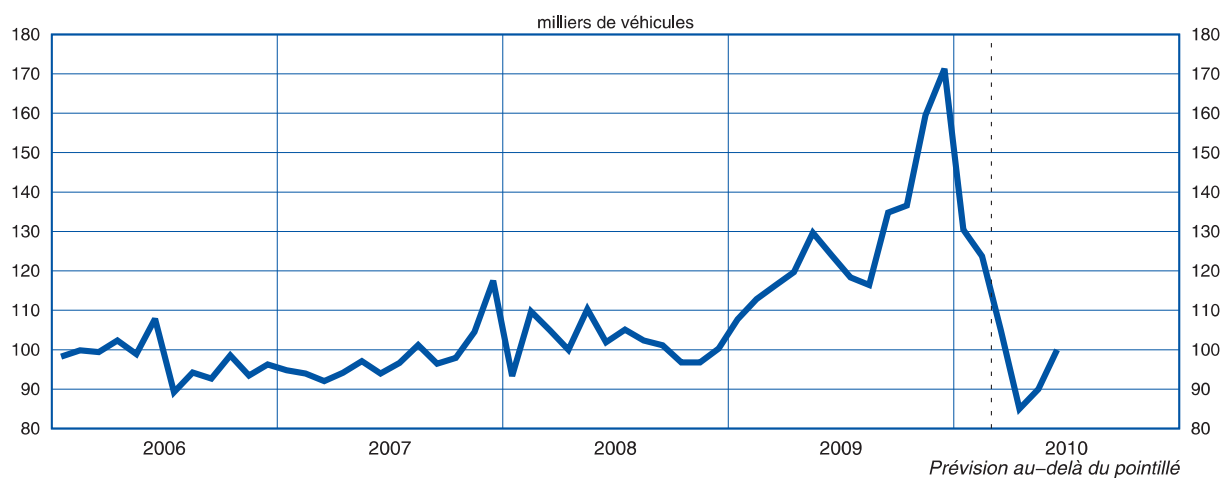
En effet, la hausse du chômage continuerait d'inciter les ménages à se constituer un volant important d'épargne par précaution.

continuerait de se contracter à l'horizon de la prévision, mais cette contraction serait de moins en moins vive : elle passerait de -2,7 % au quatrième trimestre 2009 à une quasi-stabilisation (-0,4 %) au deuxième trimestre 2010. ■

Vers une stabilisation de l'investissement des ménages

Depuis la mi 2008, les ménages réduisent leur investissement, principalement constitués d'achats de logements neufs. L'investissement des ménages

3 - Immatriculations de véhicules particuliers neufs (achats des ménages)



Source : Insee, CCFA, SOeS

Éclairage - La consommation des Français à l'épreuve de la crise

Une croissance ralentie de la consommation depuis début 2008

Depuis le premier trimestre 2008, la croissance de la consommation des ménages français a nettement fléchi : entre 2000 et 2007, elle était en moyenne égale à +2,8 % par an, en volume ; elle a été divisée par deux sur la période 2008-2009, pour s'établir à +1,4 %. Afin de déterminer sur quels postes les ménages ont ajusté leur consommation, nous comparons les contributions des différents produits à la croissance de la consommation, avant et pendant la crise, et leur croissance moyenne sur ces périodes.

Des économies sur la plupart des postes de consommation, avec des nuances

Face à la crise, et notamment à la montée du chômage, les Français ont fait preuve de prudence dans leurs achats. Cette prudence s'est traduite sur la plupart des postes de consommation, dont les évolutions ont été nettement moins dynamiques qu'avant la crise. Plusieurs catégories de produits se dessinent cependant :

1- Les produits «sacrifiés» : sur ces produits, les Français ont diminué leur consommation. Il s'agit des produits : textile-cuir, papeterie-édition, quincaillerie-bricolage, réparations-transports, et les produits manufacturés divers. Ces postes représentent environ 23 % de la consommation totale et expliquent la moitié de son ralentissement depuis 2008.

2- Les produits «en retrait» : pour ces postes, le rythme des dépenses s'est quelque peu essoufflé. Il s'agit de plus gros postes, qui totalisent 63 % de la consommation totale des ménages. Ce sont les biens durables, les produits alimentaires et le tabac, les dépenses pré-engagées des ménages (loyers, télécommunications, assurances, électricité, gaz) et les services personnels et de loisirs (hôtels, cafés, restaurants, sorties culturelles et sportives ainsi que les services personnels et domestiques). Ces produits expliquent l'autre moitié de l'inflexion de la consommation. Cependant, le fort ralentissement des dépenses pré-engagées des ménages était déjà amorcé en 2007.

3- Les produits «préservés». Pendant la crise, les ménages ont maintenu quasiment stable la croissance de leurs achats pour certaines catégories de produits. La consommation en produits de santé a ainsi été préservée. La consommation en services et en automobiles a même accéléré légèrement.

La prime à la casse soutient la consommation en 2009

Le cas de l'automobile est un peu particulier. En 2008, les Français ont commencé par réduire leurs achats d'automobiles. Mais, en 2009, du fait de la mise en œuvre de la prime à la casse, ce poste a à nouveau soutenu la croissance de la consommation totale, et ce au-delà de ce qui avait été constaté depuis 2000. ■

Contributions à la croissance annuelle de la consommation totale et croissance moyenne de chaque poste

en volume

	Contributions			Croissance moyenne du poste	
	2000 à 2007	2008 à 2009	écart de contribution	2000 à 2007	2008 à 2009
Produits "sacrifiés"					
Textile-cuir	0,1	-0,1	-0,2	2,0	-2,1
Papier-édition	0,0	0,0	0,0	-0,3	-2,2
Quincaillerie-bricolage	0,1	-0,1	-0,2	2,6	-4,2
Divers prod manufs	0,1	0,0	-0,2	3,6	-0,2
Réparations-transports	0,1	-0,1	-0,2	0,6	-1,2
Produits "en retrait"					
Durables	0,7	0,6	-0,1	12,3	7,3
Alimentaire-tabac	0,1	0,1	-0,1	0,7	0,4
Dépenses préengagées	0,9	0,5	-0,4	3,3	1,9
Services personnels et de loisir	0,3	0,0	-0,3	2,6	-0,2
Produits "préservés"					
Auto	0,0	0,1	0,0	1,2	2,2
Santé, hygiène	0,1	0,1	0,0	3,7	3,3
Services divers	0,2	0,3	0,1	3,7	5,8
TOTAL	2,8	1,4	-1,5		

Source : Insee

Résultats des entreprises

En 2009, le taux de marge des sociétés non financières a reculé (31,6 % après 32,3 % en 2008, mesuré au coût des facteurs). En effet, la hausse du salaire réel moyen par tête (cf. fiche Salaires) a plus que compensé l'amélioration des termes de l'échange qu'a occasionné le recul des prix du pétrole. La baisse de la productivité du travail, cohérente avec la chute de l'activité fin 2008 et début 2009, a également pesé sur les résultats des entreprises.

Au premier semestre 2010, le taux de marge mesuré au coût des facteurs progresserait nettement. Au deuxième trimestre, il serait supérieur de 1,4 point à son niveau de la fin 2009. Il bénéficierait du redressement de la productivité du travail et de la suppression de la taxe professionnelle, qui le soutiendrait à hauteur de 0,8 point.

En 2009, le taux de marge s'est replié

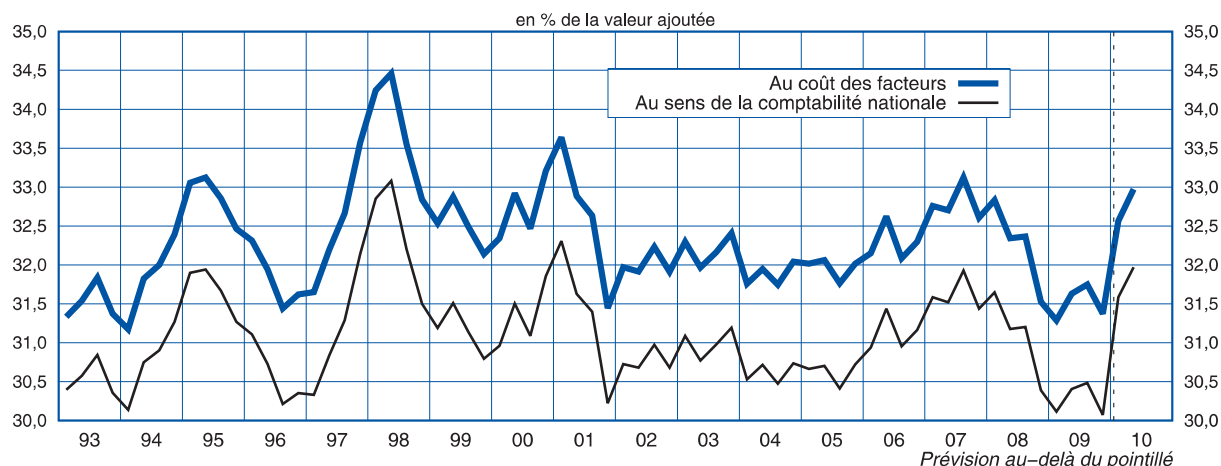
En 2009, le taux de marge des sociétés non financières a nettement baissé. Au coût des facteurs, il se situe à 31,6 %, soit nettement en dessous de son niveau de 2008 (32,3 % cf. tableau). Cette baisse résulte principalement de la hausse du salaire réel qui a pesé sur le taux de marge tout au long de

l'année. Elle a été accentuée par le repli de la productivité (contribution de -0,2), l'emploi s'ajustant avec retard à la contraction de l'activité. Toutefois, des termes de l'échange plus favorables, dans le sillage de la chute des prix du pétrole, ont atténué le repli du taux de marge (contribution de +0,9 point)

Mais il s'est stabilisé en cours d'année avec le retour de la croissance

La baisse du taux de marge sur l'année 2009 s'est concentrée au plus fort de la crise. En effet, fin 2008 - début 2009, la forte contraction de l'activité n'a pas été accompagnée d'une baisse de l'emploi comparable, et le repli de la productivité a fortement pesé sur le taux de marge (contributions de -0,8 point au quatrième 2008 et au premier trimestre 2009). À partir du deuxième trimestre 2009 le rebond de la productivité a favorisé son rétablissement (contributions de +1,1, +0,6 et +0,6 respectivement aux deuxième, troisième et quatrième trimestres). Toutefois, la hausse des salaires réels a continué de pousser le taux de marge à la baisse (contributions de -0,6, -0,3 et -0,1). Au total, le taux de marge s'est établi à 31,6 % fin 2009 (contre 31,5 % fin 2008).

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Source : Insee

Le taux de marge se redresserait au premier semestre 2010

Au premier trimestre 2010, le taux de marge des entreprises mesuré au coût des facteurs augmenterait très nettement (+1,1 point). Les gains prévus de la productivité du travail contribueraient de nouveau à sa hausse (contribution au taux de marge de +0,4 point). De plus, le salaire réel stagnerait avec la remontée des prix à la consommation et le ralentissement du salaire nominal (cf. *fiche Salaires*). Sur-tout, la réforme de la taxe professionnelle contribuerait à hauteur de +0,8 point⁽¹⁾ à la hausse du taux de marge au coût des facteurs (cf. *encadré « Réforme de la taxe professionnelle et excédent brut d'exploitation des entreprises »* de la *Note de conjoncture* de décembre 2009).

(1) Cette contribution de la suppression de la taxe professionnelle est reflétée dans le ratio du prix de la valeur ajoutée au coût des facteurs par rapport au prix de la valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale.

Au deuxième trimestre, le taux de marge au coût des facteurs augmenterait de nouveau (+0,3 point), la productivité du travail contribuant fortement à cette hausse (+0,3 point). Parallèlement, les salaires réels stagneraient (contribution de 0,0 point), en raison principalement des effets modérateurs de la hausse du chômage et de la faible inflation passée sur les revalorisations salariales.

Depuis la mi-2008 et jusqu'à fin 2009, les variations conjoncturelles du taux de marge au sens de la comptabilité nationale ont été proches de celles du taux de marge au coût des facteurs. Au premier trimestre 2010, le taux de marge au sens de la comptabilité nationale augmenterait plus que celui au coût des facteurs en raison de l'effet de la taxe professionnelle, qui joue différemment selon que l'on adopte l'un ou l'autre de ces deux concepts (voir encadré précité). Finalement, il s'établirait, à la mi-2010, à 32,0 % soit 1,7 point au-dessus de son niveau de la fin 2009. Mesuré hors réforme de la taxe professionnelle (30,8 %), le taux de marge au sens de la comptabilité nationale aurait retrouvé, au deuxième trimestre 2010, le niveau moyen observé entre 2000 et 2007 (31 %). ■

Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2008				2009				2010		2008	2009	2010 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Taux de marge (en niveau)⁽¹⁾	31,6	31,2	31,2	30,4	30,1	30,4	30,5	30,3	31,7	32,0	31,1	30,3	32,0
Variation du taux de marge	0,2	-0,5	0,0	-0,8	-0,3	0,3	0,1	-0,2	1,4	0,3	-0,5	-0,8	1,6
Taux de marge au coût des facteurs (en niveau)⁽²⁾	32,8	32,3	32,4	31,5	31,3	31,6	31,7	31,6	32,7	33,0	32,3	31,6	32,9
Variation du taux de marge au coût des facteurs	0,2	-0,5	0,0	-0,8	-0,2	0,3	0,1	-0,1	1,1	0,3	-0,5	-0,7	1,4
Contributions à la variation du taux de marge au coût des facteurs													
des gains de productivité	0,3	-0,5	0,2	-0,8	-0,8	1,1	0,6	0,6	0,4	0,3	-0,1	-0,2	1,9
du salaire par tête réel	0,0	0,0	-0,3	-1,0	0,2	-0,6	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,3	-1,3	-0,4
du taux de cotisation employeur	0,0	0,1	0,0	0,2	-0,1	0,0	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,1	0,0	-0,3
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,0	-0,2	0,1	0,8	0,5	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,2	0,9	-0,2
du ratio du prix de la VA au coût des facteurs au prix de la VA	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	-0,1	0,4

Prévision

(1) Le taux de marge TM mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :
- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du salaire réel moyen par tête (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente l'ensemble des rémunérations), qui jouent négativement.
- d'un ratio du prix de la valeur ajoutée au coût des facteurs par rapport au prix de la valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale, ce ratio augmente en 2010 en raison de la suppression de la taxe professionnelle.
Cette décomposition est synthétisée dans l'équation suivante (cf. dossier de la *Note de conjoncture* de juin 2003) :
(2) La valeur ajoutée au coût des facteurs s'obtient à partir de la valeur ajoutée brute en lui retirant les impôts sur la production nets des subventions d'exploitation. Le taux de marge (part de l'EBE dans la valeur ajoutée) au coût des facteurs est supérieur d'environ 1 % au taux de marge au sens de la comptabilité nationale. Dans la décomposition du TM ci-dessus, seuls les termes VA et Pva sont affectés par cette distinction.

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W.L}{Y.P_{va}} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{SMPT} \frac{SMPT}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}}$$

Source : Insee

Investissement des entreprises et stocks

En 2009, les entreprises ont diminué de 7,7 % leurs investissements, réduisant drastiquement leurs investissements en produits manufacturés (-13,3 %). Début 2010, les chefs d'entreprise seraient hésitants dans la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement, malgré l'amélioration de leurs conditions de financement. En effet, leurs perspectives de demande sont encore modestes et leurs capacités productives toujours sous-exploitées. Ainsi l'investissement des entreprises ne rebondirait qu'au deuxième trimestre, et modestement.

Au quatrième trimestre 2009, les variations de stocks ont fortement soutenu la croissance (+0,9 point, après -0,1 point au troisième trimestre). Néanmoins, sur l'ensemble de l'année 2009, les stocks ont pesé sur la croissance à hauteur de 1,4 point. Ils auraient un effet quasi neutre sur la croissance du premier semestre 2010.

En 2009, l'investissement des entreprises a chuté de 7,7 %

Au quatrième trimestre 2009, la formation brute de capital fixe (FBCF) des entreprises non financières (ENF) a continué de baisser (-0,8 % après -1,0 % au troisième trimestre, cf. tableau 1). En effet, les capacités de production sont encore faiblement sollicitées (cf. graphique 1) et les perspectives de demande, telles que rapportées dans les enquêtes de conjoncture, restent modestes. L'investissement en produits manufacturés a un peu plus reculé (-0,5 % après -0,3 %) : les achats de biens d'équipement ont continué de chuter (-3,4 % après

-1,7 %) mais cette chute a été en partie compensée par le bond de l'investissement en automobiles (+6,1 %, après +2,8 %). Comme les ménages, les entrepreneurs ont cherché à profiter des conditions plus avantageuses de la prime à la casse et du bonus-malus avant leur durcissement au 1^{er} janvier. En revanche, les dépenses en construction et en service ont moins baissé (-1,6 % et -0,3 % respectivement, après -2,4 % et -0,6 % au troisième trimestre).

Au total, sur l'ensemble de l'année 2009, l'investissement des ENF a chuté de 7,7 % par rapport à 2008. Cette chute a principalement touché l'investissement en produits manufacturés (-13,3 %) ; l'investissement en construction a reculé de 4,8 % et les autres investissements de 2,1 %. Le taux d'investissement⁽¹⁾ des ENF a enregistré en parallèle une baisse continue : il s'établit à 18,3 % fin 2009 (cf. graphique 2), après 19,4 % fin 2008.

Redressement modéré à partir du deuxième trimestre 2010

Sur la première partie de l'année, les ENF ne redémarreraient leurs investissements qu'à partir du deuxième trimestre 2010 (+0,6 %), après les avoir légèrement baissés au premier (-0,4 %). En effet, les facteurs de soutien à l'investissement sont en demi-teinte. D'un côté, les conditions de financement commencent à s'assouplir : les critères d'attribution des crédits bancaires aux entreprises se sont détendus ; la rentabilité s'améliore et elle serait nettement soutenue début 2010 par la réforme

(1) Rapport de la FBCF sur la valeur ajoutée

Tableau 1

Formation brute de capital fixe des entreprises non financières (ENF)

variations aux prix chaînés de l'année précédente, en %

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2008				2009				2010		2008	2009	2010 acq.
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits manufacturés (41 %)	3,6	-1,7	-2,1	-5,5	-6,4	-2,2	-0,3	-0,5	0,6	0,8	1,7	-13,3	0,1
Bâtiment et travaux publics (29 %)	1,6	-1,8	0,2	-1,4	-1,7	-0,2	-2,4	-1,6	-2,5	0,4	3,6	-4,8	-4,6
Autres (29 %)	0,3	-0,6	1,0	-0,8	-1,0	-0,6	-0,6	-0,3	0,3	0,5	2,3	-2,1	0,0
Ensemble des ENF (100 %)	2,1	-1,4	-0,6	-3,1	-3,4	-1,2	-1,0	-0,8	-0,4	0,6	2,4	-7,7	-1,3

Prévision
Source : Insee

Conjoncture française

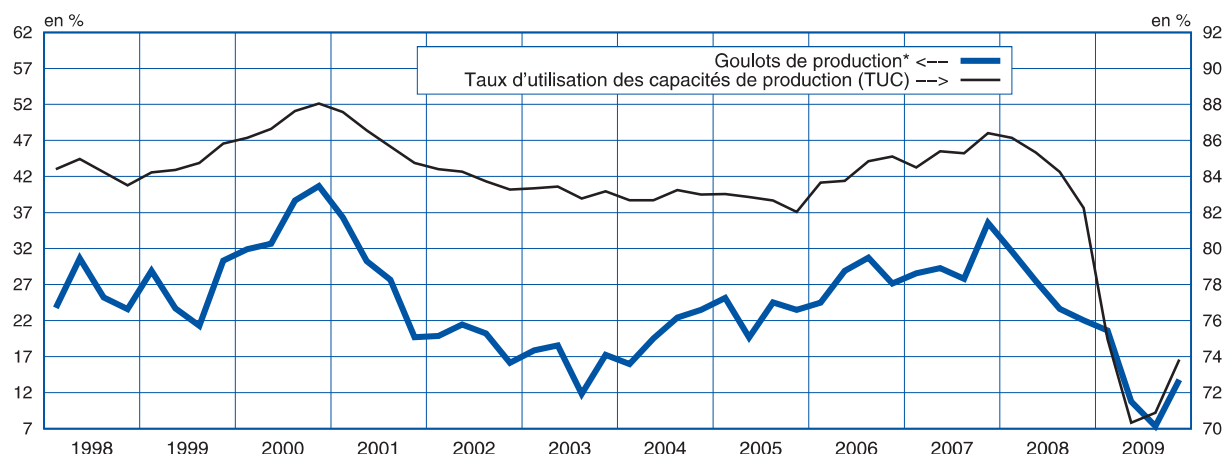
de la taxe professionnelle. Mais, d'un autre côté, les perspectives d'activité demeurent modestes, les carnets de commandes restent peu fournis et l'appareil productif est encore peu sollicité, comme l'indiquent les enquêtes de conjoncture.

L'investissement en produits manufacturés augmenterait modérément au premier semestre (+0,6 % au premier trimestre puis +0,8 % au deuxième). Selon les grossistes interrogés en janvier 2010, les intentions de commandes en biens d'équipement, qui représentent les deux tiers de l'investissement en produits manufacturés, sont toujours en nette progression, mais restent légèrement inférieures à la normale.

L'investissement en construction se replierait au premier trimestre (-2,5 %), en partie du fait d'un hiver plus rigoureux qu'à l'accoutumée. Les entrepreneurs du secteur de la construction interrogés en janvier 2010 prévoient en effet que leur activité continuerait de se replier. Par contrecoup, l'investissement en construction se redresserait légèrement au deuxième trimestre (+0,4 %).

Enfin, comme le suggèrent les perspectives des secteurs « activités informatiques » et « activités en conseil et assistance », les entreprises limiteraient également leurs autres investissements (+0,3 % au premier trimestre puis +0,5 % au deuxième).

1 - Tensions sur les capacités de production de l'industrie manufacturière



* Proportion d'entreprises qui, si elles recevaient plus de commandes, ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels.

Source : Insee, enquête trimestrielle sur l'activité dans l'industrie

Tableau 2

Contribution des variations de stocks à la croissance

en points de PIB

	Évolutions trimestrielles										Évolutions annuelles		
	2008				2009				2010		2008	2009	2010 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits agricoles et agroalimentaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits manufacturés	0,2	0,2	-0,2	-0,9	-0,8	-0,4	0,0	0,7	0,1	0,1	-0,4	-1,6	0,6
dont : Biens de consommation	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0			-0,1	-0,1	
Automobile	0,3	-0,3	0,0	-0,6	-0,2	-0,1	0,2	-0,1			-0,1	-0,7	
Biens d'équipement	-0,1	0,4	-0,3	0,1	0,2	-0,1	-0,3	0,6			-0,1	0,1	
Biens intermédiaires	0,0	0,1	0,1	-0,3	-0,6	-0,2	0,1	0,3			-0,1	-0,8	
Produits énergétiques	0,0	-0,1	0,2	0,3	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres (construction, services)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
TOTAL (1)	0,1	0,1	0,0	-0,5	-0,7	-0,6	-0,1	0,9	0,1	0,0	-0,3	-1,4	0,6

Prévision

(1) Les variations de stocks sont y compris les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Source : Insee

Les variations de stocks ont fortement soutenu la croissance du quatrième trimestre 2009

Au quatrième trimestre 2009, la contribution de la variation des stocks a été nettement positive (+0,9 point, après -0,1 point au troisième trimestre, cf. tableau 2), principalement du fait des mouvements de stocks dans l'industrie manufacturière.

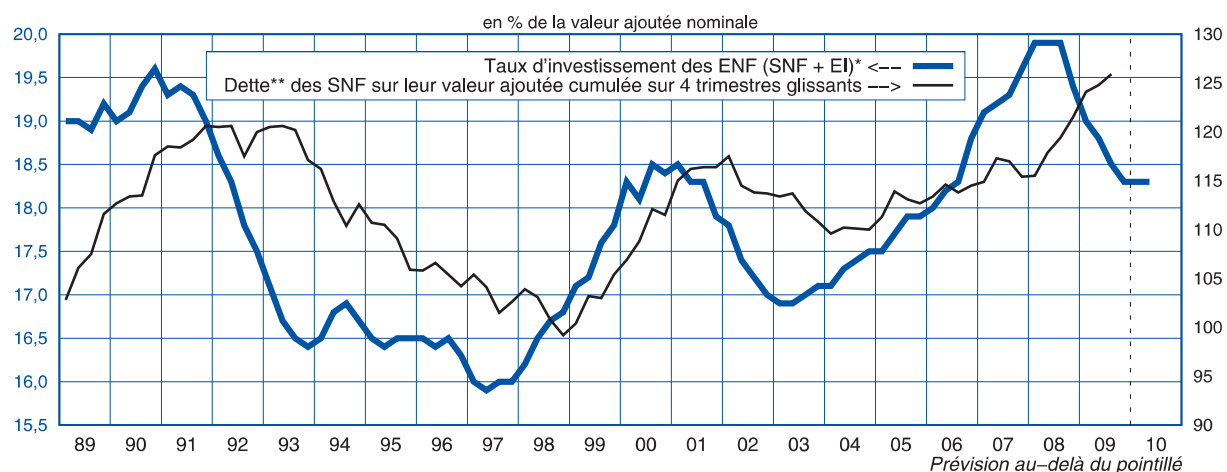
Cette contribution positive des stocks de produits manufacturés à la croissance traduit pour partie la nette baisse des exportations aéronautiques, navales et ferroviaires, après deux trimestres exceptionnels, alors que la production est restée en hausse. Les stocks y ont ainsi joué leur rôle d'amortisseurs

des fluctuations de la demande sur la production. En revanche, dans le secteur automobile, les stocks ont eu un effet quasiment neutre sur l'activité.

À l'horizon de la prévision, les stocks joueraient un rôle quasi neutre sur la croissance

Au premier semestre 2010, les stocks devraient jouer un rôle quasi neutre sur la croissance (cf. tableau 2). En effet, même si les industriels considèrent leurs stocks comme très légers et si la détente actuelle des conditions financières allègera quelque peu le coût de détention des stocks, la demande globale et les perspectives de production demeurent à des niveaux peu élevés. ■

2 - Taux d'investissement et d'endettement



* Entreprises non financières (ENF) = sociétés non financières (SNF) + entreprises individuelles (EI).

** La dette comprend les crédits des institutions financières et les titres de créances.

Sources : Insee, comptes trimestriels et Banque de France, comptes financiers trimestriels et annuels rétrospectifs avant 1994

Production

Au quatrième trimestre 2009, la production de l'ensemble des biens et services a augmenté (+0,6 % après 0,3 % au trimestre précédent), du fait principalement des services marchands et de l'industrie manufacturière. En février, le climat des affaires en France s'est stabilisé en dessous de sa moyenne de long terme, d'après les chefs d'entreprise interrogés dans les enquêtes de conjoncture. Les perspectives d'activité devraient donc être modérées au premier semestre. La production ralentirait : +0,3 % aux premier et deuxième trimestres. À la fin du premier semestre 2010, elle aurait un acquis de croissance de +1,3 % pour l'année 2010. En 2009, elle avait enregistré une baisse exceptionnelle de 3,1 %.

La production continuerait de progresser d'ici le premier semestre 2010

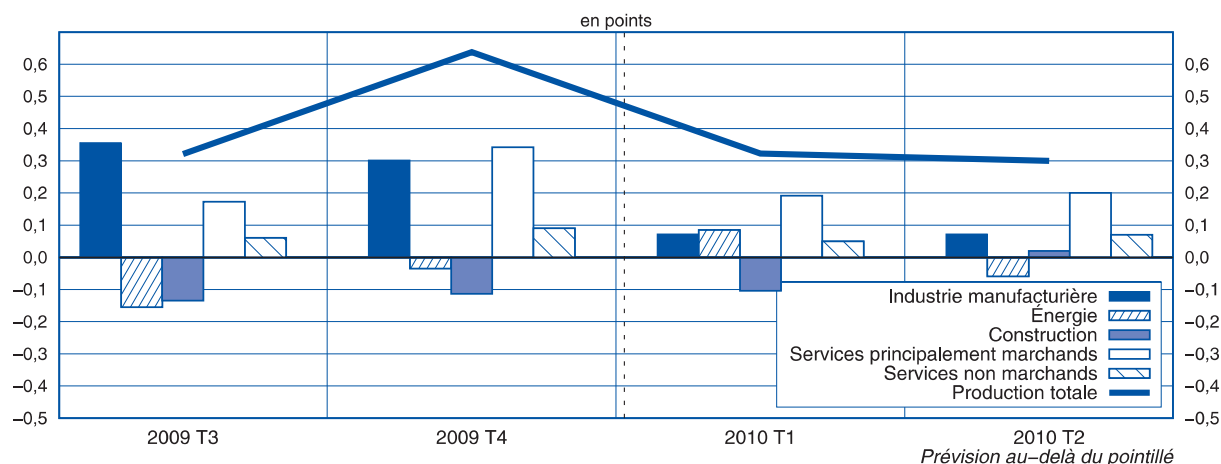
Au quatrième trimestre 2009, la production a confirmé son rebond (+0,6 % après +0,3 % au troisième trimestre 2009, cf. compte associé). Ce rebond est dû à la contribution de l'industrie manufacturière et des services marchands (+0,3 point chacun). À l'opposé, la construction a continué de peser sur la croissance avec une contribution de -0,1 point (cf. graphique 1).

En février, le climat des affaires en France s'est stabilisé à un niveau toujours inférieur à sa moyenne de longue période, mais l'indicateur de retournement construit à partir des données d'enquête demeure dans une zone favorable. La croissance de la production au premier semestre 2010 devrait ainsi être modérée (+0,3 % puis +0,3 % aux premier et deuxième trimestres). En particulier, la production manufacturière ralentirait nettement (+0,4 % par trimestre), et la hausse de la production serait largement imputable à celle des services marchands.

La production manufacturière ralentirait au premier semestre 2010

La production manufacturière a continué de progresser au quatrième trimestre 2009 : +1,7 % après +2,0 % au troisième trimestre. Elle a augmenté dans la plupart des secteurs à l'exception des biens de consommation (-0,3 %). Elle a en particulier continué de progresser nettement dans l'automobile (+3,7 %), après un troisième trimestre très dynamique (+7,7 %). Dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement, la production a également progressé (respectivement +2,0 % et +1,9 %).

1 - Contributions sectorielles à la croissance de la production totale



Source : Insee

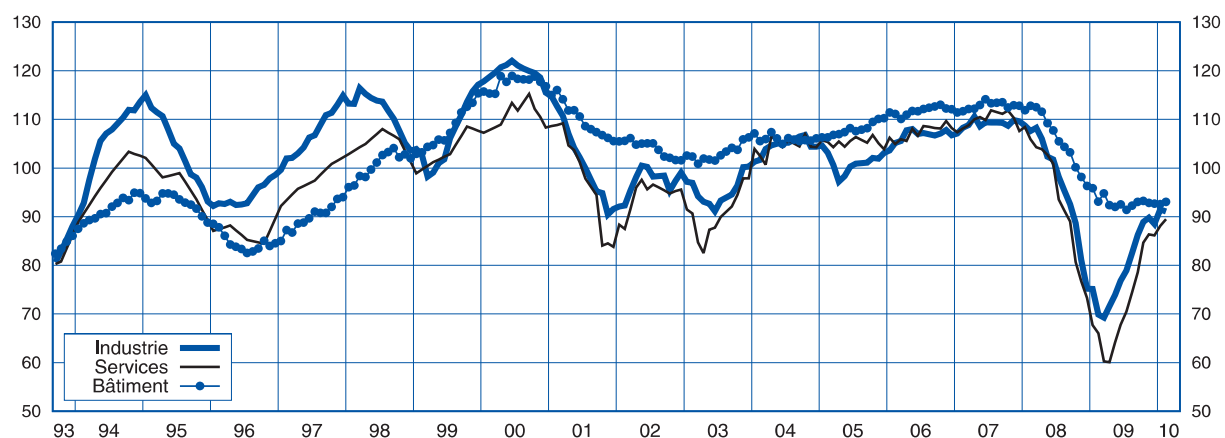
Depuis la fin 2009, le climat des affaires se stabilise dans l'industrie (cf. graphique 2). Les industriels interrogés en février estiment que leur production passée est restée stable et que leurs carnets de commandes demeurent peu fournis. Aussi, la production manufacturière croîtrait au premier trimestre à un rythme nettement moins soutenu qu'au trimestre précédent (+0,4 %). Au deuxième trimestre 2010, elle progresserait au même rythme (+0,4 %), de façon cohérente avec l'opinion des industriels sur leurs perspectives personnelles, qui se stabilise (cf. graphique 3). Au total, la production industrielle serait encore loin de son niveau d'avant la crise (cf. graphique 4). Après une contraction exceptionnelle de 10,5 % en 2009, l'acquis de croissance annuelle pour la production manufacturière s'établirait à +3,3 % à la fin du deuxième trimestre 2010.

Dans la construction, la contraction de l'activité se modérerait progressivement

Au quatrième trimestre 2009, la production dans le secteur de la construction s'est de nouveau contractée : -1,6 %, après -1,8 % au troisième trimestre. Cette contraction a davantage concerné le bâtiment (-1,9 %) que les travaux publics (-0,7 %).

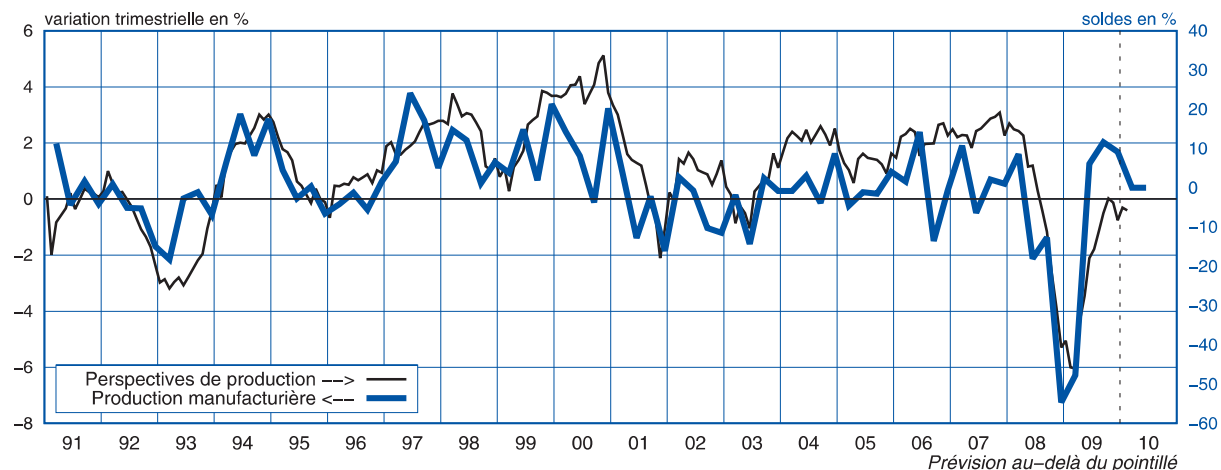
Les enquêtes de conjoncture font état de perspectives d'activité toujours moroses (cf. graphique 2), mais la stabilisation des mises en chantier actuellement observée laisse attendre une amélioration progressive dans les mois qui viennent. Au premier trimestre 2010, la production dans le secteur de la construction se contracterait de nouveau (-1,7 %). Le secteur des travaux publics serait particulièrement touché par la vague de froid du début

2 - Indicateurs synthétiques en France, dans l'industrie, les services et le bâtiment



Source : Insee

3 - Perspectives de production des industriels et production manufacturière



Source : Insee

d'année (cf. éclairage « Vagues de froid : des effets faiblement positifs sur l'activité »). Puis l'activité redémarrerait au deuxième trimestre (+0,2 %), avec notamment un rattrapage dans les travaux publics.

Au total, après la nette contraction de 2009 (-5,3 %), l'acquis de croissance de la production dans le secteur de la construction serait encore négatif à l'issue du deuxième trimestre 2010 (-3,8 %).

Services marchands : l'activité serait moins soutenue au premier semestre 2010

L'activité des services marchands (autres que commerce, activités financières et transport) a accéléré au dernier trimestre 2009 : elle a progressé de +0,6 % après +0,3 % au troisième trimestre 2009. La production a été dynamique dans le secteur des services aux entreprises (+0,7 % après +0,2 % au troisième trimestre). L'activité a été particulièrement soutenue dans le secteur des postes et télécommunications (+1,1 % après +0,1 %), et elle a également sensiblement accéléré dans les activités de conseil et assistance et dans les services opérationnels. Dans les activités immobilières l'accélération a été moins nette (+0,4 % après +0,3 %), alors que dans les services aux particuliers la production a légèrement ralenti (+0,5 % après +0,6 %).

Au premier trimestre 2010, l'activité ralentirait (+0,4 % après +0,6 %) puis elle se maintiendrait au deuxième trimestre (+0,5 %). Selon les chefs d'entreprise, l'amélioration de la conjoncture dans les services s'est poursuivie ces derniers mois mais moins vivement qu'au second semestre 2009. De plus, l'indicateur synthétique du climat des affaires s'établit à 89 en février, bien en deçà de sa moyenne de longue période (cf. graphique 2).

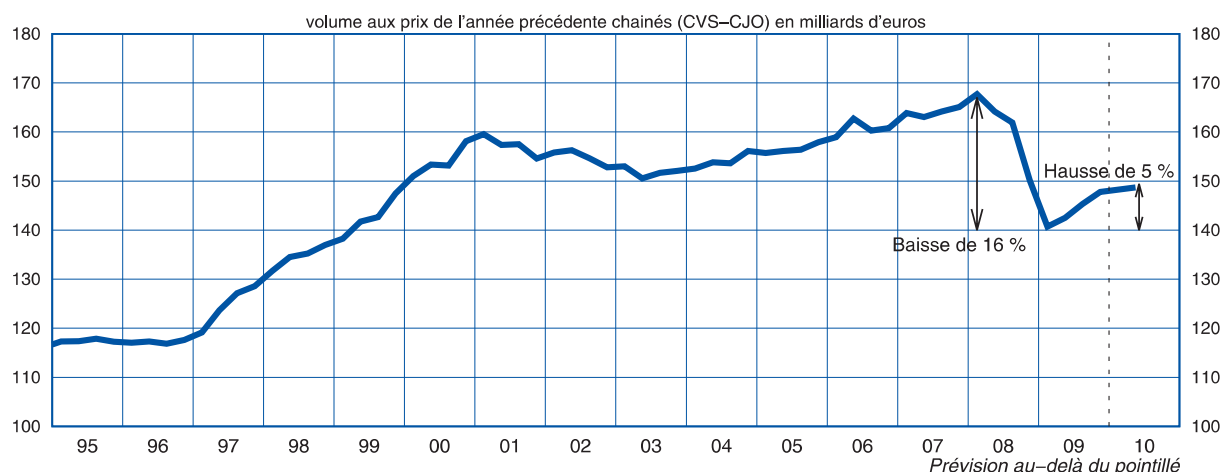
Commerce : l'activité ralentirait jusqu'au deuxième trimestre 2010

L'activité commerciale s'est redressée au second semestre 2009 (+0,2 % puis +1,0 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres), après le creux du début d'année. Ce redressement est notamment imputable au dynamisme de la consommation des ménages au quatrième trimestre. En particulier, l'activité dans le commerce de détail et automobile s'est améliorée au second semestre. Elle doit une partie de cette amélioration au commerce automobile, ce dernier ayant bénéficié de l'impulsion de la prime à la casse. Par contre dans le secteur de la grande distribution, les ventes ne se sont pas redressées.

Au premier semestre 2010, l'activité commerciale ralentirait fortement puis se stabiliserait (+0,0 % par trimestre). Dans l'enquête de février 2010, l'indicateur synthétique dans le commerce de détail reste proche de sa moyenne de longue période, qu'il a retrouvée fin 2009. Les perspectives générales (cf. graphique 5) et les intentions de commandes stagnent. Tous les secteurs du commerce de détail seraient touchés par ce manque de dynamisme, lié au ralentissement de la consommation des ménages (cf. fiche « Consommation et investissement des ménages »). Parallèlement, les perspectives générales d'activité dans le commerce de gros demeurent en dessous de leur niveau de longue période.

Dans la branche transports, la production a légèrement progressé au quatrième trimestre 2009 (+0,6 %). Elle ralentirait au premier semestre 2010 (+0,5 % et +0,4 % respectivement aux premier et deuxième trimestres), en lien avec la progression de l'activité générale.

4 - Production de l'industrie manufacturière



Source : Insee

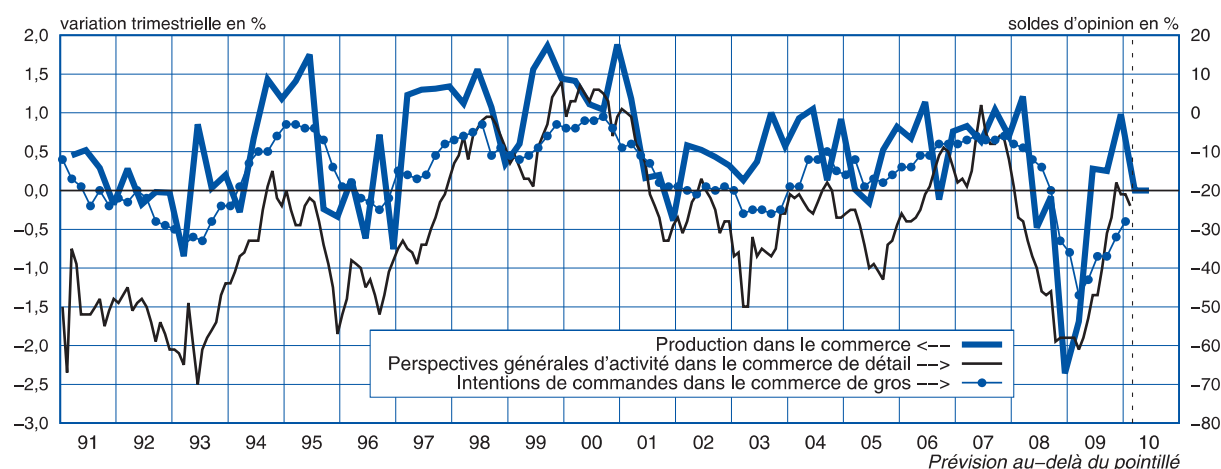
La production d'énergie rebondirait au premier trimestre

La production d'énergie a moins faibli au quatrième trimestre 2009 (-0,8 % après -3,5 %). Au premier trimestre 2010, elle rebondirait, en lien avec la vague de froid (+2,0 %). En contrecoup, elle se replierait au deuxième (-1,4 %).

L'activité de la filière agricole se maintiendrait au début de 2010

Au quatrième trimestre 2009, la production des branches agricole et agroalimentaire a accéléré (+0,8 % après +0,3 % au trimestre précédent). D'ici la mi-2010, elle continuerait de progresser (de l'ordre de +0,5 % par trimestre), sous l'effet du redressement des exportations en produits agroalimentaires. ■

5 - Commerce de gros : intentions de commandes Commerce de détail : perspectives générales d'activité



Source : Insee

Éclairage - Vagues de froid : des effets faiblement positifs sur l'activité

La rigueur de l'hiver aurait un impact sur l'activité économique au premier trimestre, principalement dans les secteurs de l'énergie et des travaux publics. La production et la consommation d'énergie augmenteraient nettement sous l'effet de besoins en chauffage plus importants qu'à l'accoutumée. À l'inverse, l'activité dans les travaux publics se replierait en raison des conditions météo défavorables. Au total, ces deux effets opposés se compensant quasiment, l'impact sur le PIB au premier trimestre serait positif mais très faible.

Depuis décembre, la France a enduré trois vagues de froid au cours desquelles la température moyenne est descendue plusieurs jours au-dessous de zéro. À l'image d'autres aléas climatiques, la baisse des températures a des effets significatifs sur l'activité économique (cf. [1]). Les branches a priori les plus concernées lorsque les températures tombent en dessous des normales saisonnières sont la production d'énergie et les travaux publics. Mais d'autres activités peuvent être touchées : le tourisme, le commerce de vêtements ou encore les transports. On se propose ici d'évaluer l'impact des vagues de froid sur la production de chacun de ces secteurs.

Les vagues de froid cet hiver ont entraîné des pics de consommation d'énergie

La demande d'énergie en hiver est globalement proportionnelle à la température relevée, toutes choses étant égales par ailleurs. En effet, la consommation d'énergie nécessaire pour maintenir une température donnée à l'intérieur d'un bâtiment est proportionnelle à la baisse de la température extérieure (cf. annexe technique). Lors de chacune des trois vagues de froid, la consommation d'électricité a donc naturellement bondi lorsque les ménages ont « poussé le chauffage » (cf. graphique). La consommation de la plupart des autres produits énergétiques a fait de même (gaz, fioul...).

Nous estimons qu'une baisse moyenne de 1°C des températures entraînerait une hausse de plus de 2 % de la consommation en « eau, gaz et électricité » et une hausse de l'ordre de 1 % de la production de cette branche. L'effet sur l'ensemble des biens énergétiques serait un peu plus faible puisqu'il recouvre également des produits tels que les carburants, dont l'élasticité aux températures est faible voire nulle (cf. tableau). Au total, début 2010, la consommation et la production d'énergie devraient avoir bondi : non seulement les températures moyennes ont été largement en dessous des normales saisonnières en janvier et février, mais le quatrième trimestre 2009 a été plutôt doux.

L'effet du froid sur le PIB passe essentiellement par l'énergie et les travaux publics

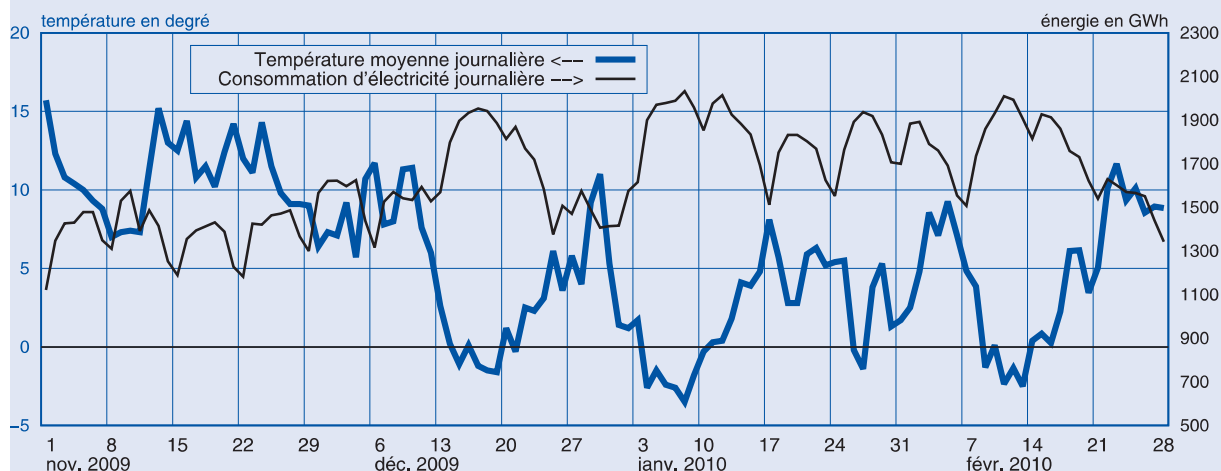
Pour les autres branches d'activité, nous avons repris la modélisation utilisée pour le secteur énergétique, en régressant la production des biens ou services étudiés sur la variation des températures.

L'effet des températures sur le secteur des travaux publics est un peu moins prononcé que sur la branche énergie (cf. tableau). Toutefois, cet effet devient plus élevé lorsque notre modèle est estimé sur une plus longue période, intégrant les hivers 1985 à 1987 qui ont été particulièrement froids. Ceci laisse supposer que l'activité dans cette branche ne réagit pas exactement de façon proportionnelle aux températures.

Sur les autres branches, commerce, tourisme, transports, le lien avec la température est nettement plus ténu, ce qui rend marginal l'effet de ces canaux sur l'activité.

Au total, l'impact des températures sur l'activité en hiver passe essentiellement par les branches de l'énergie et des travaux publics. Sur le premier trimestre, les baisses de température auraient, toutes choses égales par ailleurs, un effet

Baisse des températures et pics de consommation d'électricité



Note de lecture : entre décembre et février, la consommation d'électricité a enregistré trois pics, au moment où les températures ont chuté : autour de la mi-décembre, début janvier et mi-février.
Source : Insee

Impact d'une baisse de 1°C de la température moyenne sur quelques évolutions mensuelles

en %

Effet d'une baisse de la température moyenne (CVS) de 1°C sur...	... la production	... la consommation	... les importations
Énergie	0,4 à 0,9	1,2 à 1,8	n. s.
dont : Combustibles et carburants	n. s.	0,3 à 1,0	n. s.
dont : Eau, gaz, électricité	0,9 à 1,2	2,1 à 2,9	0,4 à 3,8
Travaux publics	-1,1 à -0,1	-	-

Note de lecture : une baisse de 1 °C de la température moyenne entre deux mois consécutifs entraînerait, toutes choses égales par ailleurs, une hausse de la consommation en "Eau, gaz et électricité" comprise entre 2,1 et 2,9 %.

n. s. signifie non significatif au seuil de 5 %.

Source : Insee

de l'ordre de +1,5 % à +2,5 % (respectivement de +3,0 à +4,5 %) sur la production d'énergie (respectivement la consommation d'énergie). Dans les travaux publics, l'impact serait compris entre -3,0 % et -0,5 %. Étant donné ces deux

effets contraires et les poids modestes de ces branches dans l'économie totale, l'impact des températures sur le PIB au premier trimestre 2010 serait très légèrement positif. ■

Bibliographie

[1] Dossier de la *Note de conjoncture* de juin 2007, « Aléas climatiques, aléas économiques : les effets du climat sur l'activité économique en France ».

Annexe technique - Modélisation de la consommation ou de la production d'énergie en fonction de la température

Pour un bâtiment donné, le flux thermique entre l'intérieur et l'extérieur est proportionnel à l'écart de température entre les deux côtés : ce résultat est issu de la loi de Fourier. Pour conserver une température constante à l'intérieur, il faut donc faire varier linéairement la consommation d'énergie avec la température extérieure. Cette relation peut être étendue au pays entier, et le coefficient de proportionnalité capte alors les caractéristiques moyennes de l'ensemble du bâti.

Par ailleurs l'énergie totale consommée (ou produite) dépend d'autres variables telles que la hausse tendancielle de la population ou l'amélioration de l'efficacité thermique des bâtiments. On suppose que ces variables évoluent peu par rapport à la volatilité des températures. Après log-linéarisation, les calculs conduisent à poser comme modèle :

$$\Delta \log E_t = \alpha + \beta \times \Delta \theta_t + \lambda \times \Delta \log E_{t-1} + \mu \times \Delta \log E_{t-2} + \nu \times \Delta \log PIB_t + \varepsilon_t$$

où t représente un mois donné, $\Delta \log E_t$ représente l'évolution de l'énergie consommée (ou produite) entre les mois t et $(t-1)$, $\Delta \theta_t$ est la variation de la température moyenne (ici, on utilise comme approximation pour la France la température observée à la station de Paris-Montsouris). Les endogènes retardées et l'évolution du PIB permettent de contrôler des variations conjoncturelles liées à l'activité. Enfin, ε_t est un terme d'erreur.

L'estimation est conduite sur données corrigées des variations saisonnières, sur la période 1990-2008. Le choix d'une période raccourcie permet de limiter les effets liés aux changements de comportement ou au progrès technique. ■

Développements internationaux



Marchés financiers

Les canaux de transmission des politiques monétaires se rétablissent

Si l'activité a rebondi dans la plupart des économies avancées, ce rebond reste modeste au regard de la chute qui l'a précédé et les anticipations d'inflation restent modérées. Les grandes banques centrales maintiendraient par conséquent leurs taux directeurs à des niveaux proches de zéro au premier semestre 2010. Dans le même temps, elles stabiliseraient les montants consacrés aux politiques non conventionnelles, achats directs de titres notamment.

Après le marché interbancaire, c'est sur le marché des obligations des sociétés non financières que les tensions s'atténuent. Par ailleurs, les conditions d'octroi de crédits par les banques ont globalement cessé de se durcir et se sont même assouplies en France au quatrième trimestre 2009.

Les plans de relance pour lutter contre la récession ont gonflé les déficits publics dans l'ensemble des économies avancées, mettant en question la soutenabilité future des finances publiques. En particulier, la crédibilité de l'État grec s'est trouvée affaiblie. Le poids modeste de la Grèce invite à relativiser cette tension pour la zone euro prise dans son ensemble. Mais une telle crise n'a pas de précédent dans la zone, et elle est à ce titre scrutée avec attention (cf. éclairage).

Sur le marché des changes, l'hypothèse conventionnelle retenue est de 1,40 dollar, 0,90 livre ou 125 yens pour un euro.

Stabilisation durable des taux directeurs à un niveau proche de zéro

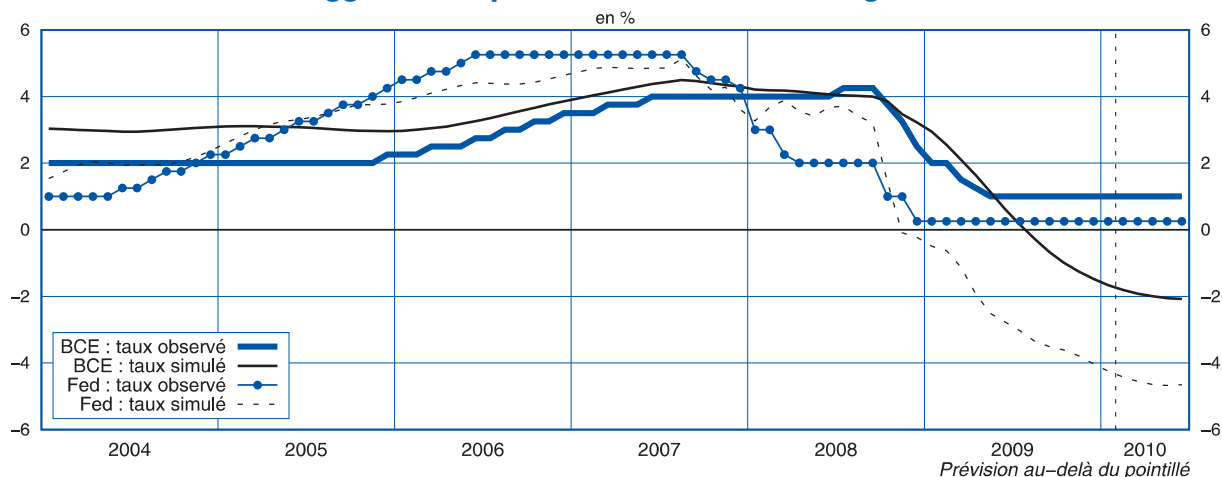
La Banque centrale européenne (BCE) a stabilisé son principal taux directeur à 1 % depuis mai 2009 et le taux de refinancement au jour le jour (Eonia) s'inscrit à 0,36 % en moyenne depuis juillet. La BCE, comme son discours le suggère, conserverait son principal taux directeur inchangé (cf. graphique 1) : le niveau de production reste très en deçà de son potentiel et les anticipations d'inflation sont modérées. Ces éléments restent cohérents avec des taux négatifs selon nos simulations.

Pour les mêmes raisons, la Federal Reserve, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon maintiendraient également leurs taux directeurs à des niveaux très bas.

Stabilisation des encours d'actifs détenus dans le cadre de l'assouplissement quantitatif

Pour assouplir davantage leurs politiques monétaires, la Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon notamment ont procédé à des achats exceptionnels d'actifs. Toutefois, la Fed a arrêté d'acheter des titres publics depuis octobre. L'absence de tensions à la suite de cette décision illustre que les marchés de taux aux États-Unis se sont normalisés. La Banque d'Angleterre a stabilisé l'encours

1 - Les déterminants usuels de la politique monétaire suggèrent toujours des taux directeurs négatifs



Sources : BCE, DataInsight, Eurostat, Fed, calculs Insee

total de son programme, ayant atteint le plafond annoncé. Enfin, la BCE a abandonné en décembre dernier les opérations exceptionnelles de refinancement des banques à un an.

Les marchés obligataires se normalisent

Depuis la fin du printemps 2009, les marchés inter-bancaires se sont normalisés. Dans leur sillage, les primes de risque des obligations privées ont progressivement diminué. Ainsi, en Allemagne, les écarts entre obligations publiques et obligations privées se situent en deça du niveau observé avant la faillite de Lehman Brothers (cf. graphique 2).

Au premier semestre 2010, les taux publics se stabiliseraient en zone euro et aux États-Unis. Certes, les émissions de titres publics sont de grande ampleur en raison du niveau élevé des déficits publics. Mais ces émissions continueraient d'être absorbées par une demande soutenue, notamment dans le secteur financier.

Les conditions de financement bancaire pour les entreprises se sont assouplies en France fin 2009

Les conditions d'octroi de crédits bancaires consentis aux entreprises se sont améliorées en France au quatrième trimestre 2009. Pour la zone

euro, une stabilisation est constatée au quatrième trimestre et un très léger durcissement est attendu début 2010.

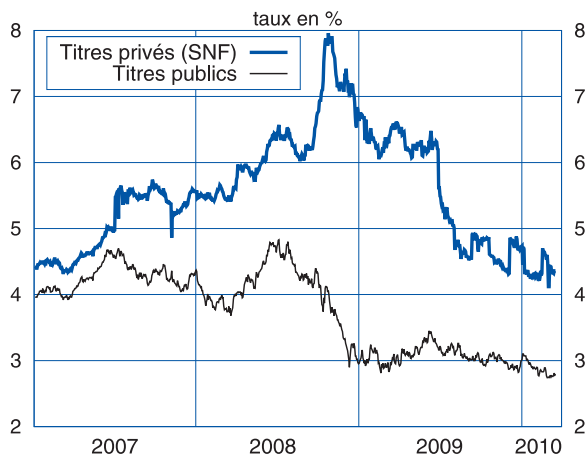
Pour les ménages, les conditions d'octroi restent stables en France. En zone euro, les banques durcissent encore un peu leurs conditions d'octroi de prêts à la consommation.

Aux États-Unis, les conditions d'octroi du crédit se sont stabilisées au quatrième trimestre, après deux années de durcissement important. Toutefois, celles qui portent sur les crédits immobiliers et l'utilisation des cartes de crédit sont toujours restrictives.

L'euro s'est déprécié, en lien avec les incertitudes entourant la dette de l'État grec

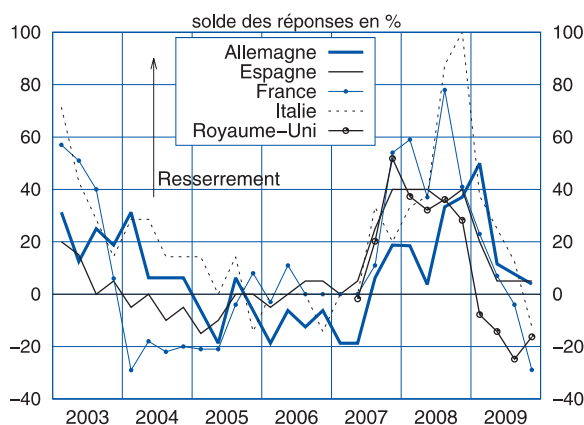
L'euro s'est légèrement déprécié depuis deux mois par rapport au dollar et au yen : la dette de certains membres de la zone euro, comme la Grèce, a pu inquiéter les investisseurs (cf. éclairage). Du fait des incertitudes à ce sujet, les variations de l'euro pourraient être de plus grande amplitude dans les mois à venir. À l'horizon de la prévision, l'hypothèse conventionnelle retenue pour le marché des changes est de 1,40 dollar, 0,90 livre ou 125 yens pour un euro. ■

2 - Allemagne : l'écart de taux entre titres publics et privés reste supérieur à celui qui prévalait avant la crise



Source : Bundesbank (dernier point : 16 mars 2010)

3 - Critères d'octroi des crédits aux entreprises



Sources : banques centrales nationales

Encadré - Dette publique en zone euro : la Grèce scrutée de près par les marchés financiers

Avec la récession, les déficits publics ont fortement augmenté au cours de l'année 2009 dans l'ensemble des économies avancées. Les stabilisateurs automatiques se sont conjugués aux stimuli budgétaires pour creuser les déficits. La dette des États s'est beaucoup alourdie, le coût des plans de sauvetage du système financier s'ajoutant à la croissance des déficits publics.

Défiance sur la dette grecque

Une trop forte dette peut générer des craintes sur la capacité de l'État concerné à faire face dans le futur à ses engagements financiers. Lorsque ces craintes s'intensifient, les primes de risque sur les obligations « souveraines » augmentent. L'État se retrouve alors confronté à des difficultés pour emprunter et à une hausse du coût de sa dette, alors même que la situation de ses finances publiques est déjà tendue.

La Grèce fait face à ces problèmes de déficit et de dette publics élevés, aggravés par un manque de crédibilité. Les investisseurs ont manifesté leur défiance à l'égard de la soutenabilité de la dette grecque : depuis quelques semaines, l'écart entre les taux d'intérêt publics grecs et allemands a fortement augmenté (cf. graphique). L'État grec a réagi par des mesures drastiques visant à améliorer dès 2010 sa situation budgétaire : il vise une réduction du déficit de quatre points de PIB cette année. Les composantes les plus emblématiques de son plan de redressement sont : la hausse de la TVA et la baisse du salaire des agents publics.

(1) 3 % du PIB de la zone Euro

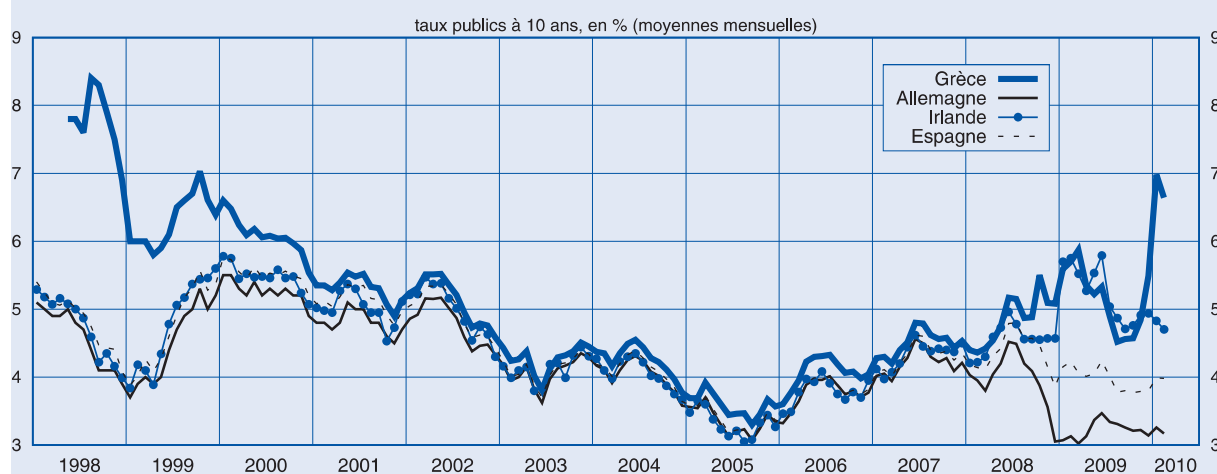
Tension sur l'euro

Si le poids modeste de la Grèce⁽¹⁾ invite à relativiser cette tension pour la zone euro prise dans son ensemble, de telles difficultés n'ont pas de précédent dans la zone. Des accès de tension restent donc possibles sur les marchés obligataires des pays européens les plus fragiles et sur le marché des changes. Ainsi, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande, dont le déficit public est aujourd'hui important et la dette en hausse rapide, ont eux aussi fait l'objet de spéculations. Cette hausse des primes de risque des pays d'Europe du sud peut d'ailleurs sembler exagérée au regard de la situation budgétaire d'autres États, de la croissance potentielle de ces pays ou des perspectives de long terme de leurs finances publiques.

Par ailleurs, la crédibilité de l'euro est liée dans une certaine mesure à la capacité des États européens à faire face à leur dette. Par conséquent, dans le sillage des difficultés grecques, l'euro s'est quelque peu déprécié, passant de 1,50 \$ en novembre 2009 à 1,35 \$ fin février 2010, et sa volatilité pourrait être relativement élevée dans les mois à venir.

Paradoxalement, les difficultés budgétaires de la Grèce pourraient soutenir indirectement l'activité de la zone euro, via la dépréciation de l'euro qu'elles auraient provoquée. En effet, un euro moins élevé améliore la compétitivité des produits de la zone euro et, par conséquent, freine progressivement les importations et dynamise quelque peu les exportations. ■

Les craintes se concentrent sur la Grèce



Sources : Banque de Grèce, OCDE

Zone euro

Le redémarrage de la demande intérieure se fait attendre

En zone euro, la sortie de récession a été confirmée au quatrième trimestre 2009. Mais l'économie peine à retrouver une croissance dynamique (+0,1 % après +0,4 % au troisième trimestre). Au premier semestre 2010, la croissance resterait faible par rapport au rythme moyen qui prévalait avant la crise (+0,2 % à +0,3 % par trimestre). En effet, l'absence de véritable redémarrage de la demande intérieure pénaliserait la croissance.

L'Espagne resterait à la traîne

Au quatrième trimestre 2009, le PIB en zone euro a augmenté pour le deuxième trimestre consécutif. Toutefois, la reprise est modeste : l'activité s'est redressée de 0,1 %, après +0,4 % au troisième trimestre. Les performances entre grands pays sont restées très hétérogènes au quatrième trimestre : le PIB a accéléré en France, mais il a stagné en Allemagne et s'est replié en Espagne et en Italie. Si on lisse sur l'ensemble du second semestre 2009⁽¹⁾, la croissance aura été au total très modérée : de -0,2 % en Espagne à +0,3 % en France et en Allemagne, en passant par +0,1 % en Italie.

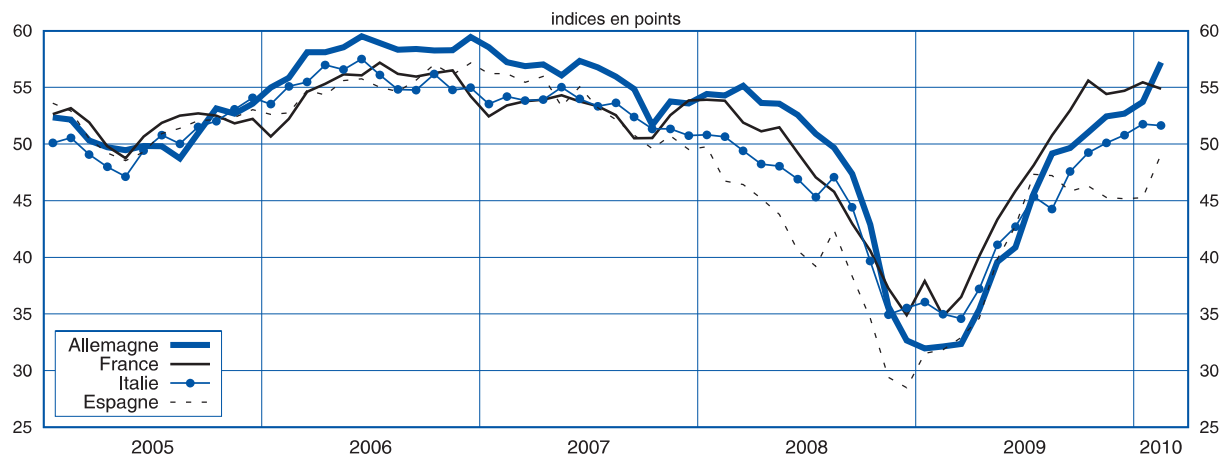
(1) La volatilité accrue de l'activité depuis la crise rend plus difficile la tâche de correction des variations saisonnières, si bien que le profil au trimestre le trimestre de l'activité en est plus fragile.

Au premier semestre 2010, l'Espagne resterait à la traîne des autres grands pays européens en matière industrielle (cf. graphique 1) et la conjoncture dans le secteur de la construction resterait dégradée. À l'inverse, en Allemagne le plan de relance soutiendrait nettement le pouvoir d'achat et l'investissement, mais ses effets seraient quelque peu contrariés par les effets climatiques au premier trimestre. La reprise y serait donc plus franche que dans les autres grands pays de la zone euro, d'autant que l'Allemagne bénéficierait de la progression du commerce mondial. Entre l'Allemagne et l'Espagne, La France et l'Italie se situeraient dans une position intermédiaire.

En l'absence d'un véritable redémarrage de la demande intérieure, la reprise resterait molle au premier semestre 2010

La demande intérieure peine à repartir dans la zone euro. Au quatrième trimestre, la consommation des ménages est restée stable, malgré le soutien des primes à la casse en France, en Italie et en Espagne. En outre, la situation du marché du travail continue de se dégrader : le taux de chômage a encore augmenté au quatrième trimestre, atteignant près de 10 % en zone euro. Les pertes d'emploi devraient se poursuivre au premier semestre, mais à un rythme moins élevé. Le pouvoir d'achat des ménages serait peu dynamique. Sur l'ensemble du premier semestre, la consommation des

1 - Climat des affaires dans l'industrie* : l'Espagne reste à la traîne



* indice composite des directeurs d'achat (Purchasing Managers' Index, PMI)
Source : Markit

ménages serait atone. Son profil d'un trimestre à l'autre serait lié aux échéances des différentes primes à la casse.

En l'absence de véritable redémarrage de la demande intérieure, le soutien à l'activité viendrait en partie des exportations, qui se sont redressées depuis le troisième trimestre. Mais ce soutien serait faible. En effet, le commerce mondial aurait plutôt tendance à ralentir au premier semestre 2010, revenant à son rythme de croissance de longue période.

Au total, la reprise resterait molle en zone euro et, à l'horizon de la prévision, l'activité croîtrait à un rythme faible : de l'ordre de 0,2 % à 0,3 % par trimestre.

bituelles, après les fortes baisses de l'été 2009, viendrait compenser, en glissement annuel, le repli de l'inflation sous-jacente⁽²⁾ (cf. graphique 2).

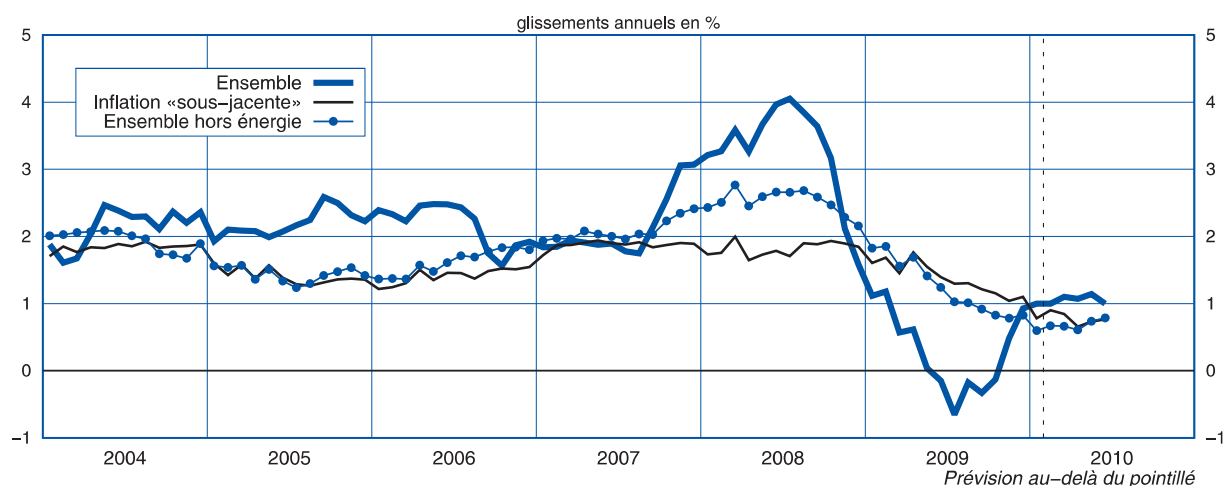
L'inflation « sous-jacente » continuerait de ralentir légèrement : elle baisserait à +0,8 % en juin 2010, après +0,9 % en janvier 2010. La poursuite attendue de la hausse du chômage devrait modérer la hausse des salaires et par suite celle des prix des services les plus intensifs en main-d'œuvre. Cependant, le léger redémarrage de l'activité et la remontée des prix des matières premières commenceraient à diffuser leurs effets et tempèreraient le repli de l'inflation « sous-jacente ». ■

L'inflation en zone euro resterait stable sur l'horizon de prévision, autour de 1,0 %

Le glissement annuel des prix s'établit à +1,0 % en janvier 2010, un taux peu ou prou stable jusqu'au mois de juin 2010. La remontée des prix des produits alimentaires vers des augmentations plus ha-

(2) Hors énergie et alimentation. Contrairement au cas français, l'inflation « sous-jacente » de la zone euro calculée par Eurostat n'est pas corrigée de l'impact mécanique des mesures fiscales.

2 - Prix à la consommation en zone euro



Sources : Eurostat, prévisions Insee

Allemagne

Soutenue par les mesures de relance

En Allemagne, l'activité a stagné au quatrième trimestre 2009, après avoir nettement augmenté au troisième. Début 2010, le commerce extérieur resterait moteur pour la croissance allemande. Il entraînerait dans son sillage l'investissement des entreprises, tandis que la demande intérieure bénéficierait d'un fort soutien des plans de relance. Au total, le PIB augmenterait de 0,3 % au premier trimestre, puis de 0,5 % au deuxième.

Les exportations et l'investissement stimuleraient la croissance

Le commerce extérieur soutiendrait toujours la croissance allemande début 2010. Les exportations continueraient d'augmenter, même si leur rythme s'atténue avec la demande mondiale. L'investissement en équipement serait soutenu par les débouchés à l'exportation, et par les allègements fiscaux pour les entreprises prévus dans le plan de relance. Il repartirait donc au premier semestre 2010. Les importations augmenteraient à nouveau début 2010, tirées par les consommations intermédiaires liées aux exportations, et par la demande intérieure au deuxième trimestre.

Dans le secteur de la construction, l'investissement ne s'est pas effondré, à l'inverse d'autres pays. Il serait cependant pénalisé au premier trimestre par la rigueur de l'hiver (-2,0 %). Puis, il repartirait au deuxième trimestre, à la fois par contrecoup et grâce aux mesures de relance des travaux publics (+3,0 %).

La modération salariale, contrepartie du maintien de l'emploi

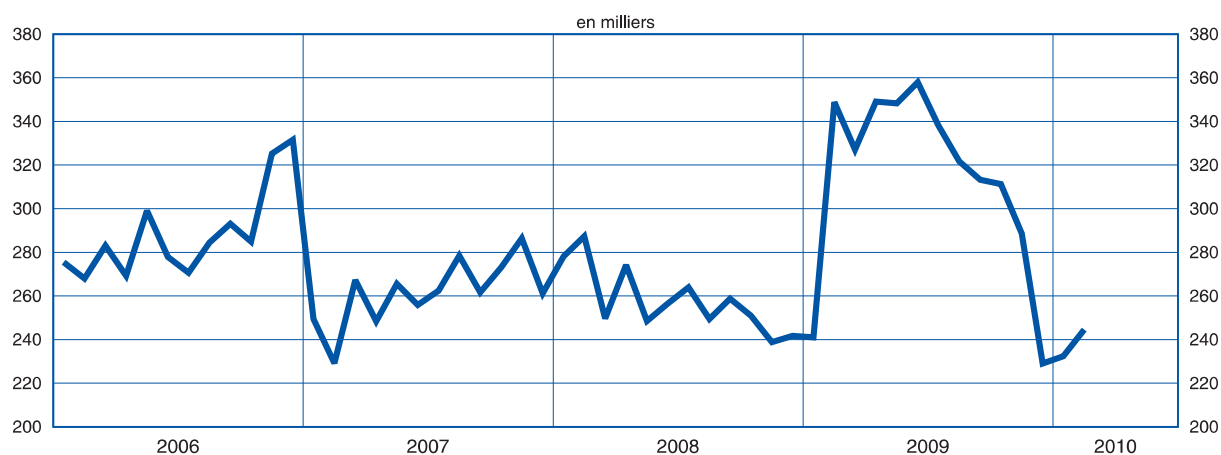
En 2009, l'emploi a été soutenu en partie par le dispositif de chômage partiel⁽¹⁾ et la productivité a chuté. Avec la reprise de l'activité, les entrepreneurs seraient plus enclins à restaurer le niveau de leur productivité qu'à embaucher. Par ailleurs, les négociations salariales en cours témoignent d'un fort consensus sur la modération des salaires, en échange de la préservation de l'emploi. Au total, l'emploi serait quasiment stable au premier semestre 2010, tout comme les revenus salariaux des ménages allemands.

La consommation des ménages serait soutenue par les mesures de relance

Avec l'arrêt de la prime à la casse en septembre, la consommation des ménages a subi un contrecoup fin 2009 qui se prolongerait au premier trimestre 2010 (cf. graphique). Pourtant, le pouvoir d'achat des ménages augmenterait, fortement soutenu par les mesures de relance. La consommation d'énergie serait très dynamique au premier trimestre, du fait d'un hiver inhabituellement rigoureux. Au total, la consommation repartirait légèrement au premier semestre 2010 (+0,1 % au premier trimestre, puis +0,2 %). ■

(1) Cf. éclairage « Le chômage partiel en Allemagne » de la Note de conjoncture de décembre 2009, pp. 101-102.

Net contrecoup des immatriculations allemandes fin 2009



Sources : VDA, calculs Insee (dernier point en février 2010)

Italie

Faible reprise

L'activité économique en Italie croîtrait modérément au premier semestre 2010 (+0,4 % au premier trimestre, puis +0,2 % au deuxième). Cette reprise serait plus marquée dans l'industrie, portée notamment par les exportations. Mais, les entreprises profiteraient de ce rebond pour restaurer leur productivité plutôt que pour embaucher, car elles n'ont ajusté qu'en partie leurs effectifs lors de la baisse d'activité. La consommation des ménages en serait pénalisée.

L'activité accélérerait quelque peu au premier semestre en Italie, après un second semestre 2009 globalement très modeste (+0,1 % en moyenne sur les troisième et quatrième trimestres 2009). En effet, la production industrielle est repartie à la hausse en janvier (+2,6 %) et les dernières enquêtes de conjoncture indiquent que le climat des affaires s'améliore (cf. graphique). L'Italie renouerait avec la croissance, mais celle-ci resterait modérée (+0,4 % au premier trimestre, puis +0,2 % au deuxième).

L'Italie bénéficierait de la reprise du commerce mondial

L'Italie bénéficierait de la croissance de la demande mondiale et ses exportations augmenteraient au premier semestre 2010. Les importations, après avoir nettement augmenté au quatrième trimestre dernier, croîtraient modérément début 2010, dans le sillage de la demande intérieure.

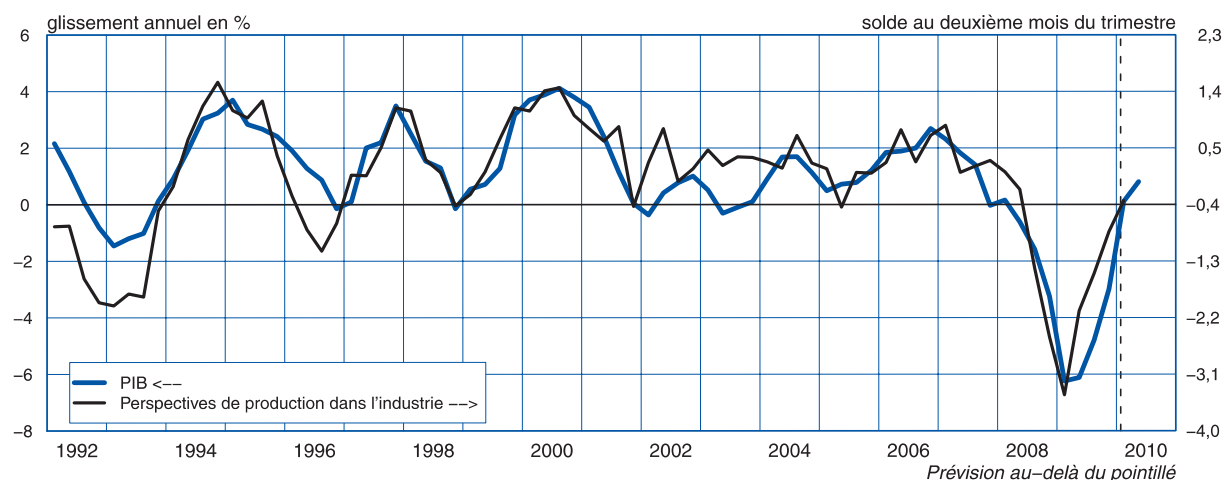
La demande intérieure serait faible

Malgré le soutien de la prime à la casse, la consommation des ménages a légèrement baissé fin 2009 (-0,1 %). Les entreprises italiennes, après avoir fait de la rétention de main-d'œuvre pendant la crise, restaureraient leur productivité : l'emploi serait donc stable au premier semestre 2010. Les revenus salariaux des ménages ne croîtraient que faiblement et peineraient à compenser la hausse des prix : les gains de pouvoir d'achat seraient très modestes. Par conséquent, les ménages stabiliseraient leur consommation et leur taux d'épargne.

L'investissement en équipement, qui a commencé à se contracter plus tôt que dans les autres pays européens, s'est redressé nettement au troisième trimestre 2009, en avance sur les pays voisins. Il progresserait au premier semestre 2010, dans le sillage de la reprise de l'activité.

Les travaux publics seraient affectés au premier trimestre par un hiver rigoureux. En revanche, l'investissement en logement devrait bénéficier de conditions de financement moins restrictives, les banques bénéficiant de la normalisation des marchés financiers. Au total, l'investissement en construction se replierait au premier trimestre, puis croîtrait très légèrement au deuxième trimestre. ■

PIB et perspectives de production dans l'industrie en Italie



Sources : Istat, Isae et prévision Insee

Espagne

Stagnation

Au regard de ses principaux partenaires européens, la situation économique de l'Espagne apparaît nettement défavorable. L'activité espagnole stagnerait ainsi au premier semestre 2010 (0,0 % au premier trimestre et +0,1 % au deuxième). Légèrement soutenue par les exportations, elle pâtirait en revanche fortement de la poursuite de la crise immobilière, de l'arrêt des mesures de relance et d'un marché du travail toujours dégradé. La demande intérieure serait ainsi atone.

Morosité chez les ménages

Au premier semestre 2010, les salaires augmenteraient peu en Espagne, en raison du niveau élevé du chômage. Cependant, l'emploi baisserait moins qu'au cours des trimestres précédents, en lien avec la stabilisation de l'activité. Au total, les revenus salariaux soutiendraient légèrement le pouvoir d'achat des ménages.

A contrario, le pouvoir d'achat serait pénalisé par le retrait des mesures de relance et par des hausses d'impôts supplémentaires (hausse du taux d'imposition sur les revenus du capital). La consommation en pâtirait : elle se replierait au premier trimestre (-0,2 %), après avoir augmenté au quatrième trimestre 2009, portée notamment par la prime à la casse. Au deuxième trimestre, la consommation augmenterait légèrement (+0,2 %), les ménages anticipant la hausse de la TVA le 1^{er} juillet 2010. En

parallèle, les ménages maintiendraient un taux d'épargne élevé pour continuer de se désendetter (cf. graphique).

La crise immobilière n'est pas terminée

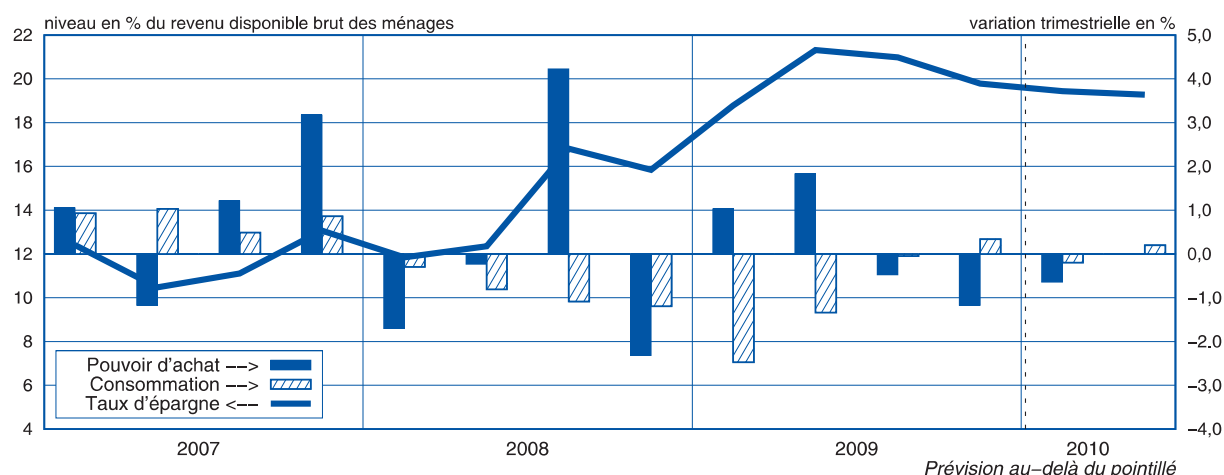
L'investissement en construction continuerait de se replier, mais un peu moins fortement qu'au cours des derniers trimestres (-1,5 % au premier trimestre et -1,0 % au deuxième). En effet, alors que le climat des affaires dans la construction se dégrade depuis le début de l'année, les travaux publics seraient soutenus par diverses mesures décidées dans le cadre du plan de relance.

L'activité serait soutenue par l'investissement en équipement et les exportations

L'investissement en équipement continuerait d'augmenter parce que les conditions d'octroi de crédit se sont encore détendues et que les perspectives de débouchés sont mieux orientées, notamment à l'exportation.

L'amélioration de l'environnement international favoriserait une nouvelle hausse des exportations. Les importations continueraient également de croître, tirées par les exportations et par la consommation, au deuxième trimestre. Au total, les échanges extérieurs contribueraient encore à la croissance au premier trimestre 2010, puis pèseraient légèrement sur l'activité au deuxième trimestre. ■

Les ménages maintiendraient un taux d'épargne élevé pour se désendetter



Note de lecture : Pour le quatrième trimestre 2009, le taux d'épargne et le pouvoir d'achat sont des prévisions.
Sources : Ine, calculs et prévisions Insee

États-Unis

Au premier semestre, le plan de relance continue de soutenir l'activité

Au premier semestre 2010, la croissance américaine serait encore portée par le plan de relance. Les crédits d'impôts et les prestations sociales doperaient le pouvoir d'achat des ménages, qui bénéficierait en outre du redémarrage progressif de l'emploi. Par conséquent, la consommation accélérerait. Parallèlement, les entreprises augmenteraient leur investissement : les débouchés s'améliorent et les conditions de financement s'assouplissent. Toutefois, cette reprise de l'investissement serait tempérée par des surcapacités encore importantes dans l'industrie et par la crise de l'immobilier commercial. Au total, l'économie américaine croîtrait de 0,7 % au premier trimestre, puis de 0,6 % au deuxième.

La demande des ménages accélérerait

Début 2010, le pouvoir d'achat des ménages serait dynamisé par les mesures de relance. En effet, le versement des crédits d'impôts, jusqu'à 800 \$ par foyer fiscal, serait concentré au premier semestre. En outre, les revenus d'activité augmenteraient à nouveau, avec le redémarrage progressif de l'emploi.

Grâce à cette manne, les consommateurs accéléreraient leurs dépenses, tout en restant prudents. Ils épargneraient une part importante de ces gains de pouvoir d'achat, en prévision d'un moindre soutien des mesures de relance au second semestre, et aussi pour réduire leur endettement.

Les entreprises investiraient davantage et l'emploi repartirait

Les entreprises ont fini d'ajuster leurs facteurs de production au repli de la demande. Par ailleurs, leurs conditions de financement continuent de s'assouplir et les débouchés sont meilleurs, avec le rebond de la demande des ménages et des exportations. Ainsi, le climat des affaires continue de s'améliorer.

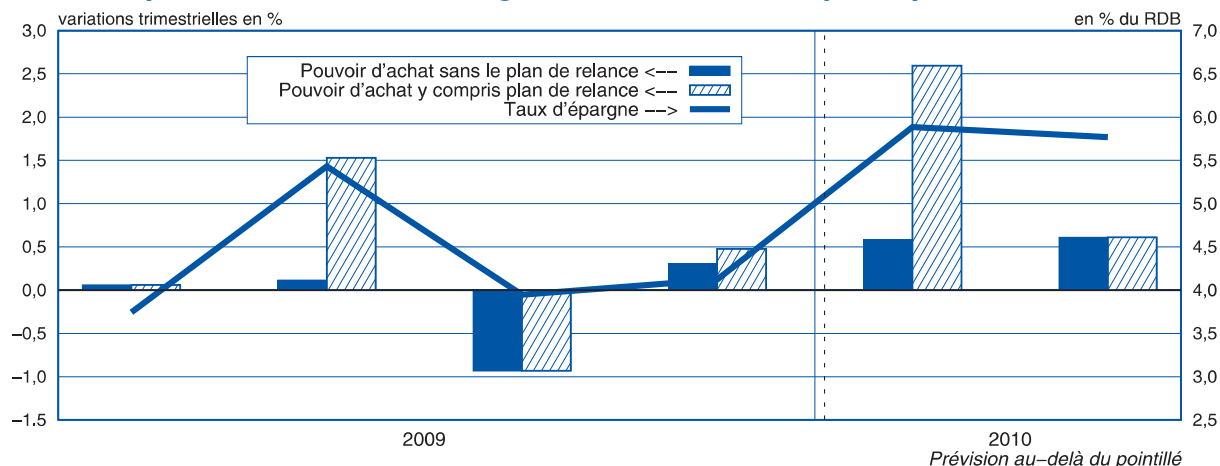
Par conséquent, les entreprises augmenteraient leurs effectifs et leur investissement. Mais ces hausses seraient limitées : les débouchés sont incertains pour le second semestre, les mesures de relance s'étiolant après juillet ; et les surcapacités restent importantes. De plus, la crise de l'immobilier commercial pèserait encore sur l'investissement.

Enfin, les baisses de stocks s'atténueraient progressivement. Leur soutien à la croissance aux deux premiers trimestres 2010 serait de moins en moins fort.

Un décalage de conjoncture marqué

Le rebond de la demande américaine contraste avec l'atonie des autres principales économies avancées. Le commerce extérieur devrait donc peser sur la croissance américaine aux deux premiers trimestres 2010, d'autant plus que l'appréciation récente du dollar face à l'euro rend les produits américains moins compétitifs. ■

Le pouvoir d'achat des ménages américains soutenu par le plan de relance



Sources : Bureau of Economic Analysis, calculs et prévisions Insee

Royaume-Uni

La politique budgétaire se resserre

Au Royaume-Uni, l'activité progresserait modérément au premier semestre 2010 (+0,2 % par trimestre). Dès le début d'année, le pays a mis en œuvre un ensemble de mesures visant à redresser les comptes publics. La consommation des ménages serait affectée par la hausse de la TVA et par des hausses d'impôts. Le recul de la demande serait aussi accentué par un désendettement marqué de la part des ménages britanniques. À l'inverse, le commerce extérieur soutiendrait légèrement l'activité.

Contrecoups des mesures de soutien de la consommation

Au premier semestre, les ménages subiraient une baisse de leur pouvoir d'achat : leurs revenus d'activité ne progresseraient que faiblement, tandis que l'inflation resterait supérieure à 3,0 % en raison du relèvement du taux normal de TVA⁽¹⁾. De plus, au deuxième trimestre le pouvoir d'achat serait amputé par la hausse de l'impôt sur le revenu.

En conséquence, la consommation se replierait au premier semestre. Les ménages britanniques semblent en effet avoir modifié leur comportement avec la récession : leur consommation a nettement suréagi par rapport à la baisse de leur richesse, indiquant qu'ils se désendettent de façon marquée

(cf. graphique). Ce recul de la consommation serait enfin accentué par les contrecoups de deux mesures. D'une part, le relèvement de la TVA au début de l'année 2010 a encouragé les ménages à anticiper leurs achats de biens durables au quatrième trimestre, et cela pénaliserait la consommation au premier trimestre. D'autre part, l'arrêt de la prime à la casse en mars provoquerait une baisse des achats d'automobiles au deuxième trimestre. Parallèlement, l'investissement des ménages ralentirait au premier semestre 2010. En effet, les baisses des taux hypothécaires et des prix immobiliers marqueraient le pas.

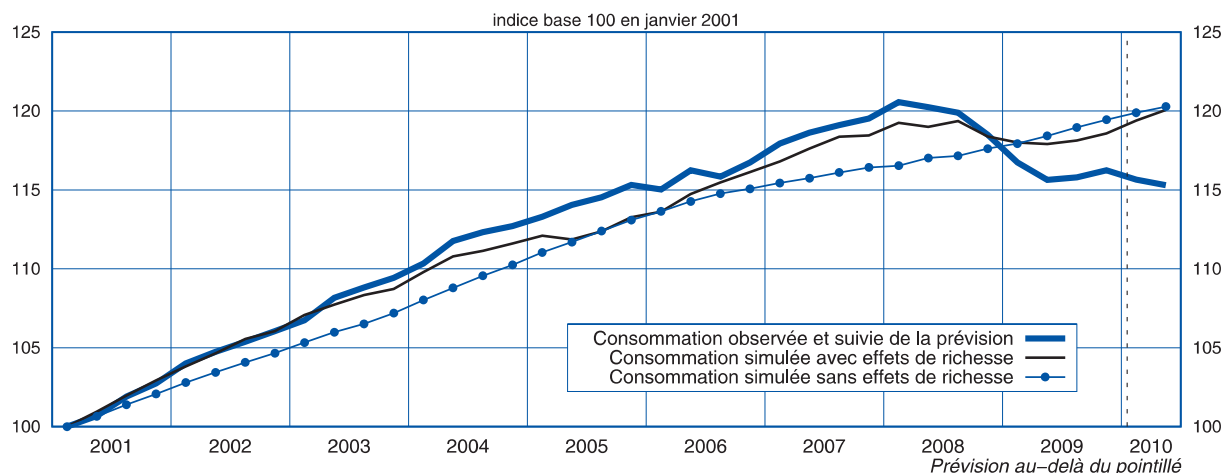
Les exportations, soutien partiel au déficit de demande intérieure

L'investissement des entreprises se contracterait légèrement au premier trimestre 2010, en raison d'un taux d'utilisation des capacités toujours bas. Puis il se stabiliserait au deuxième trimestre. Parallèlement, les entreprises diminueraient progressivement leur rythme de déstockage.

Malgré des gains de compétitivité issus de la dépréciation de la livre, les exportations ralentiraient fortement. Parallèlement, les importations n'augmenteraient que modérément, en raison de la contraction de la demande intérieure. La contribution comptable du commerce extérieur à la croissance serait ainsi légèrement positive au premier semestre. ■

(1) Le taux normal de TVA a augmenté de 2,5 points depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les ménages se désendettent



Sources : ONS et calculs Insee

Japon

Baisse de régime

Après un quatrième trimestre particulièrement dynamique (+0,9 %), la croissance ralentirait nettement au Japon au premier semestre 2010 : le PIB progresserait ainsi de 0,4 % au premier trimestre, puis de 0,3 % au trimestre suivant. En effet, d'une part l'impact des mesures de soutien à la consommation s'atténuerait progressivement et la demande des ménages souffrirait de la faiblesse persistante des salaires. D'autre part, le ralentissement du commerce mondial modérerait la croissance des exportations japonaises.

Le repli des salaires pèserait sur la consommation des ménages

Le gouvernement japonais a annoncé en début d'année le prolongement de la prime à la casse et des écopoints (favorisant la consommation de produits « verts ») jusqu'au mois de septembre 2010, dans le cadre d'un cinquième plan de relance. Comme il s'agit simplement de maintenir des dispositifs déjà existants, ce plan devrait avoir peu d'impact sur la croissance de la consommation. Par conséquent, la demande des ménages ralentirait progressivement dans les trimestres à venir, en ligne avec l'évolution de leur revenu d'activité.

En effet, le salaire moyen par tête a nettement reculé au quatrième trimestre 2009 par rapport à l'année précédente, sous l'effet d'une contraction significative des primes traditionnellement attribuées par les entreprises au mois de décembre (-11,7 % par rapport à décembre 2008). Ce recul se prolongerait dans les prochains trimestres : le

net repli des profits enregistré depuis le troisième trimestre 2008 continuerait de peser sur les salaires distribués.

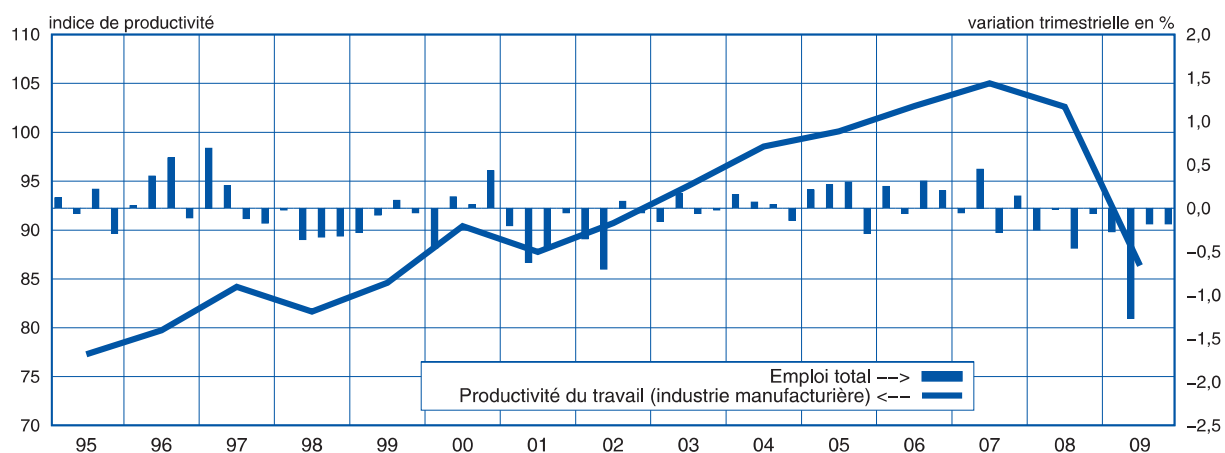
Par ailleurs, l'emploi s'est stabilisé au quatrième trimestre 2009 après deux trimestres consécutifs de baisse. L'emploi resterait pénalisé par le niveau encore faible de la productivité (cf. graphique). Il progresserait cependant modérément au premier semestre, en lien avec le dynamisme du secteur exportateur.

Les exportations japonaises freinées par le ralentissement du commerce mondial

La forte croissance enregistrée chez les principaux partenaires asiatiques du Japon continuerait de stimuler le commerce extérieur. Cependant, les exportations seraient pénalisées par le cours élevé du yen vis-à-vis du dollar et de l'euro, et quelque peu freinées par la modération de la demande des économies avancées. Par conséquent, les exportations ralentiraient graduellement à l'horizon du premier semestre 2010.

L'investissement des entreprises a rebondi au quatrième trimestre 2009 (+0,9 %), après six trimestres consécutifs de baisse. Cette hausse se prolongerait dans les prochains trimestres, en lien avec des exportations toujours soutenues. Toutefois, la progression de l'investissement productif serait modérée par des surcapacités encore importantes ainsi que par une demande intérieure fragile. ■

Le niveau de la productivité du travail reste faible



Sources : CEIC, Ministry of Labour

Chine et Asie émergente

La Chine, moteur du Sud-Est asiatique

Au quatrième trimestre 2009, l'activité a été très vigoureuse en Chine et dans les principales économies asiatiques. Les exportations ont fortement progressé et l'investissement des entreprises a continué de se redresser. Au premier semestre 2010, la croissance serait encore soutenue en Chine, mais l'investissement se modérerait : il pâtirait du resserrement monétaire opéré en début d'année par la Banque centrale chinoise. Au sein de la zone Asie du Sud-Est, l'activité resterait portée par un commerce extérieur florissant et un investissement productif robuste.

L'activité industrielle resterait dynamique en Chine au premier semestre...

Les exportations chinoises ont fortement augmenté au quatrième trimestre 2009, profitant de la hausse de la demande dans les économies avancées et les principaux partenaires asiatiques de la Chine. Au premier semestre 2010, la vigueur des échanges dans le Sud-Est asiatique continuerait de stimuler le commerce extérieur chinois. Les exportations progresseraient de nouveau, comme le suggère la hausse en début d'année de la composante nouvelles commandes à l'exportation de l'indice PMI (58,3 en février après 57,0 en moyenne au quatrième trimestre 2009).

En outre, la demande intérieure était encore vigoureuse en fin d'année 2009. En particulier, l'investissement des entreprises est resté très dynamique. Au premier semestre 2010, les différentes mesures

budgétaires du plan de relance chinois continueraient de stimuler l'investissement productif. Toutefois, celui-ci ralentirait légèrement, en lien avec le resserrement monétaire opéré par la Banque centrale chinoise en début d'année 2010.

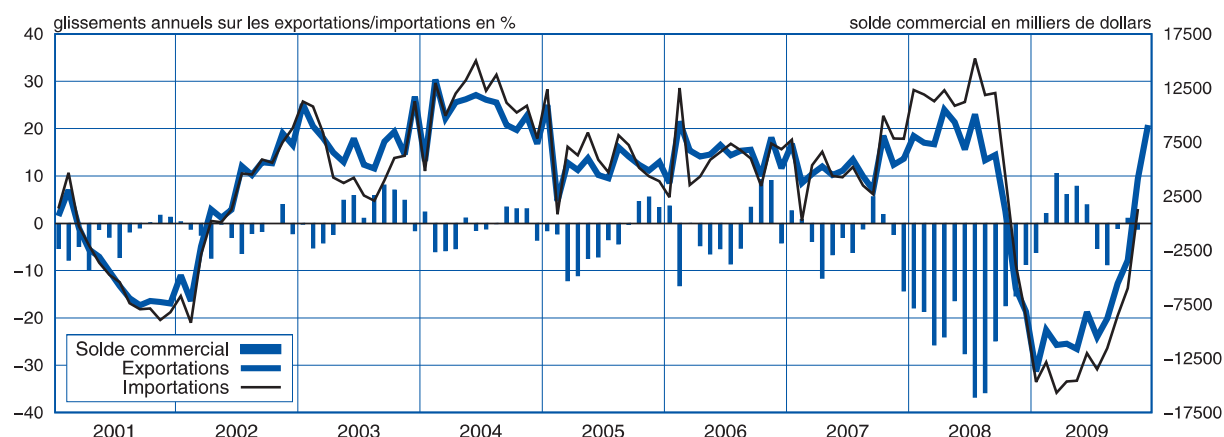
Au total, la croissance du premier semestre 2010 serait stimulée par un commerce extérieur vigoureux et par le plan de relance chinois qui se poursuit. En particulier, la croissance de l'activité industrielle demeurerait soutenue au premier semestre 2010 : le niveau de la composante production de l'indice PMI est resté élevé en février (57,8 contre 57,7 en moyenne au quatrième trimestre).

... ce qui stimulerait la croissance au sein de la zone Asie du Sud-Est

Dans les principaux pays asiatiques, les exportations ont continué de croître fin 2009 (cf. graphique), sous l'effet de la vigueur du commerce mondial. Elles progresseraient de nouveau à l'horizon du premier semestre 2010, tirées en particulier par la forte croissance de l'activité en Chine.

Ce dynamisme des exportations prolongerait au premier semestre le rebond de l'investissement des entreprises enregistré fin 2009 (+5,2 % en glissement annuel au quatrième trimestre, après -1,3 % au troisième trimestre). Au total, l'activité industrielle resterait soutenue au premier semestre 2010, en ligne avec le dynamisme de la demande, tant interne qu'externe. ■

Fort rebond des exportations en fin d'année 2009 en Asie du Sud-Est



Sources : Instituts statistiques nationaux